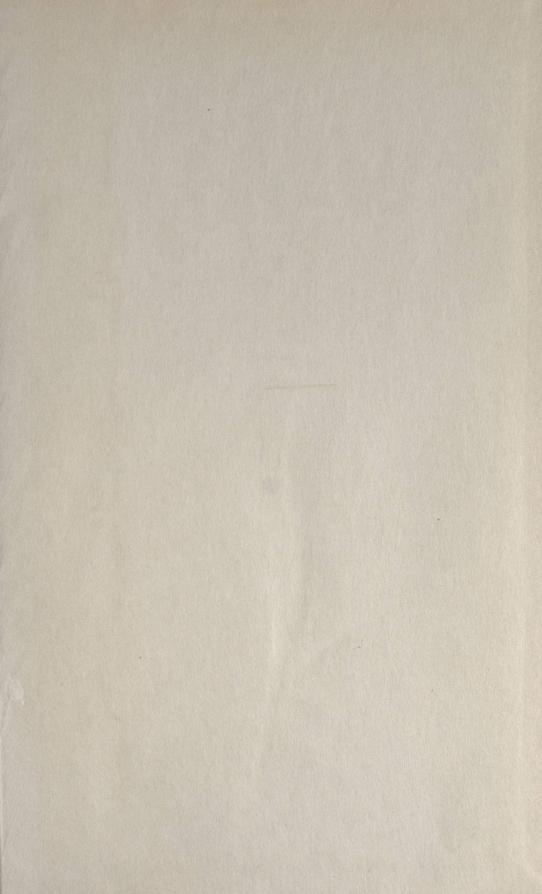
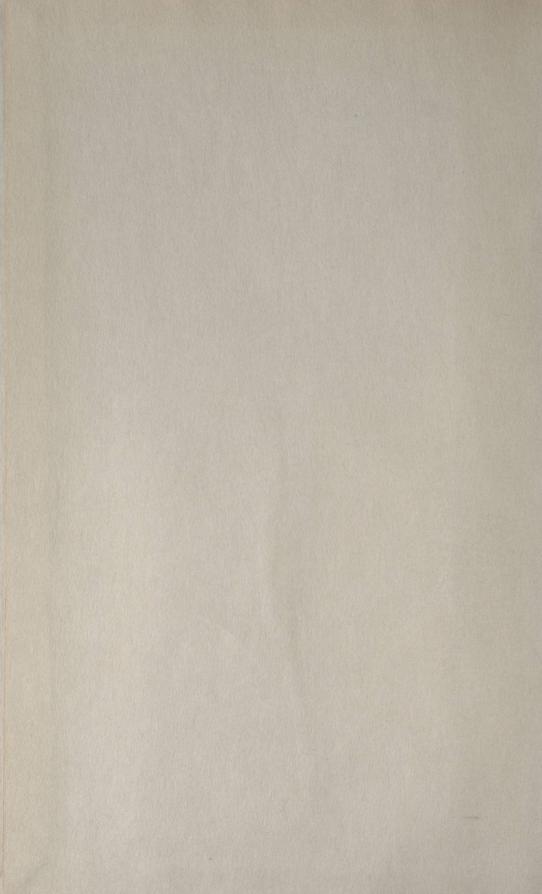
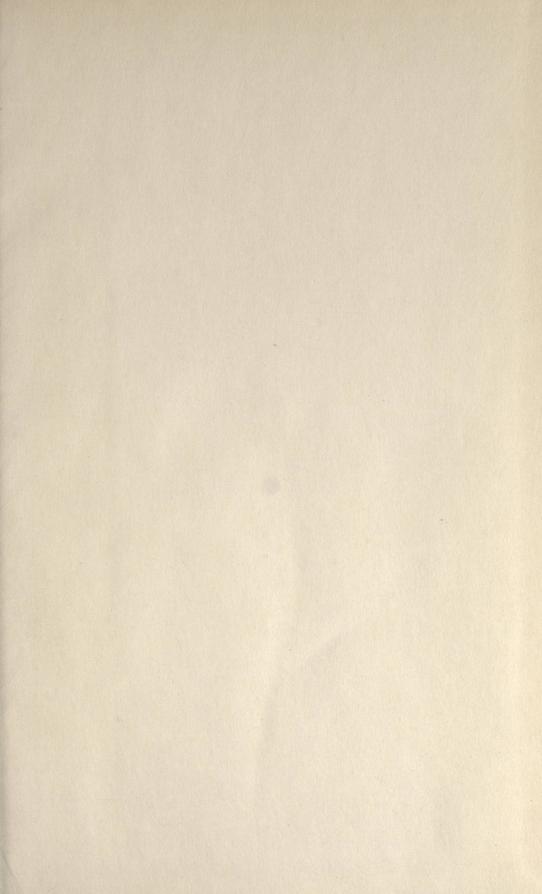
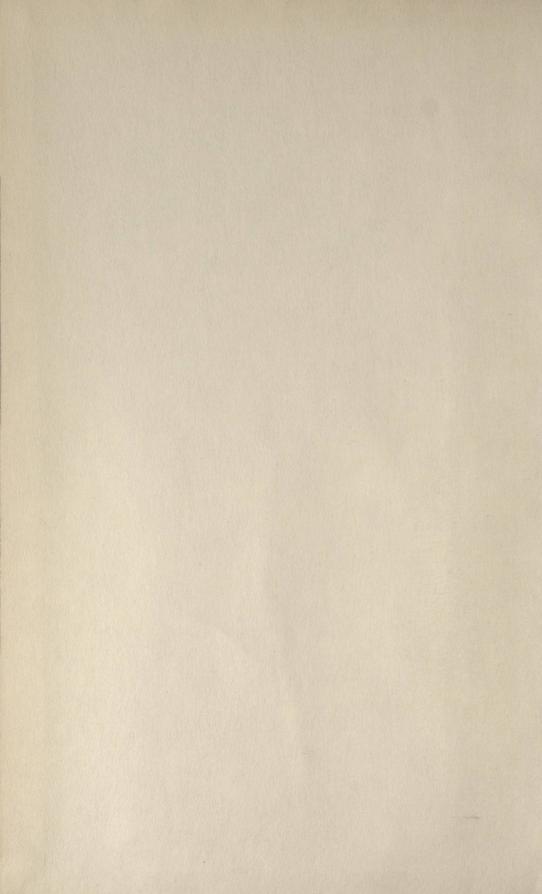
J CANADA. PARLEMENT. SENAT.

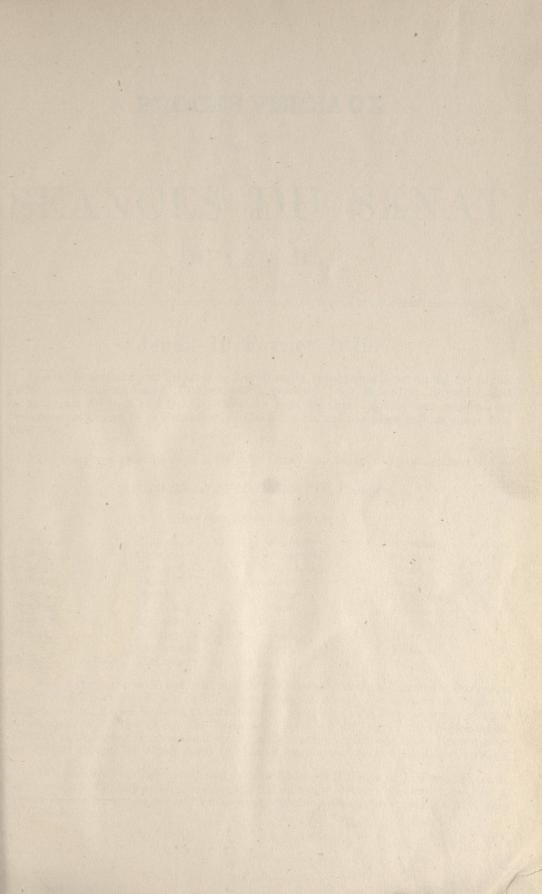
H43 Procès-verbaux.

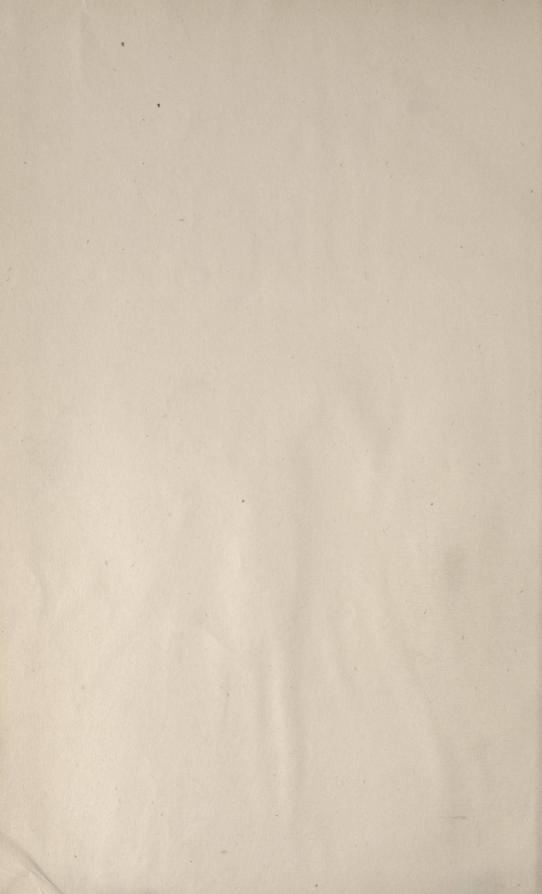












PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

· Jeudi, 10 Fevrier 1876.

Jeudi, le dixième jour du mois de février en la trente-neuvième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la troisième session du troisième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat dans la cité d'Ottawa étaient :-

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Alexander,	Chapais,	McMaster,	Seymour,
Archibald,	Cormier,	Macdonald,	Simpson,
Armand,	Cornwall,	Macpherson,	Skead,
Bellerose,	Dever,	Miller,	Smith.
Benson,	Fabre,	Pâquet,	Sutherland,
Botsford,	Fergusson,	Penny,	Trudel,
Bourinot,	Hamilton (Kingston),	Perry,	Vidal,
Bureau,	Letellier de St. Just,	Read,	Wark,
Carrall,	McDonald,	Scott,	Wilmot.
Chaffers.	McLelan.		

Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de St. Patrice, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'éprouve beaucoup de plaisir à vous réunir pour vous permettre de vous occuper

des affaires du pays.

Depuis votre dernière rétnion, ayant eu le bonheur de visiter la mère-patrie, j'y ai eu l'occasion d'attirer l'attention publique sur le remarquable progrès du Canada et d'y être le véhicule des sentiments d'attachement du peuple canadien à la personne

de Sa Majesté et aux intérêts de l'Empire.

La grande prostration commerciale qui, depuis plusieurs années, s'est fait sentir dans les pays voisins et s'est étendue, plus récemment, jusqu'à l'ancien monde, en y amenant une stagnation générale dans les affaires, a aussi atteint le Canada et gravement affecté notre commerce. Cependant nous avons lieu d'être reconnaissants pour une abondante récolte et, tout en regrettant profondément la gêne qui existe parmi certaines classes de la population et dans certaines localités particulières, je crois que le grand nombre continue à jouir d'nne somme raisonnable de prospérité.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur l'achèvement prochain de la grande entreprise du chemin de fer, qui suivant l'acte de 1867, doit relier l'ancienne province du Canada aux provinces maritimes. Dès le commencement de l'été prochain, la faible portion du chemin Intercolonial, qui n'est pas encore en opération, sera ouverte au trafic et la correspondance avec les autres réseaux de chemins de fer sera alors établie et permettra de transporter, sans interruption, les marchandises, d'Halifax ou

de St. Jean, jusqu'aux chemins de fer les plus reculés d'Ontario.

L'ouverture du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, l'année dernière, a été une date remarquable dans l'histoire de cette île, et elle ne pourra qu'exercer une

heureuse influence sur la population et augmenter sa prospérité matérielle.

Tous les efforts possibles ont été faits pour obtenir un prompt règlement de la demande par le Canada de la compensation à laquelle, suivant le traité de Washington, il a droit de la part des Etats-Unis, pour la jouissance de ses pêcheries. Au commencement de l'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté, à la demande de mes conseillers, nomma le commissaire impérial; mais je regrette d'avoir à dire que les Etats-Unis n'ont pas encore nommé le leur et qu'en conséquence rien n'a été fait.

J'ai donné effet à l'acte de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier, passé durant la dernière session, en lançant les proclamations et en nommant les juges et

les officiers de cette Cour.

Uu bill pour simplifier et amender la loi relative aux voituriers publics sera soumis à votre examen,

On vous soumettra aussi un bill contenant des dispositions donnant plus de

garanties aux porteurs de polices d'assurance sur la vie.

Le besoin de renseignements exacts et systématiques sur les diverses catégories de crimes et l'importance de recueillir et de classifier les statistiques criminelles ont engagé mon attention. On vous soumettra un bill contenant les dispositions les plus essentielles sur cette matière.

Vous serez invités à prendre des mesures pour faire commencer l'œuvre de la

refonte de la loi statutaire.

Les actes législatifs relatifs à l'émancipation des Indiens et à l'administration des affaires indiennes ont été mûrement examinés et on a fait des démarches pour s'assurer des sentiments des Indiens eux-mêmes. Une mesure sur ce sujet sera soumise à votre approbation.

On vous soumettra aussi une mesure pourvoyant à la meilleure administration

des biens et successions des banques en faillite.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Les comptes de la dernière année financière et le budget de l'année prochaine vous seront soumis. Le budget de la dépense a été préparé avec toute l'économie que permette l'intérêt public. Je regrette que la prostration du commerce dont j'ai déjà parlé ait sérieusement affecté notre revenu. Sous ces circonstances, il sera nécessaire de réduire la dépense des divers départements du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

La correspondance, les rapports et les autres documents relatifs à la construction

du chemin de fer du Pacifique vous seront soumis.

Pendant la vacance, une députation du gouvernement de Manitoba est venue à Ottawa pour attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la situation de cette province. Elle représenta que le revenu de la province n'y était pas au niveau de la dépense ordinaire. Les documents relatifs à cette question seront mis devant vous et certaines propositions seront offertes à votre examen. La législature de Manitoba a, dans l'intervalle, adopté quelques mesures afin de réduire la dépense de cette province.

J'attire votre sérieuse attention sur les divers sujets que je vous ai nommés et sur les affaires générales qui viendront devant vous, et j'espère que la sagesse et la

modération présideront à vos délibérations.

Il a plu à Son Excellence de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Letellier de St. Just a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence du trône.

Et le dit discours a été alors lu par le Greffier.

Sur motion de l'honorable Mr. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Résolu, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé Que lorsque la Chamhre s'ajournera aujourd'hui elle soit ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'af-

firmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'ajourne.

Lundi, 14 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

1876 10 Février.—Prise en considération du discours de Son Excellence à l'ouverture du Parlement.—(Hon. M. Letellier de St. Just).

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE

ANCES DU SÉNAT

DES

三

 Session, 3e Parlement, 39 Vict.,

1876.

No . 1.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 14 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient :

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins. Chaffers, Leonard, Price. Letellier de St. Just, Alexander, Chapais, Read. Allan, Cormier. McClelan. Scott. Archibald, Cornwall. Macdonald. Seymour. Armand, Dever, McLelan. Shaw. Baillargeon, Fabre, McMaster. Simpson, Bellerose, Fergusson, Macdonald Skead. Benson. Glasier, Macfarlane, Smith, Botsford, Guévremont, Miller, Sutherland, Hamilton (Kingston), Montgomery, Bourinot. Trudel. Bureau, Haviland, Páquet, Vidal Haythorne, Campbell, Penny, Wark, Carrall, Kaulbach. Perry, Wilmot.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Leonard,—De John Francis Mahon et autres, de la cité de London et de la ville de Strathroy, province d'Ontario.

L'honorable président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table et il est comme suit :

AUX HONORABLES MEMBRES DU SENAT DU CANADA RÉUNIS EN PARLEMENT.

LE BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT, PAR SON PRÉSENT RAPPORT, EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:

Qu'il est heureux de dire que le gouvernement exécutif, durant la vacance des Chambres, s'est occupé d'une manière toute spécial ce la recommandation faite par votre biliothécaire dans son dernier rapport, relativement à la nécssité d'augmenter considérablement la collection des livres de droit, principalement en vue du récent établissement de la Cour Suprême à Ottawa. Peu de temps après la clôture de la session votre bibliothécaire reçut instrucțion de visiter la bibliothèque de la Société de Droit (Law Society) de Toronto, et de se mettre en rapport avec l'honorable J. Hillyard Cameron, C. R. et M. P., pour le consulter sur les améliorations à faire à notre classe d'ouvrages de loi. À la recommandation de M. Cameron, la bibliothèque a d'abord commencé par faire l'achat d'une série complète des rapports (Reports) des Cours de Justice de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres ouvrages importants. Plus tard, les Juges de la Cour Suprême furent nommés, et ils se chargèrent de surveiller l'acquisition de tous autres ouvrages qui pourraient être jugés nécessaires pour compléter notre bibliothèque légale. Les honorables messieurs les Juges Strong et Fournier sont maintenant occupés à faire un choix de livres qui devront, une fois obtenus, compléter autant que possible ce département de la bibliothèque, et en faire une collection éminemment précieuse.

Les autres divisions de la bibliothèque ont été aussi augmentées, autant que l'a permis l'appartement encombré que nous occupons; et un catalogue de ces additions a été préparé pour l'usage des membres. Mais la difficulté de trouver de la place pour les livres a été un obstacle presque insurmontable à l'amélioration de la bibliothèque dans les divisions de la littérature, des sciences et des arts. Cet obstacle, toutefois, va disparaître bientôt. La nouvelle bibliothèque paraît devoir être achevée prochainement, et il y a tout lieu de croire qu'elle sera prête à être occupée avant la fin de l'été prochain. Lorsque le transport des livres aura eu lieu, il est à espérer que, grâce à la libéralité du Parlement, des mesures seront prises pour rendre la bibliothèque, comme dépôt des connaissances, digne du magnifique édifice érigé

pour la recevoir d'une manière permanente.

Les dons provenant de diverses sources, faits à la bibliothèque durant l'année, ont été très-nombreux; une liste de ces dons est annexée au présent rapport, ainsi qu'une liste des ouvrages déposés conformément à l'acte de la propriété littéraire.

Le nombre des volumes dans la bibliothèque, lors du dernier rapport, était estimé à 75.086. Depuis cette époque, environ 4,400 volumes ont été ajoutés, ce qui fait un total de 79,486 volumes.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD, Bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, 10 février 1876.

(Pour l'Appendice de ce Rapport, voir "Documents de la Session.")

L'ordre du jour étant lu pour la prise en consideration du discours de son Excellence, prononcé du trône à l'ouverture du parlement, l'honorable M. Paquet propose, secondé par l'honorable M. Leonard:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, offrant les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de St. Patrice et Chevalier Commandeur'du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons le Parlement réuni de nouveau par Votre Excellence pour s'occuper des affaires du pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que depuis notre dernière réunion, Votre Excellence à eu le bonheur de visiter la mère-patrie, et y a eu occasion d'attirer l'attention publique sur le remarquable progrès du Canada, et d'y être le véhicule des sentiments d'attachement du peuple canadien à la personne de Sa Majesté et aux intérêts de l'Empire.

Nous admettons avec Votre Excellence que la grande prostration commerciale qui, depuis plusieurs années, s'est fait sentir dans les pays voisins et s'est étendue, plus récemment, jusqu'à l'ancien monde, en y amenant une stagnation générale dans les affaires, a aussi atteint le Canada et gravement affecté notre commerce. Cependant nous avons lieu d'être reconnaissants pour une abondante récolte et, tout en regrettant profondément, avec Votre Excellence, la gêne qui existe parmi certaines classes de la population et dans certaines localités particulières, nous pensons, comme Votre Excellence, que le grand nombre continue à jouir d'une somme raisonnable de prospérité.

Nous sommes heureux de pouvoir rendre à Votre Excellence les félicitations qu'Elle nous adresse sur le fait de l'achèvement prochain de la grande entreprise du chemin de fer, qui suivant l'acte de 1867, doit relier l'ancienne province du Canada aux provinces mairtimes, et nous remercions Votre Excellence de nous apprendre que dès le commencement de l'été prochain, la faible portion du chemin Intercolonial, qui n'est pas encore en opération, sera ouverte au trafic, et la correspondance avec les autres réseaux de chemins de fer sera alors établie et permettra de transporter, sans interruptions, les voyageurs et les marchandises, d'Halifax ou de St. Jeán, jusqu'aux chemins de fer les plus reculés d'Ontario.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence que l'ouverture du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, l'année dernière, a été une date remarquable dans l'histoire de cette île, et ne pourra qu'exercer une heureuse influence sur la population et augmenter la prospérité matérielle de l'Île.

Nous éprouvons avec Votre Excellence le regret qu'elle exprime en nous disant que bien que tous les efforts possibles aient été faits pour obtenir un prompt règlement des réclamations du Canada au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de ses pêcheries par les États-Unis, tel qu'il est prévu par le traité de Washington—et bien que, au commencement de l'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté, à la demande des conseillers de Votre Excellence, ait nommé le commissaire impérial, les Etats-Unis n'ont pas encore nommé leur commissaire, et qu'en conséquence il n'a rien été fait.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'Elle a donné effet à l'acte de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier, passé durant la dernière session, en lançant les proclamations et en nommant les juges et les officiers de cette Cour.

Nous attendrons avec intérêt le bill pour simplifier et amender la loi relative aux voituriers publics qui, comme il a plu à Votre Excellence de nous en informer, sera soumis à notre examen, ainsi que le bill contenant des dispositions donnant plus de garantie aux porteurs de polices d'assurance sur la vie.

Le besoin de renseignements exacts et systématiques sur les diverses catégories de crimes et l'importance de recueillir et de classifier les statistiques criminelles ayant engagé l'attention de Votre Excellence, nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence qu'on nous soumettra un bill contenant les dispositions les plus essentielles sur cette matière.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence de nous avoir informés que le Parlement sera invité à prendre des mesures pour faire commencer l'œuvre de la refonte de la loi statutaire.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que les actes législatifs relatifs à l'émancipation des Indiens et à l'administration des affaires indiennes ont été mûrement examinés, qu'on a fait des démarches pour s'assurer des sentiments des Indiens eux-mêmes, et qu'une mesure sur ce sujet sera soumise à notre approbation.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés aussi qu'on nous soumettra une mesure pourvoyant à la meilleure administration des biens et successions des banques en faillite:

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de la promesse que la correspondance, les rapports et les autres documents relatifs à la construction du chemin de fer du Pacifique nous seront soumis.

Nous apprenons de Votre Excellence avec un vif intérêt que pendant la vacance, une députation du gouvernement de *Manitoba* est venue à *Ottawa* pour attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la situation de cette province, et qu'elle a représenté que le revenu de la province n'y était pas au niveau de la dépense ordinaire; que les documents relatifs à cette question seront mis devant nous et que certaines propositions seront offertes à notre examen; et que la législature de *Manitoba* a, dans 'intervalle, adopté quelques mesures afin de réduire la dépense de cette province.

Nous répondons cordialement à l'invitation de Votre Excellence en promettant à Votre Excellence que nous donnerons une entière attention aux divers sujets qu'Elle nous a indiqués et sur les affaires générales qui viendront devant nous, et nous espérons, comme Votre Excellence, que la sagesse et la modération présideront à nos délibérations,

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été unanimement résolu dans l'affirmative:

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneurgénéral, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général a appelé au Sénat Gardner Green Stevens, Ecuier, de Waterloo, dans le comté de Shefford, et l'a nommé pour la division électorale de Bedford, dans la province de Québec, au lieu et place de l'honorable Asa B. Foster, démissionnaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston,)

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 15 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Jeudi, 17 Février 1876.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les documents et la correspondance échangés entre le gouvernement du Canada et l'inspecteur des douanes de la province de la Nouvelle-Ecosse, et tout officier de douane du comté de Lunenbourg, dans la dite province, ou tous autres officiers du gouvernement, relativement à la violation de la loi qui règle le chargement sur le pont des navires, avec les instructions, s'il en existe, données par le gouvernement à ses officiers, sur la mise à exécution de la dite loi.

Vendredi, 18 Février 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever :

Le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates pour compléter le tronçon de voie ferrée, à St. Jean, N.B., connu sous le nom de l'Extension de chemin de fer de Courtney Bay, ce tronçon paraissant être abandonné à l'état regrettable où il se trouve actuellement, malgré les fortes sommes qui ont été dépensées pour les travaux déjà accomplis, et le grand désir manifesté par les marchands et autres d'avoir au port de St. Jean un terminus en eau profonde.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

No. 2.

Aih Alex Alla Arci Arn Baix Bell Ben Bots Bour Cam Chaf

Lundi, 14 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 15 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Chapais,	Kaulbach,	Price,
Alexander,	Cormier,	Leonard,	Read,
Allan,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Reesor.
Archibald,	Dever,	McClelan,	Scott,
Armand,	Dumouchel,	McDonald,	Seymour,
Baillargeon,	Fabre,	McLelan,	Shaw,
Bellerose,	Fergusson,	McMaster,	Simpson,
Benson,	Ferrier.	Macdonald,	Skead.
Botsford,	Girard,	Macfarlane,	Smith,
Bourinot,	Glasier,	Miller,	Sutherland
Bureau,	Guévremont,	Montgomery,	Vidal,
Campbell,	Hamilton (Kingston)	Paquet,	Wark,
Carrall,	Haviland,	Penny,	Wilmot.
Chaffers,	Haythorne,	Perry,	The chartest and the

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Vidal.—Deux pétitions du conseil municipal du comté de Lambton, province d'Ontario.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de la Cité, datée du 10 février 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la Session.)

L'honorable Président, conformément à une résolution du Sénat en date du troi-

sième jour d'avril 1875, viz:

"Qu'en vue de la publication d'une nouvelle édition du livre des constitutions, règles et règlements et de ses appendices, son honneur le président soit prié d'examiner pendant la vacance du parlement les constitutions, règles et règlements du Sénat et de recommander à cette Chambre à la prochaine session les amendements qu'il croira désirables, dans le but surtout, d'assimiler les ordres permanents des deux Chambres au sujet des bills privés, avec son avis sur l'utilité d'insérer dans l'appendice les additions et les amendements faits à l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, et au bas de chaque page, les renvois aux statuts, journaux, ordres en conseil et documents qui ont trait aux intérêts où à la constitution de la Puissance et des différentes provinces qui la composent a présenté son rapport,"

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Ordonné, que le dit rapport et papiers soient déposés sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le rapport de son honneur le Président et les papiers qui y sont annexés soient envoyés à un comité spécial composé des honorables messieurs Scott, Campbell, Bureau, Haviland, Miller, Seymour et du moteur avec instructions de faire imprimer, pour l'usage des membres, telles parties qu'il jugera convenables.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Lundi, 14 février 1876.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable M. Mackenzie, le très-honorable Sir John A. Macdonald, les honorables messieurs Cameron (Cardwell), Cartwright, Cauchon, Cameron (Ontario), Holton et Tupper, messieurs Fréchette, Delorme, Mills, Young, Laurier, Brouse, Wright (Ottawa), et Baby, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité conjoint de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté. A. Patrick, Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du 2 avril 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de tous honoraires et déboursés reçus des membres du Sénat et de la Chambre des Communes

ou de toutes autres personnes, avec indication de leurs noms, pour la présentation de bills privés, depuis le premier janvier 1874 jusqu'à aujourd'hui.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Scerétaire d'Etat a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 3 avril 1875, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un relevé des allocations votées, et toute la correspondance, les rapports et les soumissions reçus par le gouvernement, relativement à l'établissement projeté de balises à feu à Tadousac, comté de Saquenay.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, datée du 25 février 1875, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer devant cette Chambre un état numérique des appels, portés chaque année au comité judiciaire du Conseil Privé, des courssu périeures des différentes provinces du Canada, pendant les cinq années dernières.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton, (Kingston), secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 16 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Jeudi, 17 Février 1876.

Par l'honorable M. Kaulbach :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les documents et la correspondance échangés entre le gouvernement du Canada et l'inspecteur des douanes de la province de la Nouvelle-Ecosse, et tout officier de douane du comté de Lunenbourg, dans la dite province, ou tous autres officiers du gouvernement, relativement à la violation de la loi qui règle le chargement sur le pont des navires, avec les instructions, s'il en existe, données par le gouvernement à ses officiers, sur la mise à exécution de la dite loi.

Par l'honorable M. Girard.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes instructions adressées à l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; aussi copie de tous les Ordres en Conseil non encore publiés relatifs aux dits Territoires, depuis qu'ils ont été organisés; aussi copie de tous rapports et de tonte correspondance officielle entre le lieutenant-gouverneur et le gouvernement fédéral, depuis la nomination du dit lieutenant-gouverneur.

Par l'honorable M. Campbell:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un exposé faisant connaître les quantités employées des lisses d'acier achetées par le gouvernement, et les quantités qui restaient non employées, à la fin de l'année 1875.

Par l'honorable M. Campbell:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la nature générale et la valeur de tous les produits manufacturiers importés des Etats-Unis en Canada pendant les années 1873, 1874 et 1875.

Par l'honorable M. Campbell.

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre un état indiquant approximativement la dépense faite depuis 1873 pour le chemin de fer du Pacifique et ses embranchements, ainsi que pour la ligne têlégraphique qu'on se propose d'établir en rapport avec cette voie ferrée; en termes généraux, l'étendue des travaux exécutés dans chacune des sections suivantes, à savoir : à l'est de la Baie Georgienne, entre la Baie du Tonnerre et le Fort Garry, entre le Fort Garry et Pembina, à l'ouest du Fort Garry et à l'est des Montagnes Rocheuses, et dans la Colombie Britanique.

Interpellation par l'honorable M. Penny.

A-t-il été pris des mesures pour étendre les dispositions du traité xtradition?

Par l'honorable M. Letellier de St. Just :-

Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés ainsi qu'il suit:

BIBLIOTHÈQUE.

Les honorables Messieurs:

ALEXANDER, ALLAN, BAILLARGEON, BOURINOT. CHAPAIS, CORNWALL, HAYTHORNE, WILMOT, TRUDEL, RYAN, REESOR, MILLER, FABRE.

BANQUES, COMMERCE ET CHEMINS DE FER.

Les honorables Messieurs:

ALEXANDER. BENSON, BUREAU, CAMPBELL, CHAPAIS, CHINIC, FERGUSON, FERRIER, HAMILTÓN (Kingston). HOWLAND.

KAULBACH, KENNY, SIR EDWARD, McCLELAN, (Hopewell), McDONALD (Toronto), McMASTER, MACDONALD (Victoria), WARK, MACPHERSON, PRICE, RYAN, SCOTT,

SIMPSON. SKEAD. SMITH. SUTHERLAND, VIDAL, WILMOT, WILSON, LETELLIER de St. Just, BROWN.

DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables Messieurs:

AIKINS. ARMAND. BOTSFORD. CAMPBELL, CARRALL. CORMIER. DICKEY, DICKSON. DUMOUCHEL, GIRARD, HAMILTON (Inkermann),

LEONARD. LETELLIER DEST. JUST, SCOTT, McCLELAN (Hopewell), SEYMOUR, McDONALD (Toronto), SHAW, MACFARLANE, MACPHERSON, MILLER. PAQUET, PENNY, READ,

RYAN, SKEAD. SMITH, WILSON. WILMOT. BROWN.

BILLS PRIVÉS.

Les honorables Messieurs:

AIKINS, ALLAN. ARCHIBALD, ARMAND. BELLEROSE, BOTSFORD. BOURINOT, CORNWALL, DEVER.

DICKSON. FERRIER. FLINT, GIRARD, GUEVRÉMONT, HAVILAND, HAYTHORNE, LETELLIER DE ST. JUST, TRUDÉL MACFARLANE,

MILLER, MONTGOMERY. NORTHUP, ODELL, PAQUET. PERRY, SCOTT, VIDAL.

IMPRESSIONS.

Les honorables Messieurs:

AIKINS, CARRALL, HAYTHORNE, PENNY, SIMPSON, BELLEROSE, FERRIER, MACFARLANE, REESOR, BUREAU, COCHRANE, MILLER, SCOTT, PABRE.

Vendredi, 18 Février 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever:

Le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates pour compléter le tronçon de voie ferrée, à St. Jean, N.B., connu sous le nom de l'Extension de chemin de fer de Courtney Bay, ce tronçon paraissant être abandonné à l'état regrettable où il se trouve actuellement, malgré les fortes sommes qui ont été dépensées pour les travaux déjà accomplis, et le grand désir manifesté par les marchands et autres d'avoir au port de St. Jean un terminus en eau profonde.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873.

No. 3.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mardi, 15 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 16 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient :

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Statement	Aikins,	Cornwall,	Leonard,	Read,
	Alexander,	Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor,
PROPERTY	Allan,	Dickson,	McClelan,	Ryan,
1	Archibald,	.Dumouchel,	McDonald,	Scott.
ì	Armand,	Fabre,	McLelan,	Seymour.
1	Baillargeon,	Ferguson,	McMaster,	Shaw,
1	Bellerose,	Ferrier,	Macdonald,	Simpson,
1	Benson,	Girard,	Macfarlane,	Skead,
3	Botsford,	Glasier,	Macpherson,	Smith,
	Bourinot,	Guévremont,	Mr. mar,	Sutherland,
	Bureau,	Hamilton (Kingston)	, Montgomery,	Trudel,
	Campbell,	Haviland,	Pâquet,	Vidal,
	Carrall,	Haythorne,	Penny,	Wark,
	Chaffers,	Kaulbach,	Perry.	Wilmot.
	Chapais,	Lacoste,	Price,	Wilson.
	Cormier			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

De John Francis Mahon et autres, de la cité de London et ville de Strathroy, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'Echange Nationale."

L'honorable M. Bureau a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire disparaître des doutes sur la validité de certaines élections dans la province de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston),

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 17 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Jeudi, 17 Février 1876.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté-une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les documents et la correspondance échangés entre le gouvernement du Canada et l'inspecteur des douanes de la province de la Nouvelle-Ecosse, et tout officier de douane du comté de Lunenbourg, dans la dite province, ou tous autres officiers du gouvernement, relativement à la violation de la loi qui règle le chargement sur le pont des navires, avec les instructions, s'il en existe, données par le gouvernement à ses officiers, sur la mise à exécution de la dite loi.

Par l'honorable M. Girard.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes instructions adressées à l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; aussi copie de tous les Ordres en Conseil non encore publiés relatifs aux dits Territoires, depuis qu'ils ont été organisés; aussi copie de tous rapports et de toute correspondance officielle entre le lieutenant-gouverneur et le gouvernement fédéral, depuis la nomination du dit lieutenant-gouverneur.

Par l'honorable M. Campbell:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un exposé faisant connaître les quantités employées des lisses d'acier achetées par le gouvernement, et les quantités qui restaient non employées, à la fin de l'année 1875.

Par l'honorable M. Campbell:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la nature générale et la valeur de tous les produits manufacturiers importés des Etats-Unis en Canada pendant les années 1873, 1874 et 1875.

Par l'honorable M. Campbell.

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre un état indiquant approximativement la dépense faite depuis 1873 pour le chemin de fer du Pacifique et ses embranchements, ainsi que pour la ligne têlégraphique qu'on se propose d'établir en rapport avec cette voie ferrée; en termes généraux, l'étendue des travaux exécutés dans chacune des sections suivantes, à savoir: à l'est de la Baie Georgienne, entre la Baie du Tonnerre et le Fort Garry, entre le Fort Garry et Pembina, à l'ouest du Fort Garry et à l'est des Montagnes Rocheuses, et dans la Colombie Britanique.

Interpellation par l'honorable M. Penny.

A-t-il été pris des mesures pour étendre les dispositions du traité d'extradition?

Par l'honorable M. Letellier de St. Just :-

Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés ainsi qu'il suit :

BIBLIOTHÈQUE.

Les honorables Messieurs:

ALEXANDER, ALLAN, BAILLARGEON, BOURINOT, CHAPAIS, CORNWALL, HAYTHORNE, MILLER, REESOR,

RYAN, TRUDEL, WILMOT, FABRE.

BANQUES, COMMERCE ET CHEMINS DE FER.

Les honorables Messieurs:

ALEXANDER, BENSON, BUREAU, CAMPBELL, CHAPAIS, CHINIC, FERGUSON, FERRIER, HAMILTON (Kingston). HOWLAN,

KAULBACH, KENNY, SIR EDWARD, McCLELAN, (Hopewell), McDONALD (Toronto), McMASTER, MACDONALD (Victoria), MACPHERSON, PRICE, RYAN,

SCOTT,

SIMPSON, SKEAD, SMITH. SUTHERLAND, VIDAL, WARK, WILMOT, WILSON, LETELLIER de St. Just, BROWN.

DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables Messieurs:

AIKINS. ARMAND, BOTSFORD, CAMPBELL, CARRALL, CORMIER, DICKEY, DICKSON DUMOUCHEL, GIRARD, HAMILTON (Inkermann),

LEONARD, LETELLIER DEST. JUST, SCOTT, McCLELAN (Hopewell), McDONALD (Toronto), MACFARLANE, MACPHERSON, MILLER. PAQUET, PENNY, READ,

RYAN, SEYMOUR, SHAW, SKEAD, SMITH, WILSON WILMOT, BROWN, CHAFFERS.

BILLS PRIVÉS.

Les honorables Messieurs:

AIKINS, ALLAN, ARCHIBALD, ARMAND, BELLEROSE, BOTSFORD, BOURINOT, CORNWALL, DEVER,

DICKSON, FERRIER, FLINT, GIRARD, GUEVREMONT, HAVILAND, HAYTHORNE, LETELLIER DE 8T. JUST, TRUDEL, MACFARLANE,

MILLER, MONTGOMERY, NORTHUP, ODELL, PAQUET, PERRY, SCOTT. VIDAL.

IMPRESSIONS.

Les honorables Messieurs:

AIKINS, CARRALL, HAYTHORNE, PENNY, SIMPSON, BELLEROSE, FERRIER, MACFARLANE, REESOR, BUREAU,

COCHRANE, MILLER, SCOTT, PABRE.

Vendredi, 18 Février 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever:

Le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates pour compléter le tronçon de voie ferrée, à St. Jean, N.B., connu sous le nom de l'Extension de chemin de fer de Courtney Bay, ce tronçon paraissant être abandonné à l'état regrettable où il se trouve actuellement, malgré les fortes sommes qui ont été dépensées pour les travaux déjà accomplis, et le grand désir manifesté par les marchands et autres d'avoir au port de St. Jean un terminus en eau profonde.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la eompagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873.

Par l'honorable M. Bureau:

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Par l'honorable M. Botsford:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé indiquant le montant des, sommes dépensées pour les terrassements et les clôtures d'enceinte de la place du Parlement, depuis le 1er janvier 1870 au 1er janvier 1876, avec une estimation de la somme nécessaire pour parachever cette place; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour la nouvelle bibliothèque, et donnant séparément le coût des gros ouvrages et le coût des installations intérieures, pendant la même période; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour l'adition d'une aile à l'édifice ouest des Départements, avec une estimation de ce qu'il faudra encore dépenser pour terminer la dite aile.

Par l'honorable M. Read:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre l'entrepreneur de l'embranchement de chemin de fer Baie Georgienne et le gouvernement, depuis la date du contrat.

Lundi, 21 février 1876.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les quantités de travail exécutées par le dragueur à vapeur du gouvernement le "Canadian," pendant l'année dernière, indiquant le coût total des draguages, les havres dragués, la quantité et le coût du travail exécuté dans chaque havre; le nombre et le classement de l'équipage ainsi que les gages payés à chacun des hommes de l'équipage; la quantité de charbon consommée par le dit dragueur durant chaque opération; le lieu où ce charbon a été embarqué, le nom du fournisseur, avec le prix par tonne ou chaldron, indiquant aussi s'il a été employé, indépendamment de l'équipage, des hommes pour les draguages, ou pour le service, comme pilotes ou autrement; si la chose a eu lieu, en quels endroits, quelle a été la nature des services accomplis, et quels gages ont été payés?

Al Al Al Bornes Bornes Bornes Can Chin

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi 16 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 17 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient :

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Read. Leonard, Cormier, Aikins, Letellier de St. Just, Reesor, Alexander, Cornwall. Allan, Dever, McClelan. Ryan. Scott, Dickson, McDonald. Archibald, McLelan, Seymour, Dumouchel, Armand, Mc Master, Baillargeon, Fabre, Shaw, Macdonald, Simpson. Ferguson, Bellerose, Ferrier, Macfarlane, Skead, Benson, Botsford. Girard. Macpherson, Smith, Miller. Sutherland. Bourinot, Glasier, Trudel, Monigomery, Bureau, Guévremont, Vidal, Campbell, Hamilton (Kingston), Paquet, Penny, Carrall, Wark, Haviland Perry, Wilmot. Chaffers, Haythorne, Wilson. Chapais, Kaulbach. Price.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

Du Conseil Municipal du comté de Lambton, province d'Ontario, demandant qu'il soit passée une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

Du dit Conseil Municipal, demandant qu'il soit pris des mesures pour améliorer a navigation de la rivière North Sydenham, depuis Wallaceburg jusqu'à Wilkesport.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé "qu'il "soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant "Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les documents "et la correspondance échangés entre le gouvernement du Canada et l'inspecteur "des douanes de la province de la Nouvelle-Ecosse, et tout officier de douane du comté "de Lunenbourg, dans la dite province, ou tous autres officiers du gouvernement, "relativement à la violation de la loi qui règle le chargement sur le pont des navires, "avec les instructions, s'il en existe, données par le gouvernement à ses officiers, sur "la mise à exécution de la dite loi."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un exposé faisant connaître les quantités employées des lisses d'acier achetées par le gouvernement, et les quantités qui restaient non employées, à la fin de l'année 1875, et l'endroit où se trouvent maintenant ces lisses.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la nature générale et la valeur de tous les produits manufacturiers importés des Etats-Unis en Canada pendant les années 1873, 1874 et 1875.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé:

Qu'il soit présenté à Son Excellence le gouverneur-général une humble adresse priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre un état indiquant approximativement la dépense faite depuis 1873 pour le chemin de fer du Pacifique et ses embranchements, ainsi que pour la ligne télégraphique qu'on se propose d'établir en rapport avec cette voie ferrée; et en termes généraux, l'étendue des travaux exécutés dans chacune des sections suivantes, à savoir: à l'est de la Baie Georgienne, entre la Baie du Tonnerre et le Fort Garry, entre le Fort Garry et Pembina, à l'ouest du Fort Garry et à l'est des Montagnes Rocheuses, et dans la Colombie Britannique.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'af-

firmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 15 février 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Blanchet à la place de celui de M. Holton comme l'un des membres du comité spécial nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membre du comité conjoint de la Bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. Patrick, Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants

CHAMBRE DES COMMUNES, Jeudi, 17 février 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, pour informer leurs honneurs que les membres du comité spécial des impressions, savoir:—Messieurs Bourassa, Bowell, Church, Delorme, De Veber, Dymond, Goudge, Lanthier, Laird. Ross (Middlesex), Ross (Prince-Edouard), Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), et Wallace (Norfolk), agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat,

Attesté,

A. Patrick, Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Resolu, que les honorables messieurs Alexander Allan, Baillargeon, Bourinot, Chapais, Cornwall, Fabre, Ferguson, Haythorne, Miller, Montgomery, Reesor, Ryan, Trudel et Wilmot, composent un comité pour aider son honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message de mardi dernier.

Ordonné, que la dite résolution soit communiqué à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été,

Résolu, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Benson, Brown, Bureau, Campbell, Chapais, Chinic, Ferguson, Ferrier, Hamilton (Kingston) Howlan, Kaulbach, McClelan, McDonald (Toronto) McMaster, Macdonald (Victoria), Macpherson, Montgomery, Rice, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith, Sutherland, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson, et le moteur, composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer pendant la présente session, auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Lctellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs, Aikins, Armand, Botsford, Brown, Campbell, Carrall, Chaffers, Cormier, Dickey, Dickson, Dumonchel, Girard, Hamilton, (Inkerman), Leonard, McClelan, (Hopewell), McLelan (Londonderry) McDonald (Toronto) Macfarlane,

Macpherson, Miller, Paquet, Penny, Read, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Skead, Smith, Wilmot, Wilson et le moteur, composent un comité pour examiner les comptes contingents du Sénat pendant la présente session et en faire rapport,

Sur motion de l'honorable, M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Aikins, Allan, Archibald, Armand, Bellerose, Botsford, Bourinot, Cornwall, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Guévremont, Haviland, Haythorne, Macfarlane, Miller, Montgomery, Northup, Odell, Paquet, Perig Scott, Trudel, Vidal, et le moteur composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

il a été

Résolu, que les honorables messieurs Aikins, Carrall, Haythorne, Penny, Simpson, Bellerose, Ferrier, McLelan, Macfarlane, Reesor, Bureau, Cochrane, Scott, Fabre, et le moteur composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre, pendant la présente session et soient chargés d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message reçu aujourd'hui.

Ordonné, que la dite résolution soit communiqué à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Résolu, que les honorables MM. Aikins, Alexander, Bureau, Brown, Campbell, Dickey, Letellier de St. Just, Macpherson, Miller, Perry et le moteur, composent un comité pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 18 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Vendredi, 18 Février 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever :

Le gouvernement va-t-il prendre des mesures immédiates pour compléter le tronçon de voie ferrée, à St. Jean, N.B., connu sous le nom de l'Extension de chemin de fer de Courtney Bay, ce tronçon paraissant être abandonné à l'état regrettable où il se trouve actuellement, malgré les fortes sommes qui ont été dépensées pour les travaux déjà accomplis, et le grand désir manifestélpar les marchands et autres d'avoir au port de St. Jean un terminus en eau profonde.

Par l'honorable M. Kaulbach:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la eompagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873.

Par l'honorable M. Bureau:

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Par l'honorable M. Botsford:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé indiquant le montant des sommes dépensées pour les terrassements et les clôtures d'enceinte de la place du Parlement, depuis le 1er janvier 1870 au 1er janvier 1876, avec une estimation de la somme nécessaire pour parachever cette place; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour la nouvelle bibliothèque, et donnant séparément le coût des gros ouvrages et le coût des installations intérieures, pendant la même période; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour l'adition d'une aile à l'édifice ouest des Départements, avec une estimation de ce qu'il faudra encore dépenser pour terminer la dite aile.

Par l'honorable M. Read:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre l'entrepreneur de l'embranchement de chemin de fer Baie Georgienne et le gouvernement, depuis la date du contrat.

Lundi, 21 février 1876.

Par l'honorable M. Kaulbach :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les quantités de travail exécutées par le dragueur à vapeur du gouvernement le "Canadian," pendant l'année dernière, indiquant le coût total des draguages, les havres dragués, la quantité et le coût du travail exécuté dans chaque havre; le nombre et le classement de l'équipage ainsi que les gages payés à chacun des hommes de l'équipage; la quantité de charbon consommée par le dit dragueur durant chaque opération; le lieu où ce charbon a été embarqué, le nom du fournisseur, avec le prix par tonne ou chaldron, indiquant aussi s'il a été employé, indépendamment de l'équipage, des hommes pour les draguages, ou pour le service, comme pilotes ou autrement; si la chose a eu lieu, en quels endroits, quelle a été la nature des services accomplis, et quels gages ont été payés?

Par l'honorable M. Botsford :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de tous les rapports et autres documents communiqués au Département des Postes par l'inspecteur des postes du Nouveau-Brunswick et contenant le résultat de l'information faite par lui sur la conduite du maître de poste de Sackville; avec copie de tous certificats de conduite ou recommendations en faveur de ce maître de poste.

Par l'honorable M. Girard:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes instructions adressées à l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; aussi copie de tous les Ordres en Conseil non encore publiés relatifs aux dits Territoires, depuis qu'ils ontlété organisés; aussi copie de tous rapports et de toute correspondance officielle entre le lieutenant-gouverneur et le gouvernement fédéral, depuis la nomination du dit lieutenant-gouverneur.

No. 5.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Jeudi, 17 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 18 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DA VID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Alexander, Allan, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, Carrall, Chaffers,	Cormier, Cornwall, Dever, Dickson, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston), Haviland, Haythorne,	Penny, Perry,	Read, Reesor, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Simpson, Skead, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé Que c'est l'opinion de cette Chambre que le gentilhomme huissier de la verge noire ait la permission d'occuper les chambres dont son prédécesseur avait l'usage avec les priviléges dont il jouissait.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Los pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Reesor:—De Robert Campbell de la ville de Whitby, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Campbell:—De la banque de la cité de Montréal, et de la banque Royale Canadienne de Toronto.

L'honorable M. Letellier de St. Just, ministre de l'agriculture, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été lu par le greffier, et il est comme suit:

DUFFERIN.

Honorables Messieurs du Sénat,

Je vous remercie sincèrement pour votre adresse et l'assurance de support qu'elle contenait. Je suis persuadé que vous prêterez votre assistance à tous mes efforts dans les intérêts de la Puissance.

Hotel du Gouvernement, Ottawa, 17 février 1876.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé indiquant le montant des sommes dépensées pour les terrassements et les clôtures d'enceinte de la place du Parlement, depuis le 1er janvier 1870 au 1er janvier 1876, avec une estimation de la somme nécessaire pour parachever cette place; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour la nouvelle bibliothèque, et donnant séparément le coût des gros ouvrages et le coût des installations intérieures, pendant la même période; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour l'adition d'une aile à l'édifice ouest des Départements, avec une estimation de ce qu'il faudra encore dépenser pour terminer la dite aile.

La question de concours étant mise sur dite motion, elle a été résolu dans l'affir-

mative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre l'entrepreneur de l'embranchement de chemin de fer Baie Georgienne et le gouvernement, depuis la date du contrat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolu dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. McClelan,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 21 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

étitions à présenter.

apports de comités à présenter.

Pétitions à lire,

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Lundi, 21 février 1876.

1876 Par l'honorable M. Kaulbach:

février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les quantités de travail exécutées par le dragueur à vapeur du gouvernement le "Canadian," pendant l'année dernière, indiquant le coût total des draguages, les havres dragués, la quantité et le coût du travail exécuté dans chaque havre; le nombre et le classement de l'équipage ainsi que les gages payés à chacun des hommes de l'équipage; la quantité de charbon consom' mée par le dit dragueur durant chaque opération; le lieu où ce charbon a été embarqué, le nom du fournisseur, avec le prix par tonne ou chaldron, indiquant aussi s'il a été employé, indépendamment de l'équipage, des hommes pour les draguages, ou pour le service, comme pilotes ou autrement; si la chose a eu lieu, en quels endroits, quelle a été la nature des services accomplis, et quels gages ont été payés?

1876 Par l'honorable M. Botsford :

17 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de tous les rapports et autres documents communiqués au Département des Postes par l'inspecteur des postes du Nouveau-Brunswick et contenant le résultat de l'information faite par lui sur la conduite du maître de poste de Sackville; avec copie de tous certificats de conduite ou recommandations en faveur de ce maître de poste.

Par l'honorable M. Girard :

17 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre : cette Chambre copie de toutes instructions adressées à l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest aussi copie de tous les Ordres en Conseil uon encore publiés relatifs aux dits Territoires, depuis qu'ils ont été organisés; aussi copie de tour rapports et de toute correspondance officielle entre le lieutenant-gouverneur et le gouvernement fédéral, depuis la nomination du dit lieu tenant-gouverneur.

Par l'honorable M. Kaulbach:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre : cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du Câble direct, le compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlan tique, depuis le 1er octobre 1873.

Par l'honorable M. Aikins:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous le yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

Pour mercredi, 23 février 1876.

Par l'honorable M. Bureau :

18 "Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement d l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et docu ments.

ORDRE DU JOUR.

Pour lundi, 21 février 1876

1876

16 février.—Deuxième lecture du bill A relatif à la validité d'élections dans la province de Québec.—(Hon. M. Bureau.)

No. 6.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Vendredi, 18 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

MEG

SKANCES DU SKNAT.

OTTAWA:

Imprimás par MacLean, Roger et Cir.
1876.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 21 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DA VID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:'

Aikins, Alexander, Allan, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Carrall, Chaffers,	Cornwall, Dever, Dickey, Dickson, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston), Haviland,	Leonard, Letellier de St. Just, McClelan, McDonald, Me Lelan, McMaster, Macdonald, Macfarlane, Macpherson, Miller, Montgomery, Páquet, Penny,	Read, Reesor, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Simpson, Skead, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark, Wilmot,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Read: de John Turner et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Skead :- de la chambre de commerce de la Puissance.

Par-l'honorable M. Leonard:—de la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada.

Par l'honorable M. McClelan (Hopewell):—de Luke Byron et autres, de Campo Bello, dans le comté de Charlotte, province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de Québec, en date du 12 février 1876.

Et aussi une liste des actionnaires de la banque des marchants du Canada, en date du 30 juin 1875.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Seymour, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la session, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à onze membres.

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macpherson, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à cinq membres.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Allan, il a

été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a étê Ordonné que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 21 février 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

second rapport:

Votre comité a examiné la pétition de John Francis Mahon et autres, de la cité de London et de la ville de Strathroy, dans la province d'Ontario, demandant un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie de la Bourse Nationale, et a trouvé l'avis donné suffisant.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM MILLER,
Président

L'honorable M, Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté à la Chambre son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à sept membres.

Sur motion de l'hanorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

> Bureau du Greffier du Sénat, Lundi, 21 février 1876.

Dans l'affaire de Fo'ert Campbell, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certife par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres piescrit par la 84e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

L'honorable M. Reesor a présenté à la Chambre l'affidavit suivant de signification de l'avis du bill de divorce:

AVIS.

Il est par le présent donné avis que demande sera faite au Parlement du Canada, à la session qui se tiendra après l'expiration de six mois, à dater du jour du présent avis, par Robert Campbell, de la ville de Whitby, comté d'Ontario, province d'Ontario, marchand, d'un bill de divorce à l'effet de dissoudre son mariage avec Eliza Maria Campbell, son épouse, de la dite ville de Whitby, pour cause d'adultère.

Da'é à Whitby co 29e jour de juin }
A. D. 1875.

ROBERT CAMPBELL.

COMTÉ D'ONTARIO. Je, Erastus Francis Howard, du township de Whitby, dans le comté d'Ontario, huissier du shérif, étant dûment assermenté, fais serment et dis:

1. Dans l'après-midi du lundi, cinquième jour de juillet 1875, sur les dix heures du soir, j'ai signifié en propres mains à Eliza Maria Campbell, épouse de Robert Campbell, de la ville de Whitby, marchand, une copie conforme de l'avis ei-annexé de demande de divorce, en lui remettant à elle-même la dite copie, à la maison de sa mère dans la ville de Whitby.

En signifiant le dit avis à la dite Eliza Maria Campbell, je lui ai dit que je lui faisais cette signification à l'instance et à la demande de son mari. Elle m'a répondu "Je suppose qu'il faut que je reçoive celui-ci comme j'ai reçu l'autre." (Elle faisait

allusion à un avis semblable que je lui ai signifié l'année dernière.

Je connais la dite Eliza Maria Campbell depuis dix-neuf ou vingt ans.

Assermenté devant moi en la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, ce 7e jour de juillet A.D. 1875.

R. H. JOHN GUNN, J. P.

ERASTUS F. HOWARD.

Alors, Erastus Francis Howard, de la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, province d'Ontario, huissier du shériff a été appelé à la barre du Sénat et étant assermenté, a été examiné comme suit :

1. D. Dites votre nom, le lieu de votre résidence et votre état.

R. Erastus Francis Howard, du township de Whitby, comté d'Ontario, huissier du Shérif.

2. D. Connaissez-vous Robert Campbell, de la ville de Withby, comté d'Ontario, marchand, pétitionnaire, demandant un acte du parlement pour divorcer d'avec sa femme? et depuis quand le connaissez-vous?

R. Je le connais depuis environ vingt-cinq ans.

3. D. Connaissez-vous Eliza Maria Campbell, sa femme, née Eliza Byrnes? depuis

quand la connaissez-vous? L'avez-vous connu intimement?

R. Je la connais, et l'ai connue depuis son enfance. Je l'ai connue intimement avant et depuis son mariage avec Robert Campbell, pétitionnaire, demandant un bill de divorce, et jusqu'à l'époque où elle a quitté le toît du dit Robert Campbell.

4. D. Regardez ce papier marqué A. En avez-vous signifié copie à Eliza Maria Campbell, et si vous l'avez fait, en quel temps, en quel l'eu et dans quelles circonstances?

R. J'ai signifié le 5e jour de juillet 1875. une copie écrite de l'avis A qui m'est présentement montré, à la dite Eliza Maria Campbell, à la demande de sa mère Henrietta Byrnes, dans la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, dans la province d'Ontario, en remettant entre les mains de la dite Eliza Maria Campbell copie de l'avis marqué A, laquelle copie elle a alors et là reçue de moi. Je lui dis en même temps que le dit avis était un avis de demande de divorce de la part de son mari, et qu'il lui était signifié à la demande et à l'instance de son dit mari. Je lui dis aussi que cet avis était publié dans les journaux de la dite ville de Whitby, et du village d'Oshawa, dans le dit comté d'Ontario, appelés: "Whitby Gazette" et "Ontario Reformer.'

La dite Eliza Maria Campbell me dit alors qu'elle supposait qu'elle devait recevoir le dit avis, comme elle avait reçu l'autre, voulant dire un avis semblable que je lui

avais signifié le huitième jour de juillet 1874.

J'ai donc le dit 5e jour de juillet dans une note au dos du dit avis marqué A, fait mention du temps, du lieu et des circonstances de la dite signification; la dite note est ici produite sous la cote B.

Le dit Erastus Francis Howard a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé

Que la pétition de Robert Campbell, de la ville de Whitby, province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son marriage avec Eliza Maria Byrnes soit maintenant lue et reçu.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition de Robert Campbell a été lue et reçue,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les quantités de travail exécutées par le dragueur à vapeur du gouvernement le "Canadian," pendant l'année dernière, indiquant le coût total des draguages, les havres dragués, la quantité et le coût du travail exécuté dans chaque havre; le nombre et le classement de l'équipage ainsi que les gages payés à chacun des hommes de l'équipage; la quantité de charbon consommée par le dit dragueur durant chaque opération; le lieu où ce charbon a été embarqué, le nom du fournisseur, avec le prix par tonne ou chaldron, indiquant aussi s'il a été employé, indépendamment de l'équipage, des hommes pour les draguages, ou pour le service, comme pilotes ou autrement; si la chose a eu lieu, en quels endroits, quelle a été la nature des services accomplis, et quels gages ont été payés?

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolu dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux.des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Rotsford, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé

Qu'il soit préset té une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de tous les rapports et autres documents communiqués au Département des Postes par l'inspecteur des postes du Nouveau-Brunswick et contenant le résultat de l'information faite par lui sur la conduite du maître de poste de Sackville; avec copie de tous certificats de conduite ou recommandations en faveur de ce maître de poste.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, a proposé, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes instructions adressées à l'honorable Alexander Morris, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; aussi copie de tous les Ordres en Conseil non encore publiés relatifs aux dits Territoires, depuis qu'ils ont été organisés; aussi copie de tous rapports et de toute correspondance officielle entre le lieutenant-gouverneur et le gouvernement fédéral, depuis la nomination du dit lieutenant-gouver-

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Ryan a présenté à la Chambre une pétition de la chambre de commerce de la Puissance, demandant que les industries manufacturières du pays soient protégées contre la concurrence active des manufacturiers américains et aussi contre le système de primes ou de drawbacks, équivalant à des primes accordées par des nations étrangères à l'exportation en Canada de certains produits manufacturés.

La dite pétition a été alors lue avec la permission de la Chambre.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire " disparaître des doutes sur la validité de certaines élections dans la province de " Québec."

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 22 Fevrier 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Mardi, 22 Février 1876.

1876 Par l'honorable M. Aikins:

18 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

Pour mercredi, 23 février 1876.

Par l'honorable M. Bureau:

18 "Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

1876 Par l'honorable M. Miller:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet du prolongement du chemin de fer de l'est dans cette province.

Par l'honorable M. Kaulbach:

15 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873.

Pour Jeudi, 24 février 1876.

Par l'honorable M. Read:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

No. 7

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Lundi, 21 Février 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 22 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Leonard,	Read,
Alexander,	Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor,
Allan,	Dickey,	McClelan,	Ryan,
Archibald,	Dickson,	McDonald,	Scott,
Armand,	Dumouchel,	McLelan,	Seymour,
Baillargeon,	Fabre,	McMaster,	Shaw,
Bellerose,	Ferguson,	Macdonald,	Simpson,
Benson,	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
Botsford,	Girard,	Macpherson,	Sutherland,
Bourinot,	Glasier,	Miller,	Trudel,
Bureau,	Guévremont,	Montgomery,	Vidal,
Carrall,	Hamilton (Kingston), Páquet,	Wark,
Chaffers,	Haviland,	Penny,	Wilmot,
Chapais,	Haythorne,	Perry,	Wilson.
Cormier,	Kaulbach,	Price,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Gardner Green Stevens a été introduit, entre les honorables messieurs Letellier de St. Just et Wilmot.

L'honorable M. Stevens a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier. Ordonné, Qu'il soit iuscrit au journal, et il est comme suit:

CANADA.



[L. S.]

DUFFERIN.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre Fidele et bien-aimé Gardner Green Stevens de notre Province de Québec dans notre Puissance du Canada:—

SALUT:-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Bedford de notre Province de Québec, et Nous vous commandons dit Gardner Green Stevens que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En voi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: Témoin, notre trèsfidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir Frederic Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de notre très-illustre Ordre de St. Patrice, et Chevalier Commandeur de notre très-honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, en notre Puissance du Canada, ce douzième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et seize et de notre Règne la trente-neuvième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada. Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur _a table :

Par l'honorable M. Fabre: De William Smith Amies, de Guernsay, une des îles de la Manche.

Par l'honorable M. Benson: - De la compagnie manufacturière Welland Vale.

Par l'honorable M. Baillargeon : - De la chambre de commerce de Québee.

Par l'honorable M. Ryan: —De la compagnie de chemin de fer St. Laurent et Ottawa, —de la compagnie d'assurance et de placement Citizen—et de la compagnie d'éclairage au gaz du Canada.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:

De la banque de la Cité et de la banque Royale Canadienne, demandant qu'il soit passé un acte confirmant une convention de fusion conclue entre les dites banques et les constituant en une seule banque sous le nom de : "Banque Unie du Canada."

L'honorable M. McMaster a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque de Commerce en date du 31 janvier 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DU COMITÉ, 22 février 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce

qui suit, comme son troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Robert Campbell, de la ville de Whitby, province d'Ontario, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Eliza Maria Byrne, et a constaté que les prescriptions de la règle soixante-treize de cette Chambre ont été observées.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM MILLER,

Président.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre son rapport pour l'année finissaut le 31 décembre 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Reesor a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour faire droit à Robert Campbell."

Le dit bill a été lu pour la première fois,

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé:

Que le dit bill soit lu une seconde fois, mercredi, le huitième jour de mars prochain; et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit Robert Campbell soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à Eliza Maria Byrnes, alias Eliza Maria Campbell, sa femme, et qu'avis lui soit donnée de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'imposibilité de lui donner cet avis et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par le conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit Robert Campbell comparaisse devant cette Chambre, le huitième jour de mars prochain, afin d'être examiné, lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que peut avoir commis sa temme ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou quelque autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à quelque personne pour cause de relations criminelles avec la dite femme de lui, le dit Robert Campbell.

Et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat, ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle co-ha-

bitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 23 Février 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

28082

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 23 février 1876.

1876 Par l'honorable M. Bureau:

18 février.—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Par l'honorable M. Miller :

21 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse au sujet du prolongement du chemin de fer de l'Est dans cette province. 1876 Par l'honorable M." Kaulbach:

21 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873.

Pour Jeudi, 24 février 1876.

Par l'honorable M. Read :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

Par l'honorable M. Wilson:

22 " Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera jeudi, reste ajournée jusqu'au jeudi, 2 mars prochain, à 8 heures.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par !'honorable M. Haviland:

Luck to whall of the closest was a marrie officer

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bian faire déposer sur le bureau de cette, Chambre copie du rapport fait, l'été dernier, par M. Shanky sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

103 C

No. 8.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mardi, 22 Feorier 1876.

PROCES-VERBAUX

DEG

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 23 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins.	Cornwall,	Leonard,	Read,
	Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor,
Alexander,	Dickey,	McClelan,	Ryan,
Allan,		McDonald,	Scott,
Archibald,	Dickson,	McLelan,	Seymour,
Armand,	Dumouchel,		
Baillargeon,	Fabre,	McMaster,	Shaw,
Bellerose,	Ferguson,	Maedonald,	Simpson,
Benson.	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
	Girard.	Macpherson,	Stevens,
Botsford,	Glasier,	Miller,	Sutherland,
Bourinot,		Montgomery,	Trudel.
Bureau,	Guévremont,	D'	Vidal,
Carrall,	Hamilton (Kingston),		The state of the s
Chaffers,	Haviland,	Penny,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Perry,	Wilmot,
Cormier,	Kaulbach,	Price,	Wilson.
Cornecor,	,	1	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Ryan:—De Jas Reckie et autres, de la cité de Montréal;—de A. Murray, président de la compagnie de la Puissance pour la fonte des caractères d'imprimerie;—de la compagnie Lovell d'impression et de publication;—de Duvernay frères et Dansereau;—de T. et R. White;—de J. Starke et compagnie;—de Graham et eompagnie;—de John C. Becket;—de Callahan et Meany;—de L. Laframboise;—de L. O. David;—de A. Côté;—de G. F. Casey;—de Tarte et Desjardins;—de Léger Brousseau;—de Siméon Marcotte;—de L. B. Gounais;—de James Cairee;—de L. Dansereau;—de John J. Foote;—de la compagnie canadienne d'impression;—de A. A. Stevenson;—de Robt. Romaine;—de Babcock, Higgins et compagnie;—de Thos.

Larkin;—de Geo. J. Gilhardt;—de G. A. Joslin;—de H. C. Cabana;—de MacLean, Roger et compagnie;—de A. S. Woodburn;—de la compagnie d'impression et de publication du Citizen;—de A. M. Burgess;—de I. B. Taylor;—de Bélanger frères;—de W. A. Moorhouse, et de E. W. Barton, tous imprimeurs de la Puissance.

Par l'honorable M. Leonard: --- De William Bell et autres, de la province d'Ontario, ingénieurs licenciés.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De John Turner et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de prêt anglaise et canadienne."

De la chambre de commerce de la Puissance; demandant le rétablissement du droit différentiel de dix par cent sur le thé et le café importés des *Etats-Unis*.

De la compagnie d'assurance contre l'incendie maritime du *Canada*; demandant un acte d'incorporation pour étendre ses opérations dans toutes les provinces de la Puissance et des *Etats-Unis* d'*Amérique*.

Et de Luke Byron et autres, de Campo Bello, dans le comté de Charlotte, province du Nouveau-Brunswick; demandant l'abolition de la taxe sur les rets et sur les pêches en claies.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures du district d'*Herville* pour l'année 1875.

Et aussi les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. Miller secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et de tous Ordres en Conseil au sujet du prolongement du chemin de fer de l'Est dans cette province.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres des Conseil Privé.

L'honorable M. Kaulback, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des communications et de la correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du Câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873; et aussi de toutes correspondances au sujet de l'extension des lignes de ces compagnies dans la Puissance.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à demain à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 24 Février 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 24 février 1876.

1876 Par l'honorable M. Read:

21 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

Par l'honorable M. Wilson:

22 " Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera jeudi, reste ajournée jusqu'au jeudi, 2 mars prochain, à 8 heures.

1876 Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par !'honorable M. Haviland:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bian faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie du rapport fait, l'été dernier, par M. Shanly sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Pour Vendredi, 25 février 1876.

Par l'honorable M. Aikins:

22 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

	MPRIMÉS	
	PAR	
1876.	MPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE	OTTAWA:
	ROGER	
	ET (
	DIE.	

-

A	
Z	
0	
田	
3	
DU	DES
S A	
NA	
1	

PROCES-VERBAUX

CO

hi	
-	
Mercredi.	
00	
2	
0	
~	
~	
10	
2.	
-	
10	
2.0	
23	
ALC: N	
-3	
Février	
6	
-	
- 5	
-	
00	
3	
1876.	
-	
-	
0	
19/10	

Session,
3e
Parlement,
39
Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

30

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 24 Fevrier 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Alexander, Allan, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, Carrall, Chaffers, Chapais,	Cormier, Cornwall, Dever, Dickey, Dickson, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston) Hayiland, Haythorne,	Kaulbach, Leonard, Letellier de St. Just, McClelan, McDonald, McLelan, Macdonald, Macfarlane, Miller, Montgomery, Páquet, Penny, Perry, Price, Read,	Reesor, Ryan, Scott, Seymour, Shaw, Simpson, Skead, Stevens, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson.
--	---	--	---

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Campbell:—de la compagnie de publication et d'impression du Mail de Toronto (à responsabilité limitée);—de la banque Mécanique de Montréal.

Par l'honorable M. Aikins:--de l'honorable M. C. Cameron et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jours les pétitions suivantes ont été lues:

De la compagnie manufacturière de Welland Vale, demandant le renouvellement d'un brevêt d'invention pour une ferrure connue sous le nom de "Rodden's Improved Capped Ferrule or Socket."

De William Smith Amies, de Guernsey, une des îles de la Manche, demandant un acte qui lui accorde un brevét d'invention pour un nouvel engrais artificiel pour lequel le dit pétitionnaire a déjà obtenu un brevêt d'invention dans la Grande-Bretagne.

De la chambre de commerce de *Québec*, demandant que de nouveaux sémaphores soient établis sur les phares, et que les lignes de télégraphe soient prolongées sur les rivages, côtes et îles du golfe *St. Laurent*.

De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et du St. Laurent, demandant un acte qui autorise la compagnie à prélever certaines sommes d'argent et à donner les garanties nécessaires à cette fin.

De la compagnie d'amélioration dite la "Citoyenne" demandant un acte pour permettre à la compagnie de créer un fonds sur la vie et de changer son nom en celui de "La compagnie d'assurance du Canada la "Citoyenne."

De la compagnie canadienne d'éclairage au gaz, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation.

L'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée jusqu'à jeudi, le second jour de mars prochain, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston),
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 2 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 2 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Bureau:

23 février.—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Par l'honorable M. Read :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

24 février.-Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par !'honorable M. Haviland:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bian faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie du rapport fait, l'été dernier, par M. Shanly sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Aikins:

25 Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 2 mars 1876.

1876

28 février	-Deuxième lect vince de	Québec.—	(Hon.	м. В	ureau.)				
OTTAWA: IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE. 1876.	olove ut vice seav saga al organ commen of compless a coid and to comple of the vice and the condition the condition	or pacte on development of the second of the	SÉANCES DU SÉNAT	BEC	PROCÈS-VERBAUX	A 16 at days of the core	Jeudi, 24 Février 1876.	3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.	No. 10.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 2 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DA VID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Dever.	Letellier de St. Just,	Price.
Alexander,	Dickey,	McClelan,	Read,
Archibald.	Dickson,	McDonald,	Reesor,
Armand,	Fabre,	McLelan,	Ryan,
Baillargeon,	Ferguson,	McMaster,	Scott,
Bellerose,	Ferrier,	Macdonald,	Seymour,
Benson,	Girard,	Macfarlane,	Shaw,
Botsford,	Glasicr,	Miller,	Skead,
Bourinot,	Guévremant,	Montgomery,	Smith,
Bureau,	Hamilton (Kingste		Sutherland,
Carrall.	Haviland.	Odell,	Trudel,
Chaffers,	Haythorne,	Pâquet,	Vidal,
Chapais,	Kaulbach,	Penny,	Wark,
Cormier,	Lacoste,	Perry.	Wilmot.
Cornwall,	Leonard,	The second second second	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable président:—de l'assemblée générale de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Dickey:—de James Domville, M. P., et autres, de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswiek.

Par l'honorable M. Ryan:—de M. Darling, président de le chambre de commerce de Montréal,—de Charles W. Gould, président de l'association de la halle au blé de Montréal, et autres, de la cité de Montréal,—de marchands, capitaines de navires, et autres, intéressés dans la navigation du fleuve et golfe St. Laurent.

Par l'honorable M. Kaulbach:—de Ozro Morrill, du township de Stanstead, province de Québec.

Par l'honorable M. Bureau :- de la compagnie de Crédit Foncier du Bas Canada.

Par l'honorable M. Penny:--de A. Murray, président de la compagnie de commerce maritime du Canada, Montréal,--de A. Cross et autres, de la cité de Montréal,--de de l'honorable Joseph Gibb Robertson, de la cité de Sherbrooke, et autres, de Toronto, London, Kingston, Ottawa, Québec et Montréal, dans la Puissance du Canada et de la cité de New-York, dans les Etats-Unis d'Amérique,--et de MM. Lymans, Clare et Cie., et autres, de la cité de Montréal, manufacturiers et autres.

Par l'honorable M. Skead:--de la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, et de la chambre de commerce de la Puissance.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues séparément:

De R. Jas. Reekie et autres, de la cité de Montréal; demandant l'incorporation de "La Compagnie du Pont Royal Albert."

De A. Murray, président de la compagnie de la Puissance pour la fonte des earactères d'imprimerie;—de la compagnie Lovel d'impression et de publication;—de Duvernay frères et Dansereau;—de T. et R. White;—de J. Starke et compagnie;—de Graham et compagnie;—de John C. Becket;—de Callahan et Meany;—de L. Laframboise;—de L. O. David;—de A. Côté;—de G. F. Casey;—de Tarte et Desjardins;—de Léger Brousseau;—de Siméon Marcotte;—de L. B. Gounais;—de James Cairee;—de L. Dansereau;—de John J. Foote;—de la compagnie canadienne d'impression;—de A. A. Stevenson;—de Robt. Romaine:—de Babcock, Higgins et compagnie;—de Thos. Larkin;—de Geo. J. Gilhardt;—de G. A. Joslin;—de H. C. Cabana;—de McLean, Roger et compagnie;—de A. S. Woodburn;—de la compagnie d'impression et de publication du Citizen;—de A. M. Burgess;—de I. B. Taylor;—de Bélanger frères;—de W. A. Moorhouse, et de E. W. Barton, tous imprimeurs de la Puissance; demandant que le droit sur les lettres d'imprimerie soit égal à celui imposé sur les autres produits manufacturiers importés.

Et de William Bull et autres, ingénieurs licenciés de la province d'Ontario; demandant que "l'acte des matelots, 1875" soit amendé de manière à les soustraire au

contrôle des capitaines des navires sur lesquels ils sont engagés.

L'honorable président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages et sépultures des districts de Beauharnais et Montmagny, province de Québec, pour l'année 1875.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de St. Hyacinthe, en date du 20 février 1876.

10

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de St. Jean, datée de St. Jean, province de Québec, le 3 janvier 1876.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la Session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit:

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat certains papiers ayant rapport à la position financière de la province de Manitoba.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 29 février 1876.

Rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 26 octobre 1875.

Le comité du Conseil Privé a pris en considération le mémoire ci-joint, rédigé par l'honorable ministre de la justice au nom du sous-comité du Conseil nommé pour conférer avec l'honorable W. Davis, premier ministre et trésorier, et l'honorable M. Royal, ministre des travaux publics de la province de Manitoba, au sujet de la situation financière de cette province; et il fait respectueusement rapport qu'il adhère aux vues exprimées par le sous-comité dans ce mémoire, et suggère qu'il soit approuvé, et qu'une copie de ce mémoire et des présentes minutes soient transmises pour la considération du gouvernement de Manitoba.

Pour copie conforme, (Signé) W. A. HIMSWORTH, Greffier, Conseil Privé.

25 Octobre 1875.

Le soussigné, chargé de rédiger un mémoire sur les débats qui se sont élevés récemment au sujet de l'état des finances de Manitoba, prend la liberté de faire rapport comme suit:

Que M. Davis, premier ministre et trésorier, et M. Royal, ministre des travaux publics de la province, sont entrés en communication avec le sous-comité du conseil

sur cette question

Ils signalent le fait qu'à l'égard du Nouveau-Brunswick il a été fait par l'A. de l'A. B. du N., 1867, une allocation additionnelle de \$63,000 par année pendant dix ans à compter de l'époque de la Confédération; qu'à l'égard de la Nouvelle-Ecosse il a été fait une allocation additionnelle de \$82,698 par année pendant dix ans, en conséquence de l'allocation accordée au Nouveau-Brunswick; qu'à l'égard de la Colombie Britannique, son allocation, à raison de sa dette comme à raison de sa population, a été basée sur une population présumée de 60,000 habitants, tandis que sa population réelle n'excédait pas 11,000; qu'à l'égard de l'Ile du Prince-Edouard, son allocation, à raison de sa dette, a été calculée au taux de \$50 par tête sur le chiffre de sa population, et non pas au taux de \$27 77 qui était le taux fixé pour les autres provinces, et qu'une allocation spéciale de \$45,000 par année lui a été accordée parce qu'elle n'avait pas de terres de la Couronne, tandis qu'à l'égard de Manitoba, qui ne possède pas non plus de terres publiques à sa disposition, l'allocation à cette province à raison de sa dette a été calculée d'après une population de 17,000 habitants seulement au taux de \$27 77 par tête, et que son allocation, à raison de sa population, a été éga-jement calculée d'après ce chiffre de 17,000 âmes.

Ils signalent le fait que les ressources totales de la province provenant du Gou vernement Fédéral sont comme suit :-

Allocation spéciale	\$30,000 13,600	
50 p. c d'int. sur \$472,090 de dette à \$27 77 par tête 50 p. c d'int. sur \$79,357 de dette additionnelle telle que réglée	23,604	
en 1873	3,967	85
Total	\$71,172	35

Ils disent que l'augmentation dans le revenu de la Province représente un chiffre iusignifiant, attendu que le seul item important a été celui des licenses pour la vente des boissons qui, à une certaine époque, ont rapporté environ \$10,000, mais que cet item, par le double effet d'une loi rigoureuse concernant les licences et du transport à la cité de Winnipeg des fonds provenant des licences accordées dans les limites de cette corporation, a été réduit à une somme bien minime.

Ils représentent encore que les seules sources de revenu public, vû que la Province ne possède pas de terres publiques, consistent dans les licenses de mariage et les honoraires de cour, mais qu'on ne peut pas espérer de retirer aucune somme con-

sidérable de l'une ou de l'autre de ces deux sources.

Ils prétendent qu'eu égard au fait que la masse de la population se compose de nouveaux colons, ils ne peuvent espérer de retirer immédiatement de la taxe locale aucune somme considérable, et que toute tentative faite aujourd'hui dans le but de prélever par ce moyen un revenu important retarderait d'une manière sérieuse l'avancement de la Province.

Ils font allusion au fait que, depuis le court espace de temps qui s'est écoulé à compter de la constitution de la Province, la population s'est accrue de 12,000 à 36,000 âmes environ, et que cet accroissement a augmenté d'une manière très-considérable les dépenses du gouvernement, et ils expriment l'opinion que la population conti-

nuera ainsi à augmenter pendant plusieurs années.

Ils signalent le fait que, pour administrer les affaires publiques de la Province jusqu'à ce jour, la somme de \$158,386 11, telle que portée dans les livres du Gouvernement Fédéral, lors du règlement des comptes jusqu'au 30 juin 1875, entre la Province et le Gouvernement Fédéral, a été avancée par ce dernier pour combler le déficit dans le revenu; que dans le cas où la somme ainsi avancée serait capitalisée, l'intérêt à 5 p. c. s'élèverait à \$7,919 30, ce qui réduirait le revenu que la Province retire du Gouvernement Fédéral à \$63,253 04.

Il leur a été demandé de produire une évaluation des dépenses, pour l'avenir,

basées sur l'échelle la plus économique possible.

De cette évaluation, qui est jointe à la présente minute, il ressort que leur calcul des dépenses s'élève à \$106,765 par année, ce qui laisserait un déficit annuel de plus de \$43,000.

Après examen de cette évaluation, le sous-comité du Conseil fait remarquer que le fonctionnement du mécanisme du gouvernement entraîne une dépense de \$50.000 à \$60,000, ce qui comprend presque tout le revenu réel, tandis qu'on propose de consacrer de \$40,000 à \$50,000 aux services seulement de l'administration de la justice, de l'éducation, de l'agriculture, des travaux publics et des fins de bienfaisance.

Le sous-comité est d'opinion que les frais de fonctionnement du gouvernement, tels qu'indiqués dans l'évaluation, sont disproportionnément considérables, et qu'on ne peut attendre de résultats satisfaisants à moins d'adopter un système plus simple et

moins dispendieux, et d'user d'une plus grande économie.

Il serait peut-être difficile d'adopter pour le moment une forme plus simple et plus rudimentaire de gouvernement responsable qui, dans l'opinion du sous-comité, aurait mieux convenu a un pays tel que Manitoba durant les premières années de son existence politique; mais le sous-comité croit que le peuple de cette province devrait être invité à étudier sérieusement l'a-propos de faire des changements qui puissent empêcher l'absorption de la plus grande partie de son revenu disponible par les

frais de fonctionnement de son gouvernement, et en laisser dans tous les cas une bonne partie pour l'entretien et l'avancement des intérêts matériels de la Province. Même si d'autres modifications radicales ne sont pas opérées, il semble au sous-comité que la forme actuelle du gouvernement devrait être simplifiée et rendue moins coûteuse par l'abolition de la seconde Chambre et par une réduction notable des autres frais de gouvernement et de législation, et que (dans le cas où l'on se proposerait de dépenser une somme plus considérable que la subvention donnée par le gouvernement fédéral) des mesures devraient être prises afin d'augmenter dans une mesure suffisante le revenu provenant des ressources locales pour éviter des déficits à l'avenir.

Le sous comité est d'avis que, eu égard aux circonstances, pourvu que le gouvernement local et la législature opèrent dans leur système des changements qui (sans diminuer la somme qui doit être affecté aux fins de l'éducation, de l'agriculture, des travaux publics, de la charité et de l'administration de la justice) feraient tomber les dépenses à un chiffre n'excédant pas (indépendamment du montant du revenu local) la somme de \$90,000,—il serait à propos de porter au compte de la dette, à titre d avance, la balance due au gouvernement fédéral, et d'inviter le Parlement à accorder à la province une subvention annuelle snpplémentaire de \$26,746 96, somme nécessaire pour élever à \$90,000 le revenu qu'elle retire du gouvernement fédéral,—cette subvention devant commencer le 1er juillet 1875 et continuer jusqu'en 1881, époque où la province aura droit à la subvention basée sur l'augmentation de la population d'après le recensement qui sera fait cette année là.

Le sous-comité remarque que le gouvernement du Canada a donné à bail jusqu'à l'année 1880, moyennant un loyer annuel de \$2,000, les bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui servent, à Winnipeg, d'hôtel du Gouvernement; et comme ce loyer, ainsi que les frais de réparation, a jusqu'ici été supporté par le Canada, le sous-comité ne peut recommander que pendant la durée de ce bail le loyer soit changé; mais il recommande que, vu l'augmentation de la subvention, les réparations soient

payées par la province à partir du 1er juillet 1875.

EDWARD BLAKE.

ESTIMATIONS, ETC., DU GOUVERNEMENT CIVIL.

mer of counteering the standard that and a side merriage was another			and the manual ready
10. Assemblée Législative:	8	cts.	and I ago
24 membres à \$300			er all who excite
24 membres a \$500	150	00	
Frais de route	800		
Orateur	700		
Greffler	100		
Sergent-d'armes	500		
Messager			
Greffier extra, traduction, papeterie, etc	1,100	00	11,150 00
			11,100 00
20. Conseil Législatif: 7 membres à \$300	2,100	00	
7 membres à \$300	2,100	00	
Frais de route			
Orateur			d busineerstein
Huissier de la verge noire			sorrog such
Greffier	700		th co-inferred at
Greffier extra, traduction, papeterie, etc	300	00	2 515 00
he as burished as a research on la residence on to revenue	254320	AND S	3,715 00
30. Gouvernement Civil:	0.000	0.0	
Trésorier provincial	2,000		
Ministre des Travaux Publics	2,000	00	
Secrétaire provincial	2,000	UU	
Procureur-Général	3,000	UU	Some na mod
Ministre de l'Agriculture	1,000	00	
Greffier du Conseil Exécutif	500	00	

Constitute of the Constitute o	\$	cts.
Secrétaire privé du LieutGouverneur	1,000	00
Député-trésorier provincial.	1,200	00
Depute-secretaire provincial	1,200	00
Messager pour le bureau du converneur	GOO	00
2 messagers pour le lieut,-gouverneur	1 000	00
Administration de la justice	5 000	nn
Depute-gremer en 101 et papeterie	2 100	00
inducation	10 000	00
Agriculture	2 000	00
Onemins et ponts	0 000	00
Edifices publics	7 000	00
residence du neutgouverneur.	6000	00
Charte, ashes et hophaux	1,000	00
Gardien du bureau du gouverneur	300	
Prison provinciale	6 000	00
Impressions		
Divers	9,000	
	5,000	00

30,800 00

\$106,765 00

L'hon. R. A. DAVIS,

26 Octobre 1875.

Trésorier Provincial, Manitoba, Russell House,

Ottawa,

Monsieur,—J'ai instruction de vous transmettre ci-joint, pour l'information du gouvernement de la province de *Manitoba* copie d'un ordre de son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil au sujet des représentations que vous avez faites ainsi que l'hon. M. Royal, de la part de ce gouvernement, à l'égard de la position financière de la province.

J'ai, &c.,

(Signé,)

EDOUARD J. LANGEVIN,

Sous-Secrétaire d'Etat.

"RUSSELL HOUSE," Ottawa, 27 Oct. 1875.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'aujourd'hui contenant une copie d'un ordre en conseil au sujet des représentations que nous avons faites au nom du gouvernement de la province de *Manitoba* à l'égard de la position financière de la province.

L'abolition du conseil législatif dans le but de simplifier le rouage politique et de diminuer les dépenses de la législation a toujours été la politique de la présente administration, et nous ne nous attendons pas de rencontrer de sérieuses difficultés dans le règlement final de cette question à la prochaine session de la législature provinciale.

Nous comprenons que le règlement des comptes entre le gouvernement de la Puissance et la province de *Manitoba* est final, et que la dette de la province sera fixée au montant indiqué dans le dit ordre en conseil.

Nous n'avons aucun doute que la décision qui a été prise par le gouvernement de la Puissance à l'égard des affaires financières de notre province, sera reçue avec plaisir

par toute la population de *Manitoba*, démontrant, comme elle le fait, l'intérêt qui est manifesté à l'égard de son progrès et de sa prospérité.

Nous avons, etc.,

(Signé),

R. A. DAVIS.

Trés. Prov., Man.
J. ROYAL.

Min. des Travaux Publics,

Manitoba.

L'honorable R. W. Scott,
Sécrétaire d'Etat, Ottawa.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le temps limité pour recevoir les pétitions des bills privés soit pro-

longé à jeudi, le seizième jour de mars courant.

L'hon. M. Scott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour définir et régler les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers publics par terre et par eau."

Le dit bill a éte lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Letellier de St. Just a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour enlever des doutes dans les actes y mentionnés concernant la corporation des commissaires du havre de Québec.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 3 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Bureau:

2 mars.—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

"Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

1876 Par l'honorable M. Haviland:

2 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie du rapport fait, l'été dernier, par M. Shanly sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Pour Lundi, 6 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Alexander:

"Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises en ce qui regarde la nomination d'analystes des substances alimentaires et des boissons, sous l'empire de l'acte de 1874 contre la falsification des substances, et pour la mise en pratique des dispositions de ce statut?

Par l'honorable M. Read:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

Par l'honorable M. Aikins:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

Pour Mardi, 7 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Dever :

2 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre les autorités de la ville de St. Jean, N.-B. et le gouvernement fédéral, au sujet du tronçon de prolongement dit de "Courtney Bay" du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la jetée de délestage et aux terrains nécessaires pour la construction;—avec aussi un état des sommes déjà dépensées sur ces travaux.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 3 mars 1876.

1876

18 février.—Deuxième lecture du bill A, relatif à la validité d'élections dans la province de Québec.—(Hon. M. Bureau.)

No. 11.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Jeudi, 2 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

ORDER DU JOUR.

per l'anno de l'accont l'accont Bureau ;

ANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 3 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Dever,	Letellier de St. Just,	Price,
Alexander,	Dickey.	McClelan,	Read,
Archibald,	Dickson,	McDonald,	Reesor,
Armand,	Dumouchel,	McLelan,	Ryan,
Baillargeon,	Fabre,	McMaster.	Scott.
Bellerose.	Ferguson,	Macdonald,	Seymour,
Benson,	Ferrier,	Macfarlane,	Shaw,
Botsford.	Girard,	Miller,	Skead,
Bourinot,	Glasier,	Montgomery,	Smith.
Bureau.	Guévremont,	Northup,	Sutherland,
Carrall,	Hamilton (Kingston)		Trudel,
Chaffers,	Haviland,	Paquet,	Vidal,
Chapais,	Haythorne.	Penny,	Wark,
Cormier.	Kaulbach,	Perry,	Wilmot,
Cornwall,	Leonard,	,	and the first training

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickson:—de la compagnie du pont suspendu de Clifton,—et de l'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Alexander:—de l'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Smith:—de John J. Grange et autres, de la cité de Toronto, et de l'honorable R. W. W. Carrall et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Benson:—de James H. Taylor et autres, ingénieurs licenciés de la province d'Ontario,—et de la compagnie d'agence et de prêt de Londres et du Canada (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. Trudel:—du président de la banque St Jean-Baptiste et autre s directeurs provisoires de la dite banque.

Par l'honorable M. Bellerose:—du révérend V. W. Vigneulle, en religion, frère Armin Victor, Visiteur Provincial de la société des Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada; Jean Routier, en religion, frère Flamian, Directeur à Montréal;—Louis Laberge, en religion, frère André, directeur à Ottawa.

Par l'honorable M. Mc Master:—de la compagnie de chemin de fer Grand Occidental et de la compagnie de jonction de la rive du lac Ontario, et de la compagnie de pont de la rivière Détroit.

Par l'honorable M. Macdonald:—de Richard Lippincott Denison et autres, membres du comité des actionnaires particuliers du chemin de fer du Nord.

Par l'honorable M. Leonard:—de la compagnie du chemin de fer Sud du Canada, et la compagnie de pont du Sad du Canada.

Par l'honorable M. Baillargeon:—de MM. O. L. Richardson et fils, de H. Poliquin et autres, et de Ed. Lemieux et autres, de la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:-

De la compagnie d'impressions et de publications du *Mail* (à responsabilité limitée), de *Toronto*; demandant un acte qui l'autorise à émettre des actions préférentielles au montant et aux conditions requis par les besoins de la compagnie.

De la banque des Artisans; demandant un acte pour autoriser la réduction du fonds capital payé de la banque, de quarante pour cent au moins—l'émission d'actions préférentielles jusqu'au montant de trois cent mille piastres, et l'anéantissement de toutes actions reçues par la banque en paiement d'actions dues à la banque.

De l'honorable M. Cameron et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie de prêt et de placement de Toronto (à responsabilité limitée.)

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

3 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessous et constate qu'il a été donné de

chacune un avis suffisant, à savoir, les pétitions

De la banque de la cité et de la banque Royale Canadienne, demandant un acte à l'effet de conférer un traité de fusionnement de ces deux institutions et de les constituer en une seule banque sous le nom de "Banque consolidé du Canada;

tuer en une seule banque sous le nom de "Banque consolidé du Canada;

De la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada, demandant
un acte d'incorporation qui lui permette d'opérer dans les provinces canadiennes et

aux Etats-Unis;

De William Smith Amies, de Guernsey, de la Manche, demandant un acte qui lui accorde un brevet d'invention pour un engrais artificiel nouveau, que le pétitionnaire a déjà fait breveter en Angleterre;

De la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Ottava, demandant un acte par lequel elle soit autorisée à se procurer certaines sommes d'argent et à fournir

la garantie nécessaire;

De la compagnie la Citoyenne d'assurance et de placement, demandant un acte à l'effet de lui permettre de lui créer un fonds d'opérations sur la vie et de changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance la Citoyenne du Canada."

De la compagnie canadienne d'éclairage au gaz, demandant un acte pour amender

son acte d'incorporation, et

De R. Jas. Reekie et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte d'incorpora-

tion sous le nom de compagnie du Pont Royal Albert.

Votre comité a aussi examiné la pétition de John Turner et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie Canadienne et Ecossaise de prêt" et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis local, votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM MILLER, Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de John Turner et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, tel que recommandé par le quatrième rapport du comité les ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Haviland, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie du rapport fait, l'été dernier, par M. Shanly sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

La question de concours était mise surla dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

Le Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi,

Lundi, 6 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 6 mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Alexander:

2 mars.—Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises en ce qui regarde la nomination d'analystes des substances alimentaires et des boissons, sous l'empire de l'acte de 1874 contre la falsification des substances, et pour la mise en pratique des dispositions de ce statut?

Par l'honorable M. Read:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne. 1876 Par l'honorable M. Aikins:

2 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services.

Par l'honorable M. Dickey:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des sommes dépensées pour le compte du Canada par l'agence d'émigration de Londres, indiquant toutes les dépenses faites par cette agence depuis le 30 juin au 1er janvier dernier, y compris les salaires, frais de route, loyer et autres déboursés; aussi les sommes employées pour aider l'émigration, avec mention particulière des sommes employées pour l'envoi de travailleurs agricoles affiliés aux unions de travailleurs agricoles; aussi copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et l'agent général à Londres ou d'autres fonctionnaires de l'agence, au sujet des changements apportés à l'organisation de cette branche de service.

Par l'honorable M. Bureau:

Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot :

" Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Pour Mardi, 7 mars 1876.

Par l'honorable M. Dever :

"
"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre les autorités de la ville de St. Jean, N.-B. et le gouvernement fédéral, au sujet du tronç în de prolongement dit de "Courtney Bay" du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la jetée de délestage et aux terrains nécessaires pour la construction;---avec aussi un état des sommes déjà dépensées sur ces travaux.

Par l'honorable M. Penny:

3 "Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, il est à désirer que des moyens convenables soient adoptés pour assurer l'exactitude des états mensuels de situation des banques canadiennes, publiés dans la Gazette Officielle par l'autorité de l'auditeur général.

Par l'honorable M. Haythorne:

Que se propose de faire le gouvernement pour remplir la condition du pacte fédéral avec l'Ile du Prince-Edouard ayant trait à la communication à vapeur pendant l'hiver entre l'Île et la terre ferme?

1876 Par l'honorable M. Ryan:

3 mars.—Les banques incorporées ont-elles transmis et transmettent-elles régulièrement chaque mois au gouvernement les états de situation exigés par les actes 34 Vic., ch. 5 et 38 Vic., ch. 17; et a-t-on lieu de suspecter, d'après les données de quelques-uns de ces états, que certaines de ces données aient été en quelque cas erronées ou déceptives?

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs dettes.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 6 mars 1876

1876

- 1 2 mars.—Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.— (Hon. M. Scott.)
- 2 " " Deuxième lecture. (Bill D) pour lever certains doutes au sujet de l'acte des commissaires du havre de Québee. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
- 3 " Deuxième lecture. (Bill A) relatif à la validité d'élections dans la province de Québec.—(Hon. M. Bureau.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Vendredi, 3 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DEG

SEANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIR.

1876

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 6 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Alexander, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, Carrall, Chaffers, Chapais,	Cormier, Cornwall, Dever, Dickey, Dickson, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston), Haviland,	Odell,	Penny, Perry, Price, Read, Reesor, Ryan, Scott, Seymour, Skead, Smith, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark,
		Odell, Påquet,	Wark, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées séparément et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston):-de la société de réforme de Kingston.

Par l'honorable M. Macpherson:—de Donald Cameron, un ancien de l'église St. André, Bayfield, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Campbell:—de la compagnie de Crédit Foncier du Canada,—de l'honorable J. J. (1660tt et autres, de la cité de Montréal,—et du très révérend évêque du diocèse de la terre de Rupert, en rapport avec l'église d'Angleterre et du comité exécutif de cette synode.

Par l'honorable M. McMaster: -de l'association des commis-voyageurs du Canada

Par l'honorable M. Vidal:—de R. W. Cassells et autres, directeurs provisoires de la banque des Provinces-Unies.

Par l'honorable M. Chapais :--de Jas. G. Ross et autres, de la cité de Québec.

Par l'honorable Président:—du corps des anciens de Paris de l'église presbytérienne du Canada,—et de John Fennings Taylor, ex-greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De l'assemblée générale de l'église presbytérienne en Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher effectivement tout travail et trafic qui ne seraient pas nécessaires sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De James Domville, M. P., et autres, de la Puissance du Canada, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque privilégiée de Londres, A., et de l'Amérique du Nord."

De M. Darling, président de la chambre de commerce de Montréal; de Charles A. Gould, président de l'association de la halle au blé de Montréal, et autres, de la cité de Montréal, marchands, capitaines de navires, et autres, intéressés dans la navigation du fleuve et golfe St. Laurent, demandant que des mesures soient prises pour l'établissement d'une communication télégraphique entre l'Île du Prince-Edouard, les îles de la Madeleine et Rochers aux Oiseaux situés au milieu du golfe St. Laurent, afin d'obtenir de ses endroits, pendant le cours de l'hiver, des informations importantes.

De Ozro Morrill, du township de Stanstead, province de Québec; demandant un acte autorisant l'émission d'un brevet d'invention pour certaines améliorations dans les navettes des machines à coudre.

Du Crédit Foncier du Bas-Canada, demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

De A. Cross et autres, de la cité de Montréal; demandant un acte d'incorporation leur permettant de faire des opérations comme une compagnie d'agence et de prêt.

De l'honorable Joseph Gibb Robertson, de la cité de Sherbroke, et autres, de Toronto, London, Kingston, Ottawa, Québec, et Montréal, dans la Puissance du Canada, et de la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Corporation de prêt sur garanties canadiennes."

MM. Lymans, Clare, et Cie et autres, de la cité de Montréal, manufacturiers et autres, demandant qu'une politique nationale et permanente soit adoptée relativement aux douanes; et que cette politique doit avoir en vue l'imposition de droits égaux ou réciproques sur ce qui concerne le commerce avec l'union américaine.

De la compagnie d'amélioration du hant de l'Ottawa; demandant que certains amendements soient faits à son acte d'incorporation.

De la chambre de commerce de la Puissance, demandant que des mesures soient prises pour établir des lignes de télégraphe, qui longeraient les côtes du golfe St. Laurent et réuniraient les principales îles du dit golfe St. Laurent au système télégraphique actuel.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Nationale, datée du 1er mai 1875,—et aussi une liste des actionnaires de la banque Impériale du Canada, datée du 10 février 1876.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Letellier de St. Just, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 17 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la nature générale et la valeur de tous les produits manufacturiers importés des Etats-Unis en Canada pendant les années 1873, 1874, et 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposé sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport de l'Imprimeur de la reine concernant la distribution des Statuts de la Puissance du Canada pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Campbell, a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour confirmer la fusion de la banque de la Cité et de la banque Royale Canadienne, et pour incorporer la banque Consolidé du Canada."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Read, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou autre octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

La question de concours étant mise sur la dite adresse, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de sous-inspecteurs des pénitenciers dans Manitoba et la Colombie Britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill est lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 7 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Dickey:

3 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des sommes dépensées pour le compte du Canada par l'agence d'émigration de Londres, indiquant toutes les dépenses faites par cette agence depuis le 30 juin au 1er janvier dernier, y compris les salaires, frais de route, loyer et autres déboursés; aussi les sommes employées pour aider l'émigration, avec mention particulière des sommes employées pour l'envoi de travailleurs agricoles affiliés aux unions de travailleurs agricoles; aussi copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et l'agent général à Londres ou d'autres fonctionnaires de l'agence, au sujet des changements apportés à l'organisation de cette branche de service,

1876 Par l'honorable M. Bureau:

2 mars.—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir du fonctionnement de l'acte de faillite de 1875 et des amendements qu'il y aurait à faire à cette loi, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot :

Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par l'honorable M. Dever :

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée entre les autorités de la ville de St. Jean, N.-B. et le gouvernement fédéral, au sujet du tronçon de prolongement dit de "Courtney Bay" du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la jetée de délestage et aux terrains nécessaires pour les constructions;—avec aussi un état des sommes déjà dépensées sur ces travaux.

Par l'honorable M. Penny:

3 " Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, il est à désirer que des moyens convenables soient adoptés pour assurer l'exactitude des états mensuels de situation des banques canadiennes, publiés dans la Gazette Officielle par l'autorité de l'auditeur général.

Par l'honorable M. Haythorne:

Que se propose de faire le gouvernement pour remplir la condition du pacte fédéral avec l'Ile du Prince-Edouard ayant trait à la communication à vapeur pendant l'hiver entre l'Ile et la terre ferme?

Par l'honorable M. Ryan?

"Les banques incorporées ont-elles transmis et transmettent-elles régulièremeut chaque mois au gouvernement les états de situation exigés par les actes 34 Vic., ch. 5 et 38 Vic., ch. 17; et a-t-on lieu de suspecter, d'après les données de quelques-uns de ces états, que certaines de ces données aient été en quelque cas erronées ou déceptives?

Par l'honorable M. Ryan:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs dettes,

Pour Mercredi, 8 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Aikins :

6 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services, aussi un état indiquant la différence entre les prix payés pour des onvrages d'impression et de reliure exécutés en dehors des contrats, et les prix payés aux entrepreneurs pour les mêmes espèces d'ouvrage; aussi un état faisant voir la quantité d'impressions exécutées en dehors des contrats, et donnant le nom des imprimenrs et la différence dans les prix respectifs; aussi un état des fournitures de bureau qui ont été achetées par chacune des provinces du Canada, dans le cours de l'année dernière, avec mention du prix auquel les mêmes fournitures pourraient être déllvrées par le bureau de papeterie du gouvernement.

The control of the co

ORDRE DU JOUR.

Pour Maidi, 7 mars 1876.

1876

- 1 2 mars.—Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.—
 (Hon. M. Scott.)
- 2 " " Deuxième lecture. (Bill D) pour lever certains doutes au sujet de l'acte des commissaires du havre de Québec. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
- 3 " Deuxième lecture. (Bill A) relatif à la validité d'élections dans la province de Québec.—(Hon. M. Bureau.)

RDRE DU JOUR,

Lundi, 6 mars 1876.

30

Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

No. 13,

PROCES-VERBAUX

DES

田 AN CH 00 DU SEN A

H

23

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE. 1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 7 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Allina	Cornwall,	Leonard,	Penny,
Aikins,	Dever.	Letellier de St. Just.	Price.
Alexander,		McClelan,	Read.
Archibald,	Dickey,	McDonald,	Reesor.
Armand,	Dickson,	McLelan,	
Baillargeon,	Dumouchel,		Ryan,
Bellerose,	Fabre,	McMaster,	Scott,
Benson,	Ferguson,	Macdonald,	Seymour,
Botsford,	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot.	Girard,	Macpherson,	Smith,
Bureau,	Glasier,	Miller, -	Sutherland,
Campbell,	Guévremont,	Montgomery,	Trudel,
Carrall,	Hamilton (Kingston),	Northup,	Vidal,
Chaffers,	Haviland,	Odell,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Påquet,	Wilson.
Cormier.	Kaulbach,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey:—De Thomas J. Gillespie et autres, et de Rowland Crocker et autres, du comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Benson:—D'Edward C. Jones et William Chaplin, de Ste. Catherine, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Campbell:—Du président et des directeurs de la banque St. Laurent.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De la compagnie du pont suspendu de Clifton; demandant un amendement à son acte d'incorporation pour changer la date de la réunion annuelle pour l'élection des directeurs, du 1er lundi de juillet au second mardi de juillet de chaque année.

De l'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie canadienne britannique de prêt et de crédit.

De l'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie canadienne britannique de placement."

De John J. Grange et autres, de la cité de Toronto, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance mutuelle du Canada.

De l'honorable R. W. W. Carrall et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie nationale de prêt et d'assurance sur la vie du Canada."

De James H. Taylor et autres, ingénieurs licenciés de la province d'Ontario; demandant que l'Acte des matelots 1875, soit amendé de manière à les soustraire au contrôle des capitaines de navires sur lesquels ils sont engagés.

De la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada*, (à responsabilité limitée); demandant un acte pour amender son acte d'incorporation en limitant ses pouvoirs de faire des emprunts.

De R. M. Hubert, président de la banque St. Jean-Baptiste de Montréal, et autres, demandant que le temps limité par l'acte 38 Vic., chap, 59, pour obtenir le certificat y mentionné soit prolongé dans leur cas au 1er de mai 1877.

Du révérend V. W. Vigneulle, en religion, frère Armin Victor, Visiteur Provincial de la société des Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada; Jean Routier, en religion, frère Flamian, Directeur à Montréal;—Louis Laberge, en religion, frère André, directeur à Ottawa, deman lant un acte d'incorporation pour la dite société sous le nom de Frères des Ecoles de la Doctrine Chrétienne en Canada.

De la compagnie du grand chemin de fer Occidental; demandant certains amenments à son acte d'incorporation.

De la compagnie de jonction de chemin de fer du Grand Occidental et de la rive du Lac Ontario, demandant un acte pour prolonger le temps limité pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer projeté par les pétitionnaires et pour d'autres fins.

De la compagnie de pont de la rivière Détroit; demandant un acte pour prolonger le temps limité pour le commencement et l'achèvement du pont et des autres travaux projetés par les pétitionnaires et pour d'autres fins.

De Richard Lippincott Denison et autres, membres du comité des actionnaires particuliers du chemin de fer Septentrional, demandant qu'il soit passé un acte qui leur permette de recueillir des fonds, et d'élire parmi eux quelqu'un pour les représenter dans le bureau de la dite compagnie, et veiller à leurs intérêts.

De la compagnie du pont méridional du Canada; demandant un acte pour prolonger le temps limité pour le commencement et l'achèvement du pont projeté par les pétionnaires.

De la compagnie du chemin de fer méridional du Canada; demandant un acte qui permette à la compagnie d'émettre des débentures préférentielles.

De MM. O. L. Richardson et frères et autres, de la province de Québec; demandant l'imposition d'un droit sur l'écorce de pruche exportée aux Etats-Unis.

De F. Poliquin et autres, de la province de Québec ; demandant l'imposition d'un droit sur l'écorce de pruche exportée aux Etats-Unis.

D'Edouard Lemieux et autres, de la province de Québec; demandant qu'on adopte une politique nationale et qu'on la maintienne à l'avenir par rapport aux droits de douane, et que cette politique ait en vue l'application de droits égaux et réciproques sur les échanges avec l'Union américaine;

L'honorable M. Miller du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :-

CHAMBRE DE COMITÉ.

7 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui ont été donnés, savoir :

De la compagnie manufacturière de Welland Vale, demandant le renouvellement

d'un certain brevêt d'invention pour une virole perfectionnée;

De la compagnie d'imprimerie et de publication du Mail (à responsabilité limitée) demandant un acte qui lui permette d'émettre des actions privilégiées jusqu'à concurrence de la somme et aux conditions que demandent les besoins de la compagnie;

De la banque des artisans; demandant un acte qui autorise la réduction du capital versé de la banque jusqu'à concurrence de quarante pour cent au moins; qui autorise aussi l'émission d'actions privilégiées pour une somme de trois cent mille piastres, et la radiation de toutes les actions qui ont été acceptées par la banque en règlement de ses créances;

D'Ozro Morrill, du township de Stanstead, province de Québec; demandant un acte qui lui accorde des lettres patentes pour certains perfectionnements apportés aux

navettes de machines à coudre;

Du Crédit Foncier du Bas-Canada; demandant certains amendements à son acte d'incorporation;

De A. Cross et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte d'incorporation

qui les autorise à exercer le négoce de compagnie de prêt et d'agence;

De l'honorable Joseph Gibb Robertson, de la ville de Sherbrooke, et autres, des cités de Toronto, London, Kingston, Ottawa, Québec et Montréal, en Canada, et de la cité de New York, Etats-Unis, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie de crédit et de prêt- sur garanties canadiennes";

- Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et a trouvé les avis insuffi

sants sous le rapport de la durée de leur publication, savoir :

De l'honorable M. C. Cameron et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie Nationale de crédit et de placement de Toronto (à responsabilité limitée);

De James Domville, M. P. et autres, de la cité de St. Jean, Province du Nouveau-Brunswick, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque incorporée de

Londres et de l'Amérique du Nord"; et

De la compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa, demandant certains ame

dements à son acte d'incorporation;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces cas, vû que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions de l'honorable M. C. Cameron et autres, de la cité de Toronto,—de James Domville, M. P., et autres, de la cité de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick,—et de la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa. tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Letellier de St. Just, ministre de l'Agriculture, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Exceller ce le gouverneur-général, datée du 21 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de tous les rapports et autres documents communiqués au Déportement des Postes par l'inspecteur des Postes du Nouveau-Brunswick et contenant le résultat de l'information faite par lui sur la conduite du maître de poste de Sackville; avec copie de tous certificats de conduite ou recommandations en faveur de ce maître de poste.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des sommes dépensées pour le compte du Canada par l'agence d'émigration de Londres, indiquant toutes les dépenses faites par cette agence depuis le 30 juin au 1er janvier dernier, y compris les salaires, frais de route, loyer et autres déboursés; aussi les sommes employées pour aider l'émigration, avec mention particulière des sommes employées pour l'envoi de travailleurs agricoles affiliés aux unions de travailleurs agricoles; aussi copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et l'agent général à Londres ou d'autres fonctionnaires de l'agence, au sujet des changements apportés à l'organisation de cette branche de service.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la

correspondance échangée entre les autorités de la ville de St. Jean, N.-B. et le gouvernement fédéral, au sujet du tronçon de prolongement dit de "Courtney Bay" du chemin de fer Intercolonial jusqu'à la jetée de délestage et aux terrains nécessaires pour les constructions ;-avec aussi un état des sommes déjà dépensées sur ces

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour définir et régler, les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers, dans certains cas."

Sur motion de l'honorable M. Scott. secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour lever des doutes auxquels donneut lieu certains actes concernant la corporation des commissaires du hare de Québec."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour lever des doutes touchant la validité de certaines élections dans la province de Quêbec." Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 8 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Aikins:

6 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services, aussi un état indiquant la différence entre les prix payés pour des onvrages d'impression et de reliure exécutés en dehors des contrats, et les prix payés aux entrepreneurs pour les mêmes espèces d'ouvrage; aussi un état faisant voir la quantité d'impressions exécutées en dehors des contrats, et donnant le nom des imprimenrs et la différence dans les prix respectifs; aussi un état des fournitures de bureau qui ont été achetées par chacune des provinces du Canada, dans le cours de l'année dernière, avec mention du prix auquel les mêmes fournitures pourraient être déllvrées par le bureau de papeterie du gouvernement.

1876 Interpellation par l'honorable M. Bourinot :

7 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par l'honorable M. Penny:

Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, il est à désirer que des moyens convenables soient adoptés pour assurer l'exactitude des états mensuels de situation des banques canadiennes, publiés dans la Gazette Officielle par l'autorité de l'auditeur général.

Par l'honorable M. Haythorne:

Que se propose de faire le gouvernement pour remplir la condition du pacte fédéral avec l'Île du Prince-Edouard ayant trait à la communication à vapeur pendant l'hiver entre l'Île et la terre ferme?

Pour Jeudi, 9 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Campbell:

Avant de passer un nouveau contrat pour la construction de l'embranchement de chemin de fer de la Baie Georgienne, le gouvernement le mettra-t-il en adjudication avec publicité et concurrence, et les conditions de ce nouveau contrat seront-elles soumises à l'approbation du Parlement?

Par l'honorable M. Read:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les deniers qui figuraient au crédit du gouvernement, en Angleterre, soit chez les agents financiers du gouvernement ou dans les banques ou chez les agents de banques, à la date du ler février 1876.

Pour Vendredi, 10 mars 1876.

Par l'honorable M. Read:

Que, dans l'opinion de cette Chambre, la pratique suivie par le gouvernement en ce qui regarde le dépôt des fonds publics dans les banques du pays, est de nature à produire des extentions et des contractions anormales et fâcheuses dans le mouvement monétaire, et est en conséquence préjudiciable aux intérêts du pays.

Par l'honorable M. Ryan:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie-quelconque de leurs dettes.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 8 mars 1876

1876

	10.0	
1	22 février	.— Deuxième lecture. (Bill B) pour faire droit à Robert Campbell, et que le dit R. Campbell comparaisse à la barre, et soit entendu par son conseil.—(Hon. M. Reesor.)
2	6 mars	-Deuxième lecture. (Bill Ch. Com.) Assistants-inspecteurs de pénitenciers dans le Manitoba.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)
3	" "	Deuxième lecture. (Bill Ch. Com.) Collection de statistiques criminelles(Hon. M. Letellier de St. Just.)
4	7 "	Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.— (Hon. M. Scott.)
5		Deuxième lecture. (Bill D) pour lever certains doutes au sujet de l'acte des commissaires du havre de Québee. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
6		Deuxième lecture. (Bill A) relatif à la validité d'élections dans la province de Québec.—(Hon. M. Bureau.)

OTTAWA: IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIR. 1876.	organistation of the control of the	SÉANCES DU SÉNAT	PROCÈS-VERBAUX	Mardi, 7 wars 1876.	No. 14. 3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 8 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Alexander, Archibalà, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, Carrall, Chaffers, Chapais, Chinic, Cormier,	Cornwall, Dever, Dickey, Dickson, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingster) Haviland, Haythorne, Kaulbach,	Leonard, Letellier de St. Just, McClelan, McDonald, McLelan, McMaster, Macdonald, Macfarlane, Macpherson, Miller, Montpemery, on), Northup, Odell, Pâquet, Penny,	Perry, Price, Read, Reesor, Ryan, Scott, Seymour, Simpson, Skead, Smith, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark, Wilmot, Wilson.
--	--	---	---

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal:--du conseil municipal du comté d'Ontario.

Par l'honorable M. Benson:—de la société permanente de construction et d'épargne de Ste. Catherine, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pâquet:--de Pierre Poulin et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la société réformiste du dimanche, de Kingston:—demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher effectivement tout travail et trafie qui ne seraient pas nécessaires sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De Donald Cameron, ancien de l'église St. André, Bayfield, province d'Ontario; demandant de l'aide pour l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.

De la compagnie du crédit foncier du Canada; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de faire des prêts sur hypothèques de bien-fonds, et pour certains autres priviléges.

De l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal; demandant d'être incorporés sous le nom de "Compagnie Atlantique et Pacifique d'assurance mutuelle contre l'incendie et maritime."

Du très révérend évêque du diocése de la terre de Rupert, en rapport avec l'église d'Angleterre et du comité exécutif de cette Synode; demandant d'être incorporé sous le nom de "Synode du diocèse de la terre de Rupert en rapport avec la province occlesiastique de la terre de Rupert."

De l'association des commis-voyageurs du Canada; demandant qu'il soit passé un acte qui permette à la dite association d'assurer ses membres contre les accidents qui pourraient leur arriver dans l'exercice de leur emploi, aussi de pourvoir des secours ou bonus pour ses membres ou pour leur famille en cas de décès.

De R. W. Cassels et autres, directeurs provisoires de la banque des Provinces Unies, demandant l'amendement de sa charte sur certains points.

De Jas. G. Ross et autres, de la cité de Québec; demandant certains amendements à la loi concernant les polices d'assurance sur la vie.

Du corps des anciens de Paris, de l'église presbytérienne du Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher tout travail qui ne seraient pas nécessaires sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De John Fennings Taylor, ex-greffier du Sénat, demandant qu'il soit indemnisé pour certaines sommes d'argent payées de ses propres deniers à son défunt fils, Charles W. Taylor, pour services rendus au Sénat durant une période de près de sept ans et demi.

L'honorable M: Miller du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 8 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son sixième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions ci-dessous et a trouvé suffisants les avis qui

ont été donnés, à savoir : les pétitions de-L'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie anglo-canadienne de prêt et de crédit." De l'honorable Frank Smith et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte

d'incorporation sous le nom de "Compagnie anglo-canadienne de placement."

De John J. Grange et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incor-

poration sous le nom de "Compagnie d'assurance mutuelle du Canada."

De l'honorable R. W. W. Carrall et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie Nationale canadienne de prêt et d'assurance sur la vie."

De R. M. Hubert, président de la banque St. Jean-Baptiste, de Montréal, et autres, demandant que le délai fixé par l'acte 38 Victoria, ch. 59, pour obtenir le certificat de la trésorerie mentionné dans cet acte, soit prolongé, dans leur cas, jusqu'au 1er mai 1877.

De la compagnie du grand chemin de fer Occidental, demandant certains amen-

dements à son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental et de la rivo du lac Ontario, demandant un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et terminer ses travaux et pour d'autres objets.

De la compagnie du pont de la rivière Détroit, demandant un acte pour prolonger les délais dans lesquels elle doit commencer et terminer son pont et d'autres tra-

vaux, et pour d'autres objets.

De Richard Lippincott Denison et autres, membres du comité des actionnaires particuliers du chemin de fer Septentrional; demandant qu'il soit passé un acte qui leur permette de recueillir des fonds, et d'élire parmi eux quelqu'un pour les représenter dans le bureau de la dite compagnie, et veiller à leurs intérêts.

De la compagnie du pont méridional du Canada; demandant un acte pour prolon-

ger les délais dans lesquels elles doit commencer et terminer son pont projeté.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et a trouvé les avis insuffi-

sants sous le rapport de la durée de leur publication, savoir :

Du révérend V. W. Vigneulle, en religion, frère Armin Victor, Visiteur Provincial de la société des Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada et autres, membres de la dite société; demandant un acte d'incorporation pour la dite société sous le nom de Frères des Ecoles de la Doctrine Chrétienne en Canada.

De la compagnie du chemin de fer méridional du Canada; demandant un acte

qui permette à la compagnie l'émettre des débentures préférentielles.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces cas, và que les comités auxquels les bills seront renvoyés pourront veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M, Benson, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition du révérend V. W. Vigneulle, en religion, frère Armin Victor, Visiteur Provincial de la société des Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada; Jean Routier, en religion, frère Flamian, Directeur à Montréal; Louis Laberge, en religion, frère André, directeur à Ottawa, -- et de la compagnie du chemin de fer méridional du Canada tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Aikins, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, a présenté son second rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

24 février 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son second rapport comme suit:

Le comité a so gnensement examiné les documents suivants, et il recommande respectueusement qu'ils soient imprimés, savoir:

Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement (comme document de la session);

Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1875 (moins les états contenant les noms, etc., des condamnés);

Etat des allocations, etc., en vertu de l'acte relatif à la retraite des employés du ervice civil;

Etat indiquant la dépense de \$34,000 affectée par le traité No. 4 et pour laquelle

un mandat spécial a été émis (comme document de la session seulement);

Etat de la dépense en vertu d'un crédit pour \$50,000 autorisé par un ordre en conseil du 27 décembre 1876, pour la police à cheval du Nord-Ouest (comme document de la session seulement);

Papiers et correspondance échangés entre le gouvernement du Canada et celui de Sa Majesté au sujet de la législation du Parlement Impérial relative anx navires an-

glais et affectant les navires enrégistrés en Canada, etc;

Etat du montant annuel payé, lors du décès de seu M. Dixon, pour salaires, etc., au bureau d'émigration de la Puissance, Londres, Angleterre, etc.; indiquant aussi le montant payé pour les mêmes services, etc., distinguant dans le cas de M. Jenkins, le salaire qui lui a été payé et comme agent d'èmigration et comme agent général (pour distribution seulement);

Correspondance entre le Gouvernement et l'hon. Ambrose Shea concernant une réclamation en rapport avec de l'ouvrage fourni pour la construction du chemin de

fer Intercolonial (pour distribution seulement.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point impri-

més, savoir :---

Rapport de la commission nommé par le Gouvernement pour s'enquérir sur la nature et l'étendue des avantages commerciaux qui devront résulter de la construction du Canal de la Baie Verte (déjà imprimé.)

Règles générales et tarif faits par la cour supérieure pour la province de Québec, et règles faites par la cour supérieure de la province de Québec en conformité de l'acte

des élections contestées de 1874.

Liste des actionnaires des diverses banques incorporées, en conformité des dispo-

sitions de l'Acte 34 Vic., ch. 5, clause 12.

Etat général des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts, etc. Etat en conformité de l'Acte 31 Vic., ch. 73, clause 6, indiquant le nombre moyen d'hommes de la police de la Puissance employés durant chaque mois de l'année 1875, le coût de leur paie et de leurs frais de voyage, etc.

Etat de tous les bons ou permis accordés pour des stations de pêche dans le district du Lac Simcoe, et de toutes les amendes et confiscations encourues dans les

années 1874 et 1875, etc.

Etat des paiements portés au compte des dépenses imprévues en vertu d'ordres

en conseil du Îer juillet 1875 au 10 février 1876.

Etat de tous les deniers votés, avec la correspondance, les rapports et les soumissions reçues par le gouvernement au sujet de balises à construire à Tadousac, comté de Saguenay.

Etat de tous les honoraires ou des montants reçus de la part de membres du Sénat ou de la Chambre des Communes, ou autres personnes, en conséquence de l'introduction de bills privés, du 1er janvier 1874 jusqu'à présent.

Etat indiquant le nombre d'appels portés chaque année au comité judiciaire du

Conseil Privé des jugements des Cours Supérieures des diverses provinces de la

Puissance durant les cinq années dernières.

Copie du prospectus et des conditions de l'emprunt de 1874, avec indication du nombre et des noms des personnes ou sociétés de qui on en a emprunté, et des sommes empruntées à chacune respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, Président.

Sur motion de l'honorable M. Aikins. secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que la pétition de John Fennings Taylor, ex-greffier du Sénat, lue ce jour, soit renvoyée au comité spécial pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les entrepreneurs des impressions et des reliures départementales et le gouvernement au sujet de ces services, aussi un état indiquant la différence entre les prix payés pour des onvrages d'impression et de reliure exécutés en dehors des contrats, et les prix payés aux entrepreneurs pour les mêmes espèces d'ouvrage; aussi un état faisant voir la quantité d'impressions exécutées en dehors des contrats, et donnant le nom des imprimenrs et la différence dans les prix respectifs; aussi un état des fournitures de bureau qui ont été achetées par chacune des provinces du Canada, dans le cours de l'année dernière, avec mention du prix auquel les mêmes fournitures pourraient être déllvrées par le bureau de papeterie du gouvernement.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Trudel a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Banque Saint-Jean Baptiste."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Bellerose a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour, faire droit à Robert Campbell.

L'honorable M. Reesor a présenté à la Chambre le certificat suivant :

SÉNAT, Mercredi, 8 mars 1876.

Je certifie par le présent qu'avis, dans l'affaire Campbell, pour un bill de divorce a été affiché à la porte du Sénat pendant quatorze jours conformément à un ordie per manent de cette Chambre.

Robert Lemoine, Greffier du Sénat.

Alors, Erastus Francis Howard, de la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario et province d'Ontario, huissier du shériff, a été appelé à la barre de cette Chambre et étant assermenté a été examiné comme suit;

Q. Quel est votre nom, le lieu de votre résidence et votre état?

R. Mon nom est Erastus Francis Howard; je réside dans le township de Whitby.

comté d'Ontario; je suis l'huissier du shérif.

Q. Regardez la pièce cotée A, étant un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell," et la pièce cotée B, étant un ordre du Sénat en date de mardi, le 22 février 1876, les deux dites pièces certifiées par le greffier du Sénat, et dites si vous en avez signifié copie portant le certificat inscrit sur les dites pièces par le greffier du Sénat à Eliza Maria Campbell; et à quel jour et date et en quel lieu avez-vous fait cette signification?

R. J'ai signifié eopie des pièces cotées A et B qui me sont représentées, la dite copie portant le certificat du greffier du Sénat, à la dite Etiza Maria Campbell, samedi le 4e jour de mars courant, à la résidence de sa mère, madame Henrietta Byrne, en la

ville de Whitby, dans le comté d'Ontario.

Q. Dites la manière dont vous avez effectué cette signification à la dite Eliza

Maria Campbell.

R. J'ai signifié les dites pièces A et B à la dite Eliza Maria Campbell en les lui remettant à elle-même et en l'informant que je faisais cette signification à l'instance du dit Robert Campbell, sur la demande qu'elle me fit pour savoir si c'était lui qui

m'avait chargé de faire la dite signification.

Q. Vous avez dit dans votre têmoignage, sous serment donné précédemment à la barre du Sénat, le 21 février dernier, que vous connaissiez intimement Eliza Maria Campbell; la personne Eliza Maria Campbell à laquelle vous avez signifié copie des pièces A et B est-elle Eliza Maria, l'épouse de Robert Campbell, de la ville de Whitby, comté d'Ontario, province d'Ontario, marchand,—née Eliza Maria Byrne?

R. La personne Eliza Maria Campbell à qui j'ai signifié copie de pièces A. et B. est Eliza Maria, l'épouse de Robert Campbell, de la ville de Whitby, comté d'Ontario, province d'Ontario, marchand, née Eliza Maria Byrne, et contre laquelle le dit Robert

Campbell demande un divorce.

Le dit Erastus Francis Howard a reçu l'ordre de se retirer.

L'honorable M. Reesor a proposé, secondé par l'honorable M. Leonard

Que l'examen du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence entre les parties soit pour le présent suspendu, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à faire cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, ré-

solue dans l'affirmative.

L'honorable M. Reesor a propose, secondé par l'honorable M. Leonard, Que le dit bill pour faire droit à Robert Campbell soit maintenant lu la seconde fois. La question de concours étant mise sur la dite motion. La Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS: .

Les honorabtes Messieurs:

Benson, Christie, (président), Cornwall,	Kaulbach,	Montgomery, Northup, Odell,	Read, Reesor, Seymour, Simpson, Skead, Sutherland, Vidal,
Dickey,	Leonard,	Penny,	Wark.—33.

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs:

Armand, Baillargeon, Bellerose,	Chaffers,	Girard,	Páquet,
	Chapais,	Guévremont,	Trudel,
	Chinic,	Letellier de St. Just,	Wilson.—14.
Bureau.	Cormier.	Determine at St. 9 ast,	11 (1301114.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Reesor a proposé, secondé par l'honorable M. Leonard Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs Aikins, Leonard, Dickey, Haythorne, Dickson, Cornwall, Seymour, Kaulbach et du proposant; que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible et ait le pouvoir d'envoyer quérir toutes personnes et pièces, et que l'ampliation des pièces de procédures jusqu'au jugement final de la cour du banc de la Reine pour Ontario, dans la cause de Campbell vs. Gordon; que l'ampliation des procédures du décret dans la eour de chancellerie refusant une provision alimentaire à Eliza Maria Campbell, présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit Robert Campbell, soient renvoyées au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaitre devant le Sénat pour cette affaire aient à comparaitre devant le dit comité, et que le dit comité soit autorisé à siéger les samedis et autres jours qui ne seront pas des jonrs de séance du Sénat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur diviséon,

résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de sous-inspecteurs des pénitenciers dans Manitoba et la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour définir et régler, les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers, dans certains cas."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour lever des doutes auxquels donnent lieu certains actes concernant la corporation des commissaires du havre de Québec."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour lever des doutes touchant la validité de certaines élections dans la province de Québec."
Le dit bill a été avec la permission de la Chambre retiré des ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark.

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

and topython so to racidnesse of union

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 9 mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Campbell:

7 mars.—Avant de passer un nouveau contrat pour la construction de l'embranche ment de chemin de fer de la Baie Georgienne, le gouvernement le mettra-t-il en adjudication avec publicité et concurrence, et les conditions de ce nouveau contrat seront-elles soumises à l'approbation du Parlement?

Par l'honorable M. Read :

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les deniers qui figuraient au crédit du gouvernement, en Angleterre, soit chez les agents financiers du gouvernement ou dans les banques ou chez les agents de banques, à la date du ler février 1876. 1876 Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

7 mars.—Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Pour Vendredi, 10 mars 1876.

Par l'honorable M. Read:

" Que, dans l'opinion de cette Chambre, la pratique suivie par le gouverne ment en ce qui regarde le dépôt des fonds publics dans les banques du pays, est de nature à produire des extentions et des contractions anormales et fâcheuses dans le mouvement monétaire, et est en conséquence préjudiciable aux intérêts du pays.

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'il soit présenté un hamble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Généra pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jnsqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques etle commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en bilets fédéraux pour une partie quelconque de leurs dettes.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 9 mars 1876.

1		1876 mars	-Deuxième lecture. (Bill E) Banque consolidée.—(Hon. M. Campbell.)
2	7	"	Comité de toute la Chambre sur (Bill Ch. Com.) Assistants-inspecteurs de pénitenciers dans le Manitoba.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)
3		"	Comité de toute la Chambre sur (Bill Ch. Com.) Collection de statistiques criminelles(Hon. M. Letellier de St. Just.)

No. 15.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi, 8 wars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 9 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cochrane,	Kaulbach,	Perry.
Alexander.	Cormier,	Leonard,	Price.
Allan,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Read,
Archibald,	Dever,	McClelan,	Reesor,
Armand,	Dickey,	McDonald,	Ryan,
Baillargeon,	Dickson,	McLelan,	Scott.
Bellerose,	Dumouchel,	McMaster,	Seymour,
Benson,	Fabre,	Macdonald,	Simpson,
Botsford,	Ferguson,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Ferrier,	Macpherson,	Smith,
Bureau,	Girard,	Miller,	Sutherland,
Campbell,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Carrall,	Guévremont,	Northup,	Vidal,
Chaffers,	Hamilton (Kingston),Odell,	Wark,
Chapais,	Haviland,	Paquet,	Wilmot,
Chinic,	Haythorne,	Penny,	Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Macfarlane:—du révérend John M. Pike, méthodiste, et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Chinie: du révérend P. J. Laurier et autres, du Cape Cove, dans le comté de Gaspé, du conseil municipal du Cape Cove susdit, et de la compagnie des vapeurs des ports du Golfe.

Par l'honorable M. Skead: —de la compagnie du gaz d'Ottawa.

Par l'honorable M. Northup:—du révérend John Clark, ministre baptiste, et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Haviland:—d'Hubert Bell et autres, de la province de l'Île du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Allan:—de James Goldie, président de l'association des meuniers de la Puissance.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De Thomas J. Gillespie et autres, et de Rowland Crocker et autres, du comté de Northumberland, province du Nouveau Brunswick, demandant que certains règlements émanés du département de la marine et des pêcheries soient révoqués et qu'il leur soit permis de jouir des mêmes privilèges qu'auparavant.

D'Edouard C. Jones et William Chaplin, de Ste. Catherine, province d'Ontario, demandant le renouvellement d'un certain brevet d'invention connu sous le nom de "Rodden's improved capped Ferrule or Socket."

Du Président et Directeurs de la banque St. Laurent, demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes. mariages et sépultures dans les districts de Saguenay et de Beauce et dans le comté de Compton, pour l'année 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les deniers qui figuraient au crédit du gouvernement en Angleterre, soit chez les agents financiers du gouvernement ou dans les banques ou chez les agents de banques, le montant dans chaque cas et le taux de l'intérêt, s'il en est, dû à la date du 1er février 1876.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformement à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour confirmer la fasion de la banque de la Cité et de la banque Royale Canadienne, et pour incorporer la banque consolidée du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, serondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de sous-inspecteurs des pénitenciers dans Manitoba et la Colombie-Britannique."

(En Comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu une troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection el l'enregistrement de la statistique criminelle en Canada."

(En Comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Page 1, ligne 14, après "tableaux" retranchez: "qu'il recevra" et insérez: "destinés à la collection et à l'enregistrement des statistiques criminelles, qui lui seront envoyés"—Ligne 15 retranchez "du" et insérez: "par le"

Le préambule a été lu et agréé. Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Hamilton (Kingston), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat certaines correspondances ayant rapport à l'insuffisance du traité actuel d'extradition entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis*.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, Ottawa, 8 mars 1876.

(Pour correspondance voir documents de la session.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit "auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 10 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Read:

7 mars.—Que, dans l'opinion de cette Chambre, la pratique suivie par le gouverne ment en ce qui regarde le dépôt des fonds publics dans les banques du pays, est de nature à produire des extentions et des contractions anormales et fâcheuses dans le mouvement monétaire, et est en conséquence préjudiciable aux intérêts du pays.

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'il soit présenté un humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jnsqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en lilets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Pour Lundi, 13 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Campbell:

9 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les communications et correspondances qui ont pu être échangées entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres et le Secrétaire d'Etat des colonies, relativement aux dispositions de l'acte 38 Vic., ch. 11, établissant une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada.

Interpellation par l'honorable M. Dickey ?

"Quand doit expirer le traité relatif au transport bi mensuel des malles entre Halifax et Queenston? Le gouvernement se propose-t-il de mettre tin à ce traité, et d'établir des communications hebdomadaires ou plus fiéquentes pour le transport des malles et des passagers, quand le chemin de fer Intercolonial aura été terminé?

Par l'honorable M. Girard :

10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à Manitoba pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin Dawson, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Interpellation par l'honorable M. Bourinot :

"Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Your Vendredt, 10 mars 1876.

re, la pratique suiv

rosse à Son Excellence la le vouloir bien faire banoues ancornorées du

re nu Parlement une liste certiet nete 31 Vec. ch. 5, concerns 20 Le nom des banques mee

source 1875, out suspendu cours paiements en esta a déraux pour une partie quelconque de leurs obligation

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 10 mars 1876.

1876

1	9 mars	Troisième lecture. (Bill Ch. Com.) Collection de statistiques criminelles tel qu'amendé.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)
2	8 "	Considération du deuxième rapport du comité conjoint des impressions —(Hon. M. Simpson.)
3		Deuxième lecture. (Bill D) pour lever certains doutes au sujet de l'acte des commissaires du havre de Québec.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)
4	e	Deuxième lecture (Bill F) amendé de l'acte d'incorporation de la banque St. Jean-Baptiste.—(Hon. M. Trudel.)
5	16 16	Deuxième lecture. (Bill G) Incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes—(Hon. M. Bellerose.)

No. 16.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Jeudi, 9 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER WT CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 10 Mars 1876

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins. Cochrane. Kaulbach, Perry, Alexander, Cormier, Leonard, Price. Allan, Cornwall, Letellier de St. Just, Read. Dever, Archibald, McClelan. Reeser, Armand, Dickey, McDonald, Ryan, Baillargeon, Dickson, McLelan, Scott. Bellerose, Dumouchel, McMaster. Seymour, Fabre, Benson, Macdonald. Simpson. Botsford, Ferguson, Macfarlane, Skead, Bourinot, Ferrier, Macpherson, Smith, Bureau, Girard. Miller, Stevens, Campbell, Glasier, Montgomery, Sutherland, Carrall, Northup, Guévremont. Trudel, Hamilton (Kingston), Odell, Chaffers, Vidal. Chapais, Haviland, Paquet, Wark. Chinic, Haythorne, Penny, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été lues séparément, et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald:--du révérend Murdoch Stewart et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McMaster: -- du conseil des anciens de Bruce en rapport avec l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Vidal:--de l'honorable Alexander Vidal, président, et autres, de l'assemblée réunie sur le sujet d'une loi prohibitive du trafic des spiritueux.

Par l'honorable M. Wark:--de Caleb W. Westmore et autres, de la cité de Saint John, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Macfarlane:-du révérend Charles Tupper et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Allan: -de la société permanente de construction et d'épargne de l'Union.

L'honorable M. Reesor a alors présenté une pétition d'Eliza Maria Byrne, femme de Robert Campbell, de la ville de Whitby, comté d'Ontario et province d'Ontario, demandant qu'il soit enjoint au dit Robert Campbell de lui fournir les moyens nécessaires pour employer un avocat pour opposer le bill de divorce, maintenant sous considération dans le Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell" et que toute délibération sur le dit bill soit suspendue afin de donner au pétitionnaire un temps raisonnable pour se préparer à opposer le dit bill.

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant reçue et lue. La dite pétition a été alors lue par le Greffier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que la dite pétition de Eliza Maria Byrne, femme de Robert Campbell, soit renvoyé au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire "droit à Robert Campbell."

Comformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du comté d'Ontario; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes.

De "la société permanente de construction et d'épargne de Ste. Catherine dite la Sécurité," province d'Ontario; demandant un acte pour changer le nom de la dite société en celui de "Compagnie permanante de construction et d'épargne de la Sécu-

De Pierre Poulin et autres, de la cité d'Ottawa; demandant une enquête sur la conduite de l'honorable Aimé Lafontaine, juge de la Cour Supérieure, dans le dis-

trict d'Ottawa.

L'honorable M. Campbell a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Royale Canadienne.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Miller du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:---

CHAMBRE DE COMITÉ.

10 mars 1876.

Le comité des ordres permenants et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui

en ont été donnés, savoir:

De la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée); demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en limitant son pouvoir d'effectuer des emprunts.

De l'honorable J. J. C. Abbott et autres, de la cité de Montréal; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie Atlantique et Pacifique d'assurance mutuelle

contre l'incendie et maritime."

De l'association des commis-voyageurs du Canada; demandant qu'il soit passé un acte qui permette à la dite association d'assurer ses membres contre les accidents qui pourraient leur arriver dans l'exercice de leur état, aussi de pourvoir aux moyens d'accorder des bénéfices ou bonus aux membres de l'association ou à leurs familles, après qu'il seront décédés.

De R. W. Cassels et autres, directeurs provisoires de la banque des Provinces

Unies, demandant l'amendement de sa charte sur certains points.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du Crédit Foncier du Canada; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de faire des prêts sur hypothèques de bien-fonds, et pour certains autres priviléges, et a constaté l'avis insuffisant sous le rapport de la durée de sa publication. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas vû qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice. Votre comité a aussi examiné la pétition du très révérend lord évêque du diocèse de la terre de Rupert, en rapport avec l'église d'Angleterre et du comité exécutif du synode diocésain, demandant à être incorporés sous le nom de "Synode du diocèse de la terre de Rupert en rapport avec la province ecclésiastique de la terre de Rupert, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas, vu qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie canadienne de Crédit Foncier, et du très révérend évêque du diocèse de la terre de Rupert en rapport avec l'église d'Angleterre et le comité exécutif du dit synode.

L'honorable M. Scott a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le revenu de l'intérieur."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour la collection et l'enrégistrement des Statuts du Canada" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Séaut a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité conjoint pour

être reconsidéré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour lever certains doutes auxquels donnent lieu certains actes concernant la corporation des commissaires du havre de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

il a été

Ordonné qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la banque Saint Jean Baptiste" à été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, commerce et chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer les Frères des écoles chrétiennes en Canada."

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par.son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et pour d'autres fins, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. L et ellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le temps limité pour présenter des bills privés au Sénat soit prolongé à samedi, le vingt-cinquième jour de mars courant.

L'honorable Président a presenté à la Chambre des listes des actionnaires des banques suivantes, savoir: La banque de Molson, la banque de Liverpool, la banque de Toronto, la banque Métropolitaine, la banque Maritime de la Puissance du Canada, la banque d'Echange du Canada, la banque de St. Hyacinthe, la banque d'Union d'Halifax, la banque de St. Jean, la banque de Pictou, et la banque d'Ottawa.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit:

(Voir documents de la session.)

Alors sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Lundi, 13 Mars 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 13 mars 1876.

distribution from letters & governor by contral non-stallaritation

1876 Par l'honorable M. Campbell:

9 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toutes les communications et correspondances qui ont pu être échangées entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres et le Secrétaire d'Etat des colonies, relativement aux dispositions de l'acte 38 Vic., ch. 11, établissant une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada.

Interpellation par l'honorable M. Dickey:

" Quand doit expirer le traité relatif au transport bi mensuel des malles entre Halifax et Queenston? Le gouvernement se propose-t-il de mettre fin à ce traité, et d'établir des communications hebdomadaires ou plus fréquentes pour le transport des malles et des passagers, quand le chemin de fer Intercolonial aura été terminé?

1876 Par l'honorable M. Girard:

9 mars.—10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à *Manitoba* pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin *Dawson*, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

"
Le gouvernement a-t-il l'intention d'abandonner le projet du gouvernement qui l'a précédé au sujet de l'élargissement du canal St. Pierre, d'après les plans de M. Perley, ingénieur civil; et s'il en est ainsi, quel est le motif qui a porté le gouvernement à prendre cette décision?

Par l'honorable M. Smith:

10 "Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économes et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps---la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coùt actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur lesquels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).

Par l'honorable M. Aikins:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les journaux dans lesquels le gouvernement a fait publier ses annonces en 1875, dans chacune des provinces—avec le taux de ces annonces, la somme payée à chaque journal et le montant total des paiements.

Interpellation par l'honorable M. Read:

" Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour généraliser la distribution des lettres à domicile, et jusqu'à quel point le fera-t-il?

Pour Mardi, 14 mars 1876.

Par l'honorable M. Vidal:

" Que les honorables messieurs Aikins, Alexander, Armand, Benson, Bureau, Ferrier, Flint, Girard, McClelan, McLelan, MacDonald, McDonald, Montgomery, Wark et le proposant composent un comité spécial qui sera chargé de prendre en considération les pétitions relatives à la prohibition législative du trafic des boissons enivrantes, et de faire rapport sur ces pétitions, et que six membres de ce comité suffisent à constituer le quorum.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 13 Mars 1876.

1876

1 8 mars	— Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.— (Hon. M. Scott.)
2 9 "	Deuxième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
3 10 "	Comité de toute la Chambre. (Bill D) pour lever certains doutes au sujet de l'acte des commissaires du havre de Québee. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
4 " - "	Deuxième lecture. (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)
5 " "	Deuxième lecture. (Bill G) Incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes.—(Hon. M. Bellerose.)
6 " "	Deuxième lecture. (Bill 22) Salaires des juges des cours de comté dans la Nouvelle-Ecosse. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Vendredi, 10 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DEG

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN. ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 13 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Alexander, Allan, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, Carrall, Chaffers, Chapais,	Cochrane, Cormier, Cornwall, Dever, Dickey, Dickson, Ferguson, Ferrier, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston), Haviland, Haythorne, Kaulbach,	Letellier de St. Just, McClelan, McDonald, McLelan, McMaster, Macdonald, Macfarlane, Macpherson, Miller, Montgomery, Northup, Odell, Páquet, Penny, Perry,	Price, Read, Reesor, Scott, Seymour, Simpson, Shaw, Skead, Smith, Stevens, Sutherland, Trudel, Vidal, Wark, Wilson.
Chapais, Chinic,			

PRIÉRES.

Les pétitions suivantes ont été lues séparément, et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald:—du révérend A. F. Thompson et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McMaster:—de William Thompson et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal:—du révérend L. Cameron et autres, membres de la congrégation de l'église presbytérienne du Canada à Thamesford, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend John M. Pike, méthodiste, et autres, du Révérend John Clark, ministre baptiste et autres, et d'Hubert Bell et autres, de la province de l'Île du Prince-Edouard, demandant séparément que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Du révêrend P. S. Saucier et autres, du Cape Cove dans le comté de Gaspé, et du conseil municipal du dit Cape Cove; demandant séparément la construction d'un brise-lame et havre de refuge au Cape Cove.

De la compagnie des vapeurs de *Québec* et des ports du Golfe, demandant que la loi soit amendée de telle manière que tous les navires enregistrés en *Canada* et employés dans le commerce intercolonial ou faisant le commerce entre des ports du *Canada* et de *Terreneuve*, soit affranchi le l'obligation d'employer des pilotes et de payer des droits de pilotage.

De la compagnie de gaz d'Ottawa demandant qu'il soit passé un acte pour amender leur acte d'incorporation; pour ratifier la résolution des actionnaires plaçant leur capital preférentiel et ordinaire sur le même pied; et pour confirmer, amender et augmenter leur pouvoir collectif.

De James Goldie, président de l'association des meuniers de la Puissance; demandant que des droits correspondants à ceux prélevés par les Etats-Unis sur les produits agricoles manufacturés en Canada, soient imposés sur les importations semblables des Etats-Unis, et qu'une remise de droits soit accordée sur l'exportation du grain étranger quand il est manufacturé dans le Canada.

L'honorable président a présenté à la chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi* pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Hamilton (Kingston) du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour confirmer la fusion de la banque de la Cité et la banque Royale du Canada, et pour incorporer la banque Consolidée du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors

lu par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne , après "faire" insérez "mais pendant le délai d'un an au plus à comptér du jour où les dispositions du présent acte deviendront exécutoires."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Chaffers, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,

priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les journaux dans lesquels le gouvernement a fait publier ses annonces pour les années 1872, 1873, 1874 et 1875, dans chacune des provinces—avec le taux de ces annonces, la somme payée à chaque journal et le montant total des paiements.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, Que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 13 mars 1876.

Le comité conjoint des deux Chambres pour les impressions du Parlement a l'honneur de présenter, comme son troisième rapport, le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes des impressions, avec celui du greffier du comité sur l'exécution des services d'impressions pendant l'année dernière, et le bilan annuel des impressions; il recommande respectueusement le tout à la considération des deux Chambres.

A la suite du rapport du sous-comité, se trouve aussi un état qui indique le coût des différents services relatifs à la publication d'un compte-rendu des débats des

Communes ; cet état a été soumis au comité pour son instruction.

Le tout respectueusement soumis,

Pour le président.

J. SIMPSON.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ, 10 MARS 1876.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement, auquel ont été renvoyés les comptes pour les impressions ainsi que le bilan et le rapport du greffier sur les services de l'année dernière, a l'honneur de

faire rapport:-

Qu'il a soigneusement examiné le bilan et qu'ayant comparé les sommes entrées au débit, comme deniers reçus avec le certificat de l'auditeur, etc., il a trouvé le tout correct; il a aussi comparé les sommes entrées au crédit, comme deniers dépensés, avec les comptes acquittés pour les divers services rendus, et il a trouvé pareillement le tout correct. Les comptes d'impression ont été vérifiés par une liasse de documents imprimés durant l'année dernière, au dos de chacun desquels documents est inscrit le coût détaillé de son impression. Votre comité a examiné un nombre suffisant de ces documents pour s'assurer que le coût en est correct.

Un bilan faisant voir le coût des divers services en rapport avec la publication du compte-rendu des débats de la Chambre des Communes, soumis pour l'information

de votre comité, est annexée au présent rapport.

Le sous-comité recommande que comme on a maintenant un local convenable pour y déposer le papier d'impression, l'ordre du comité à l'effet qu'un approvision-nement de ce papier pour au moins six mois soit gardé en main pour faire face à toute éventualité, soit strictement exécuté, et que si l'entrepreneur ne peut ou ne veut point, dans la saison la plus avantageuse de l'année pour fabriquer le papier d'impression, faire et fournir les quantités exigées tel que ci-dessus mentionné, il soit pris

d'autres moyens pour les obtenir.

A l'égard de la reliure des documents de la session, durant l'année dernière, le sous-comité désire exprimer son approbation de ce que M. Mortimer ait été engagé pour exécuter cet ouvrage, attendu que, dans son opinion, les circonstances du cas aussi bien que les exigences du service public, justifiait entièrement ce moyen qu'on a pris pour mettre à exécution la résolution du comité passé le premier avril dernier, laquelle ordonnait que si les parties auxquelles le contrat pour la reliure avait été donné n'étaient point munies d'un atelier de reliure et du matériel nécessaire pour faire l'ouvrage lorsqu'elles en seraient requises, ce contrat, devait être offert au plus bas soumissionnaire ensuite.

Le sous-comité ayant soigneusement examiné les dépenses pour les services d'impression à venir jusqu'à ce jour, trouve qu'il est nécessaire de demander un vote supplémentaire pour \$30,000. Cette somme est nécessaire non-seulement pour finir l'ouvrage de la session, mais aussi pour faire face au déficit de l'aunée dernière, qui aurait dû être rencontré par un vote supplémentaire à la dernière session, tel que demandé par un rapport du comité. Ce vote ne fut pas recommandé, mais l'argent requis fut avancé et porté au compte de l'appropriation pour la présente année, ce qui fait paraître considérable la présente demande.

La somme portée dans le budget pour la présente année 1876-77 est plus considérable que d'ordinaire, mais le comité ne croit pas prudent de demander une somme moindre, vu la nature volumineuse des rapports, etc., soumis au Parlement, que l'on

fait maintenant imprimer en entier.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS, Président, J. SIMPSON, A. W. McLELAN. J. P. LANTHIER, M. H. GOUDGE.

BILAN.

Débats de la Chambre des Communes, Session 1875.

Dt. ÉDITION ANGLAISE.

Av.

Par seal of	\$ cts.		\$ cts.
1875. En caisse	9,397 42	1875. 16 juin Rapport des débats, A. M. Burgess\$5,000 00 22 " Papier d'impression, James Barber 1,076 75 23 " Impression, C. W. Mitchell 3,080 77 16 oct Reliure, A. Mortimer 240 00 Coût total, édition anglaise	9,397 42

ÉDITION FRANÇAISE.

And the same of th	\$ cts.		\$ cts.
1875. Én caisse	2,931 99	1875. Traduction, M. Lanctôt	
Harris Harris Harris	12,329 41	Coût total, édition française Coût total de la publication des débats en anglais et en français	2,931 99

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

CHAMBRE DE COMITÉ, 10 février 1876.

Au Président et aux Membres du comité conjoint des impressions:-

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous présenter le bilan annuel du service des impressions parlementaires pour l'année 1874-75, lequel fait voir que le coût de ce service a été de \$57,298.76.

Le coût total de la publication des débats de la Chambre des Communes, dans les deux langues, y compris le rapport de ces débats et leur traduction, a été de

\$12,329.41.

On a maintenant un local convenable au rez-de-chaussé de la nouvelle bibliothèque pour y placer en sûreté les feuilles imprimées et le papier d'impression, ce qui permet d'y en garder en tout temps un approvisionnement suffisant pour faire face à toutes les éventualités.

Une grande voûte a aussi été préparée pour y garder en sûreté les documents imprimés et les volumes reliés. Ces documents et volumes sont maintenant classifiés et arrangés de manière qu'on puisse y avoir accès et s'en servir sans retard.

Cela me permet de faire rapport que le département est dans un état très satisfaisant, et que bien que l'ouvrage augmente d'année en année, comme on peut le constater jusqu'à un certain point par le compte des frais de poste, lequel se montait en 1870 à \$423.47 et s'est accru en 1875 jusqu'à la somme de \$1,886.09, le personnel du département est numériquement le même et se compose des mêmes personnes que lorsqu'il a été organisé, et que les employés peuvent en remplir tous les devoirs sans

aide extra, et qu'ils ont la volonté de le faire.

Je n'ai point à faire de rapport d'une nature qui ne soit pas ordinaire, excepté en ce qui concerne la reliure. A la dernière réunion du comité durant la dernière session, il fut passé une résolution à l'effet que si la personne à qui le contrat pour la reliure avait été donné n'était point munie, quand la chose serait requise, d'un atelier de reliûre et du matériel nécessaire pour exécuter l'ouvrage, ce contrat devait être offert au plus bas soumissionnaire venant après elle celle-ci n'était point ainsi préparée lorsque les documents de la session furent prêts, et conformément à cette résolution la reliure fut donnée au plus bas soumissionnaire (M. Hope) venant immédiatement après elle. M. Hope n'ayant point accepté, le contrat fut offert à M. Mortimer qui l'a accepté, et qui a fait l'ouvrage.

M. I. B. Taylor, le dernier entrepreneur des impressions parlementaires, est encore engagé, en exécution de son contrat, à terminer l'impression des papiers se

rattachant au recensement.

La somme de \$70,000 est insérée dans le budget pour les impressions parlementaires, pour l'année 1876-77. Cette somme est plus élevée que de coutume, mais la somme votée pour l'année dernière n'était point suffisante pour faire face à la dépense. Le comité demandait dans son 8me rapport une somme supplémentaire; cette

somme ne fut pas insérée dans le budget, mais il fut émis un mandat pour \$13,000 pour faire face au dit service. Cette somme sera comprise dans l'appropriation pour la présente année, à laquelle il faudra nécessairement en ajouter une autre; mais de combien sera-t-elle? Cela dépendra de l'ouvrage de la session. Cela dépendra aussi considérablement du fait que les divers services sont maintenant accomplis en vertu de nouveaux contrats qui sont tous à des prix plus élevés que ses premiers, entraînant_en conséquence une dépense plus considérable.

Les informations soumises au parlement dans les différents rapports, états, etc., deviennent plus volumineuses d'une session à l'autre. Et si ces informations sont imprimées in extenso comme cela se fait maintenant, si la distribution se continue sur le même pied qu'à présent, et qu'elle s'accroisse suivant que s'accroîtra la Puissance elle-même, le coût des impressions du parlement finira par s'élever considérablement.

Le tout respectueusement soumis,

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité conjoint des impressions.

& cts.		6,233 21 23,599 81	10,075 51	3,785 69		16,488 24 2,567 29 212 52 90 00 2,487 50 1,886 09 6 34	139 64 35 75	67,980 12 2,529 35 4,936 73	75,446 20
		Impressions, I. B. Taylor, balance du dernier compte do do Impressions, MacLean et Roger\$12,594 39	Moins ce qui est retenu com. représ. 20 p. c. 2,518 88	Reliure	Valeur totale du pavier en main	Coût total du papier employé Balance due à l'entrepreneur sur le dernier compte. Papier—Imprimeur de la Reine Assurance. Salaires Frais de poste Annonces.		Coût total \$ Valeur du papier en main Argent en main	6
Pièces justifica- tives. No.		7 7		€ 4		1008-4001			
& cts.	2	1,595 34	10,204 63	476 73 169 50					75,446 20
		Montant des mandats émis, impress. parl	Montant des mandats émis, rapports 2,197 35 départementaux	Montant reçu de l'imp. de la Reine, p. papier d'impress.					99
TO SECURE	1875.	Ter o mir.				Harris Russes III.			

comments and remember of the state of the st

P.

CHAMBRE DE COMITÉ, Juillet, 1875.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte pour définir et régler les droits et la responsabilité des voituriers dans certains cas."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la Couronne par pétition de droit.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour lever des doutes auxquels donnant "lieu certains actes conce ant la corporation des commissaires du havre de Québec.'

(En comité.)

Que que temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'he lorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendements. Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour " amender l'acte concernant les revenus de l'intérieur."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères " des écoles chrétiennes du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour " pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la ijou-"velle-Ecosse, et pour d'autres fins."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre des états des compagnies suivantes de chemins de fer, viz : de Brockville et Ottawa,—de Cobourg, Peterborough et Marmora,—Méridionale du Canada,—de Midland, du Nord, de l'extension Nord,—de Montréal, Portland et Boston—de la vallée de Massawippi,—du Grand Occidental,—de Toronto, Grey et Bruce,—du Grand Tronc, de l'Atlantique et du St. Laurent,—du Détroit de Chicago, du Détroit et du Grand-Tronc du Canada,—de Buffalo et du lac Huron louées par la compagnie du Grand-Tronc.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Montgomery,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 14 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 14 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Vidal:

13 mars.—Que les honorables messieurs Aikins, Alexander, Armand, Benson, Bureau, Ferrier, Flint, Girard, McClelan, McLelan, MacDonald, McDonald, Montgomery, Wark et le proposant composent un comité spécial qui sera chargé de prendre en considération les pétitions relatives à la prohibition législative du trafic des boissons enivrantes, et de faire rapport sur ces pétitions, et que six membres de ce comité suffisent à constituer le quorum.

Par l'honorable M. Smith:

13 "Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économies et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps—la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coût actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur lesquels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).

Par l'honorable M. Read:

13 mars.—Que, dans l'opinion de cette Chambre, la pratique suivie par le gouvernement en ce qui regarde le dépôt des fonds publics dans les banques du pays, est de nature à produire des extensions et des contractions anormales et fâcheuses dans le mouvement monétaire, et est en conséquence préjudiciable aux intérêts du pays.

Pour Mercredi, 15 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Girard:

13 mars—Est-ce à l'intention du gouvernement

10. De construire à un terme prochain le pont faisant partie du chemin Dawson, sur la rivière La Seine, en la paroisse de St. Boniface, à trois quarts de mille des bords de la Rivière Rouge, et de parachever le chemin depuis le pont en question jusqu'à la

Rivière Rouge.

20. De faire ouvrir quelques cours-d'eau dans le voisinage de ce chemin, à travers les marais qu'il traverse, qui tout en en rendant l'entretien plus facile rendraient en même temps à l'agriculture plusieurs milliers d'acres de terre, et fourniraient de l'eau aux habitants qui sont maintenant établis sur la rivière La Seine, depuis la Pointe de Chênes jusqu'à St. Bonitace?

30. De traiter comme travaux aux frais de la Puissance tous les ouvrages à faire pour l'entretien de ce chemin, dans la partie qui

se trouve dans les limites de la province de Manitoba?

Par l'honorable M. McMaster:

13 "Qu'il soit résolu: Qu'il est désirable, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartrées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresser au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au Ier janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.

Qu'il soit en outre résolu: Qu'avant que les listes d'actionnaires soient livrées à l'impression, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été présentées pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées d'une manière absolument conforme à l'intention de la résolution cidessus.

Par l'honorable M. Girard:

13 " 10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à *Manitoba* pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin *Dawson*, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 1o. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 2o. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 15 mars 1876.

1876
1|15 mars.—Deuxième lecture. (Bill des Communes.) Etablissement d'un nouveau territoire au Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
2 9 " Deuxième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
3 10 " Deuxième lecture. (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)
4 " " Deuxième lecture. (Bill 22.) Salaires des juges des cours de comté dans la Nouvelle-Ecosse. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

No. 18

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Lundi, 13 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAG.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 14 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cochrane,	Lacoste,	Perry,
Alexander,	Cormier,	Leonard,	Price,
Allan,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Read,
Archibald,	Dever,	McClelan,	Reesor,
Armand,	Dickey,	McDonald,	Scott,
Baillargeon,	Dickson,	McLelan,	Seymour,
Bellerose,	Ferguson,	McMaster,	Simpson,
Benson,	Ferrier,	Macdonald,	Shaw,
Botsford,	Girard,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Glasier,	Macpherson,	Smith.
	Guévremont,	Miller,	Stevens,
Bureau,	Hamilton (Inkerman)		Sutherland,
Campbell,	Hamilton (Kingston),		Trudel,
Carrall,	Haviland,	Odell,	Vidal,
Chaffers,	Haythorne,	Påquet,	Wark,
Chapais, Chinic,	Kaulbach,	Penny,	Wilson.
		a salabate si entre Associate	

PRIÉRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Archibald:—du Révérend C. E. MacLean et autres—et du Révérend W. L. Parker et autres, tous de la province de la Nouvelle Ecosse.

Par l'honorable M. Dickey:—d'Alexandre Loggie et autres, de Miramichi, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. McDonald:—lu conseil des anciens de Stratford, de l'église presbytérienne en Canada.

Par l'honorable M. Alexander:—de Robert Burnet, président, et de D. W. Beadle, secrétaire de l'association des producteurs de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kaulbach:—de Peter McEwen et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Penny:—des commissaires du havre de Montréal.

Par l'honorable M. Macfarlane:—du révérend J. Sutherland et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McLelan:—de Job Shenton et autres,—de Wm. Grant et autres,—de F. R. Parker et autres, de Colchester,—de J. D. McGillivray et autres, et d'Edward R. Burgess et autres, du comté de Hants, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues, viz:

Du révérend Mardoch Stewart et autres, et du révérend Charles Tupper et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant séparément que la section 11 de l'acte 38 Victoria, chapitre 39, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans le territoire du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Du conseil des anciens de *Bruce* en rapport avec l'église presbytérienne du *Canada*, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De l'honorable Alexander Vidal, président, et autres, de l'assemblés réunie sur le sujet d'une loi prohibitive de la vente des spiritueux; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des spiritueux qui devra être approuvé par un vote populaire.

De Caleb W. Wetmore et autres, de la cité de Saint Jean, province du Nouveau-Brunswick; demandant d'être incorporés sous le nom de "La société maritime de prêt et d'épargne," et de la société permanente de construction et d'épargne de l'Union, demandant un acte pour changer le nom de la dite société en celui de "La compagnie de prêt et de d'épargne de l'Union."

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Terrebonne*, pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la Session.)

L'honorable M. Aikins, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

13 mars 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement à l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il en recommande l'impression, savoir:

Etat des biens de la banque du Haut-Canada (comme documents de la session seulement);

Etat du revenu et de la dépense à compte du fonds consolidé du 1er juillet 1875

au 10 février 1876, (pour distribution seulement);

Papiers concernant la position financière de la province de Manitoba;

Etat indiquant la valeur de tous les articles importés des Etats Unis dans chaque province de la Puissance durant les années 1871-72 et 73, payant 15, 10 et 5 pour cent de droit respectivement; et un état semblable pour 1873 et 1875 des articles payant $17\frac{1}{2}$, 10 et 5 pour cent etc., (comme documents de la session seulement);

Etat des balances entre les mains des agents financiers et des différentes banques

du Canada et de l'Angleterre le 15 juin 1875 et les 10 et 29 février 1876, etc.

Etat indiquant la nature générale et la valeur de tous les articles manufacturés

importés en Canada des Etats-Unis durant les années 1873, 1874 et 1875;

Etat relatif à la non-admission des huiles de poisson et du poisson de toute sorte, de provenance colombienne, dans les Etats-Unis. francs de droits, en vertu du traité de Washington du 8 mai 1871;

Ordres et minutes du conseil, papiers et correspondance avec le gouvernement Impérial au sujet de l'introduction et de la passation dans le Parlement Impérial de l'Acte 38 Vic., ch. 39, intitulé: "Acte pour lever certains doutes touchant au parlement du Canada quant à la clause 18 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique;

Correspondance relative à l'insuffisance du traité d'extradition conclu entre la

Grande Bretagne et les Etats-Unis.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Etat officiel de la distribution des Statuts de la Puissance du Canada, 1875;

Rapport de la géologie et des ressources de la région située dans le voisinage du 49e parallèle, et comprise entre le Lac des Bois et les Montagnes-Rocheuses (étant imprimés en brochures ne doivent pas être réimprimés comme documents sessionnels);

Etat indiquant les gages mensuels payés par le gouvernement à chacun des hommes composant l'équipage de la chaloupe des officiers médicaux au port de Québec en 1874 et 1875; aussi, état indiquant le coût total du service de la dite chaloupe, etc.

Correspondance relative à l'enquête concernant la barque "N. Churchill;"

Rapports et autres documents communiqués par l'inspecteur des bureaux de poste de la province du Nouveau-Brunswick comme étant le résultat de l'enquête faite

par cet officier sur la conduite du maître de poste de Sackville;

Etat du nombre de tonnes de charbon importées en Canada des Etats-Unis durant l'année dernière, et correspondance entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis touchant le renouvellement par ce dernier du droit imposé sur le charbon exporté du Canada aux Etats-Unis;

Ordre en conseil ou autres documents fixant le salaire de Damase Hudon, Ecr., député collecteur des douanes à Chicoutimi, et état indiquant les diverses sommes

perçues par le dit Damase Hudon du Ier mai au 1er novembre 1875;

Co:respondance entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis au sujet de l'obstruction de la navigation de la Rivière Niagara par la construction d'une jetée pour l'aqueduc de la cité de Buffalo;

Le comité recommande respectueusement en outre qu'après la présente session les votes et délibérations de la Chambre des Communes soient préparés et imprimés de manière à pouvoir être mis sous forme de journal comme les minutes du Sénat le sont à présent, espérant par là obtenir pour résultat de l'économie et une plus prompte expédition de l'ouvrage.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain,

L'honorable M. Bureau a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour "amender l'acte de faillite, 1875."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Vidal, secondé par M. Aikins, a proposé

Que les honorables messieurs Aikins, Alexander, Armand, Benson, Bureau, Ferrier, Flint, Girard, McClelan, McLelan, MacDonald, McDonald, Montgomery, Wark et le proposant composent un comité spécial qui sera chargé de prendre en considération les pétitions relatives à la prohibition législative du trafic des boissons enivrantes, et de faire rapport sur ces pétitions.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. McLelan, a proposé

Que, dans l'opinion de cette Chambre, la pratique suivie par le gouvernement en ce qui regarde le dépôt des fonds publics dans les banques du pays, est de nature à produire des extensions et des contractions anormales et fâcheuses dans le mouvement monétaire, et est en conséquence préjudiciable aux intérêts du pays.

Après débats.

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le Revenu de l'intérieur."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par leur greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Lundi, 13 mars, 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de transmettre à cette Chambre, pour son information, une copie du rapport fait par un comité spécial de cette Chambre, durant la dernière session, nommé pour s'enquérir de toutes matières se rattachant à la construction d'estacades, de jetées et autres ouvrages sur la Gatineau.

Ordonné, que le Greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. PATRICK,

Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messager a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra sa réponse par son propre messager.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable

M. Scott, il a été

Résolu, qu'une copie du rapport du comité spécial du Sénat, nommé pour s'enquérir de toutes matières se ruttachant à la construction d'estacades, jetées et autres ouvrages sur la Gatineau et présenté à cette Chambre pendant la dernière session soit transmis pour l'information des Communes, tel que dem indé dans leur message reçu ce jour.

Ordonné, que la dite résolution et copie du dit rapport soit communiquée à la

Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors sur motion de l'honorable M. M. mtgomery, secondé par l'honorable M. Wark,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 15 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi. 15 mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Girard:

13 mars—Est-ce à l'intention du gouvernement

10. De construire à un terme prochain le pont faisant partie du chemin Dawson, sur la rivière La Seine, en la paroisse de St. Boniface, à trois quarts de mille des bords de la Rivière Rouge, et de parachever le chemin depuis le pont en question jusqu'à la Rivière Rouge.

20. De faire ouvrir quelques cours-d'eau dans le voisinage de ce chemin, à travers les marais qu'il traverse, qui tout en en rendant l'entretien plus facile rendraient en même temps à l'agriculture plusieurs milliers d'acres de terre, et fourniraient de l'eau aux habitants qui sont maintenant établis sur la rivière La Seine, depuis la Pointe de Chênes jusqu'à St. Boniface?

30. De traiter comme travaux aux frais de la Puissance tous les ouvrages à faire pour l'entretien de ce chemin, dans la partie qui

se trouve dans les limites de la province de Manitoba?

1876 Par l'honorable M. McMaster:

13 mars.—Qu'il soit résolu: Qu'il est désirable, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartrées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresser au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au 1er janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.

Qu'il soit en outre *résolu*: Qu'avant que les listes d'actionnaires soient livrées à l'impression, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été présentées pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées

d'une manière absolument conforme à la résolution ci-dessus.

Par l'honorable M. Girard:

' 10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à *Manitoba* pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin *Dawson*, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Par l'honorable M. Ryan:

"
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 1o. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 2o. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Par l'honorable M. Smith:

"Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économies et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps—la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coût actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur lesquels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).

Pour Jeudi, 16 mars 1876.

Par l'honorable M. Read:

Gu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des Chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 15 mars 1876.

1876 1 13 mars	—Prise en considération du troisieme rapport du comité conjoint des impressions. (Hon. M. Simpson.)
2 14 "	Deuxième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
3 " "	Deuxième lecture. (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)
4" "	Comité de toute la Chambre sur (Bill 22.) Salaires des juges des cours de comté dans la Nouvelle-Ecosse. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

OTTAWA:
IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCÈS-VERBAUX

ANCES DU SÉNAT

W. 3: 14 man 10H2

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

110. 10.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 15 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cormier,	Letellier de St. Just,	Read,
Alexander,	Cornwall,	McClelan,	Reesor,
Allan.	Dever,	McDonald,	Ryan,
Archibald,	Dickey,	McLelan,	Scott,
Armand,	Dickson,	McMaster,	Seymour,
Baillargeon,	Fabre,	Macdonald,	Simpson,
Bellerose,	Ferguson,	Macfarlane,	Shaw,
Benson,	Ferrier,	Macpherson,	Skead,
Botsford,	Girard,	Miller,	Smith,
Bourinot,	Glasier,	Montgomery,	Stevens,
Bureau,	Guévremont,	Northup,	Sutherland!
Campbell,	Hamilton (Inkerman)		Trudel,
Carrall,	Hamilton (Kingston)		Vidal,
Chaffers,	Haviland,	Penny,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Perry,	Wilson,
Chinic,	Kaulbach,	Price,	Wilmot.
Cochrane,	Leonard,		

PRIÉRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées séparêment, et déposées sur la table

Par l'honorable M. Dickey:—de Jas. C. Barnes et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Macfarlane:—du révérend A. D. Morton et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ryan:—de Hugh McLennan, président, et Wm. V. Patterson, secrétaire de l'association de la halle au blé de Montréal, et du conseil de la chambre de commerce de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues.

Du révérend A, F. Thomson et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'acte 31 Victoria, chapitre 39, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans le territoire du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De William Thompson et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie canadienne britannique de prêt et de placement," (responsabilité limitée).

Du révérend L. Cameron et autres, de la congrégation de l'Eglise presbytérienne du Canada à Thamesford, province d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne sera pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable M. Seymour du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, 15 mars 1876.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes du Sénat, et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son second ropport :

Votre comité recommande à votre honorable Chambre les promotions et nomi-

nations snivantes dans le personnel des serviteurs:

Que Charles Young, messager permanent, soit messager de service auprès de Son Honneur le Président, en remplacement de James Wingfield, démissionnaire—mais

sans augmentation de salaire.

Que John Dunne, le deuxième des messagers sessionnels, soit messager permanent en remplacement de John Young, promu. Il a été permis à Louis Robitaille, le premier messager sessionnel, de décliner, à raison de motifs personnels, la promotion précédente pour cette fois-ci;

Que Joseph Hill Dessaint, ci-devant employé temporairement comme messager pendant les sessions, soit messager sessionnel en remplacement de Dunne, promu;

Que Thomas Davis, page, soit employé temporairement pendant la session comme messager;

Que William Bell Hyndman soit nommé page en remplacement de Davis. Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé

Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économies et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps-la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coût actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur lesquels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Campbell, il

a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit ajourné à demain et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 16 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 16 mars 1876.

1876. Par l'honorable M. Reesor:

14 Mars—Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Pour Vendredi, 17 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Carrall:

15 Mars.—Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

Par l'honorable M. Paquet:

" Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 16 mars 1876.

	1876 mars.—	Premier ordre. Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Smith: Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économies et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps—la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coût actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur les quels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).
2 "	"	Prise en considération du troisième rapport du comité conjoint des impressions. (Hon. M. Simpson.)
3 "	"	Deuxième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) 'Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
4"	"	Deuxième lecture. (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)
5 "		Comité de toute la Chambre sur (Bill 22.) Salaires des juges des cours de comté dans la Nouvelle-Ecosse. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
6 "	"	Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.— (Hon. M. Scott.)
7 "		Considération du 4me rapport du comité conjoint des impressions. —(Hon. M. Simpson.)
8"	"	Considération du 2me rapport du comité des comptes contingents. (Hon. M. Seymour.)

No. 2).

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi, 15 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 16 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cormvall.	Letellier de St. Ja	ust, Read,
Alexander,	Dever,	McClelan,	Reesor.
Allan,	Dickey,	McDonald,	Ryan,
Archibald,	Dickson,	McLelan.	Scott,
Armand,	Fabre.	McMaster.	Seymour,
Baillargeon,	Ferguson,	Macdonald,	Shaw.
Bellerose,	Ferrier,	Macfarlane,	Simpson,
Benson,	Girard,	Macpherson,	Skead,
Botsford,	Glasier,	Miller,	Smith,
Bourinot,	Guévremont,	Montgomery,	Stevens.
Bureau,	Hamilton (Inker		Sutherland
Campbell,	Hamilton (Kings		Trudel,
Carrall,	Haviland,	Odell,	Vidal,
Chaffers,	Haythorne,	Páquet,	Wark,
Chapais,	Kaulbach,	Penny,	Wilmot,
Cochrane, Cormier,	Leonard,	Price,	Wilson.

PRIÉRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées séparément, et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald:—de James Armstrong et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ferrier:—de la banque Métropolitaine de Montréal.

Par l'honorable M. Wilmot:—du révérend J. M. Cramp et autres, réprésentants de l'assemblée Baptiste des provinces de la Nouvelle-Fcosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et d'un comité de la dite assemblée sur les écoles publiques et séparées, et de la chambre de commerce de St. Jean, Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ryan:—de MM. Hugh et Andrew Allan et autres, particuliers et compagnies intéressées au progrès du commerce dans la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Vidal:—du conseil des anciens de l'église presbytérienne de Barrie en Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

Du révêrend C. E. McLean et autres; du révérend W. L. Parker et autres; de Peter McEwen et autres; du révérend J. Sutherland et autres; de Job Shenton et autres; de William Grant et autres; de F. R. Parker et autres; de T. D. McGillivray et autres; et d'Edouard R. Burgess et autres, du comté de Hants, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'acte 38 Vicioria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans le territoire du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867.

D'Alexander Loggie et autres, de Miramichi, province du Nouveau-Brunswick; demandant que certains réglements émanés du département de la Marine et des Pécheries soient révoqués, et qu'il leur soit permis de jouir des mêmes privilèges qu'auparavant.

Du conseil des anciens de Stratford de l'église presbytérienne en Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De Robert Burnet, président, et de D. W. Beadle, secrétaire de l'association des producteurs de fruits de la province d'Ontario; demandant qu'il soit établi un bureau de statistique des manufactures et du commerce, qui ferait voir d'une manière exacte les importations et les exportations de fruit, et

Des commissaires du hâvre de Montréal; demandant que le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie du Pont Royal Albert," ne devienne pas loi.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 16 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé les avis suffisants,

savoir:

De la société permanente de construction et d'épargne "la Sécurité" de Ste. Catherine, Ontario, demandant un acte pour changer son nom en celui de "Compagnie

de prêt et d'épargne, la Sécurité";

De la compagnie du gaz d'Ottawa, demandant, qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation; pour ratifier la résolution des actionnaires plaçant le capital preférentiel et ordinaire sur le même pied; et pour confirmer, amender et augmenter les pouvoirs de la dite compagnie;

De la socié é permanente de construction et d'épargne, "l'Union" demandant un acte pour changer son nom en celui de compagnie de prêt et d'épargne, "l'Union" et

Des président et directeurs de la banque St. Laurent, demandant certains amen-

dements à l'acte d'incorporation de la dite banque.

Votre comité a aussi examiné la pétition de William Thompson et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie anglo-canadienne de prêt et de placement (à responsabilité limitée) et a constaté que l'avis est insuffisant sous le rapport de la durée de sa publication. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas vû qu'il pourra, comme comité des bills privés, veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER, Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de William Thompson et autres, de la cité de Toronto.

L'honorable M. Vidal, du comité spécial nommé pour examiner les diverses pétitions relatives à la prohibition législative du trafic des liqueurs enivrantes et en faire rapport, recommande que le quorum du dit comité soit réluit à six membres.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour présenter des pétitions pour bills privés au Sénat, soit prolongé jusqu'à jeudi le trentième jour de mars.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une copie des règles et ordres généraux qui ont été préparés par les juges de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier pour réglementer la procédure de ces cours et pour donner suite aux autres objets mentionnés dans la 79e section de l'acte constitutif de ces deux cours.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table

(Voir documents de la session.)

L'hon. M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de remettre à cette Chambre.

Le dit message a été lu par le greffier comme suit:

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat la correspondance, les rapports et autres papiers concernant la construction du chemin de fer du Pacifique.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 14 mars, 1876.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

(Pour correspondance, rapports et papiers, voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général datée du 17 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un exposé faisant connaître les quantités employées des lisses d'acier achetées par le gouvernement, et les quantités qui restaient non employées, à la fin de l'année de 1875, et l'endroit où se trouvent maintenant ces lisses

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du chemin de fer St. Laurent et Ottawa," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé-par l'honorable M. Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffler, avec un bill, intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour amender la loi criminelle concernant la violence, les menaces et la molestation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Smith: Que cette honorable Chambre, vû la nécessité qu'il y a d'opérer des économies et des épargnes, se forme en comité général pour prendre en considération ce qu'il convient de faire des approvisionnements considérables de rails d'acier que s'est procurés le gouvernement, dont on n'a pas besoin pour le présent et qui ne seront pas vraisemblablement employés sur nos chemins de fer publics avant longtemps—la quantité de ces rails représentant 49,500 tonnes d'acier dont le coût actuel s'élève à plus de \$3,000,000, et sur les quels le pays a déjà fait une perte équivalant à la somme de huit cent mille piastres. (\$800,000).

Après de nouveaux débats,

La dite motion, avec la permission de la Chambre, a été retirée.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 17 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 17 mars 1876.

1876

Par l'honorable M. Carrall:

15 Mars.—Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

1876 Par l'honorable M. Páquet:

15 Mars—Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

Par l'honorable M. Reesor :

Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Pour Lundi, 20 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Girard:

Est-ce à l'intention du gouvernement

10. De construire à un terme prochain le pont faisant partie du chemin Dawson, sur la rivière La Seine, en la paroisse de St. Boniface, à trois quarts de mille des bords de la Rivière Rouge, et de parachever le chemin depuis le pont en quetion jusqu'à la

Rivière Rouge.

20. De faire ouvrir quelques cours-d'eau dans le voisinage de ce chemin, à travers les marais qu'il traverse, qui tout en en rendant l'entretien plus facile rendraient en même temps à l'agriculture plusieurs milliers d'acres de terre, et fourniraient de l'eau aux habitants qui sont maintenant établis sur la rivière La Seine, depuis la Pointe de Chênes jusqu'à St. Boniface?

30. De traiter comme travaux aux frais de la Puissance ous les ouvrages à faire pour l'entretien de ce chemin, dans la part e qui

se trouve dans les limites de la province de Manitoba?

Par l'honorable M. Mc Master:

Qu'il soit résolu: Qu'il est désirable, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartiées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresser au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au 1er janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.

Qu'il soit en outre résolu: Qu'avant que les listes d'actionnaires soient livrées à l'impression, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été présentées pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées

d'une manière absolument conforme à la résolution ci-dessus.

Par l'honorable M. Girard:

"
10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à Manitoba pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin Dawson, comme route d'immigration, pendant le même temps?

1876 Par l'honorable M. Ryan:

15 mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Par l'honorable M. Alexander:

"Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, la politique de l'administration actuelle, en entreprenant de construire et d'exploiter des chemins de fer comme travaux publics fédéraux, au lieu d'aider au moyen de concessions de terres ou de subventions en argent des compagnies particulières à construire ces chemins—est grosse de conséquences désastreuses pour la prospérité du Canada, et devra inévitablement soumettre le trésor public à la nécessité de faire de grosses avances arnuelles pour combler les déficits dans les recettes, jusqu'à concurrence des sommes qu'exigera l'entretien et le roulage de ces chemins—et que cette politique est de nature à nuire gravement au crédit public.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 17 Mars 1876.

1876

1 16 mars.—Prise en	considération du troisième	rapport du comité	conjoint des im-
pressio	ns. (Hon. M. Simpson.)	Y	

- 2 "
 Deuxième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
- 3" Deuxième lecture. (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)
- 4" "Comité de toute la Chambre sur (Bill 22.) Salaires des juges des cours de comté dans la Nouvelle-Ecosse. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
- 5" " Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.—
 (Hon. M. Scott.)
- 6" " Considération du 4me rapport du comité conjoint des impressions.
 —(Hon. M. Simpson.)
- 7" " Considération du 2me rapport du comité des comptes contingents. (Hou. M. Seymour.)
- 8 14 " Deuxième lecture. (Bill 7.) Formation d'un territoire séparé dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Jeudi, 16 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 17 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Read.
Alexander,	Dever,	McClelan,	Reesor,
Allan,	Dickey,	McDonald,	Ryan,
Archibald,	Dickson,	McLelan, -	Scott,
Armand,	Fabre,	McMaster,	Seymour,
Baillargeon,	Ferguson,	Macdonald,	Shaw,
Bellerose,	Ferrier,	Macfarlane,	Simpson,
Benson,	Flint,	Macpherson,	Skead,
Botsford,	Girard,	Miller,	Smith,
Bourinot,	Glasier,	Montgomery,	Stevens,
Bureau,	Guévremont,	Muirhead,	Sutherland
Campbell,	Hamilton (Inkerman), Northup,		Trudel,
Carrall,	Hamilton (Kingston		Vidal,
Chaffers,	Haviland,	Pâquet,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Penny,	Wilmot,
Cochrane,	Kaulbach,	Price,	Wilson.
Cormier	Leonard		

PRIÉRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan: - De William Kersteman et autres.

Par l'honorable M. Macfarlane: — Du révérend James Bayne, D.D. et autres, et d'Alexandre Stirling et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Fabre:—De la compagnie des vapeurs de Québec et des ports du Golfe.

Par l'honorable Président:—De MM. Allan, Rae et Cie., et autres, particuliers et compagnies intéressés dans le commerce de transport dans la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Dickey:—De John J. Morse et autres,—et du révérend J. Wallace et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Kaulbach:—Du révérend J. J. Skinner et autres,—de W. A. Kenny et autres,—et du révérend Georges O. Gates et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Baillargeon: - De la chambre de commerce de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les rétitions suivantes ont été lues :

De James C. Barnes et autres, et du révérend A. D. Morton et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant séparément que la section 11 de l'acte 38 Victoria, chapitre 39, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans le territoire du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De Hugh McLennan, président, et William T. Patterson, secrétaire de l'association de la halle au blé de Montréal; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière St. Laurent à partir d'un certain point de la partie est de la cité de Montréal à l'Île Ste. Hélène, ne soit pas passé sans le consentement de tous ceux dont les intérêts pourront être affectés par la construction de ce pont.

Du conseil de la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont Royal Albert," ne devienne pas loi.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionaires de la banque Commerciale de Windsor, en date du 29 février 1876.

Et aussi un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de St. François pour l'année 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme sui :

(Toir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un état detaillé des cutionnements enrégistrés dans le département du Secrétaire d'Etat du Canada, Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le revenu de l'intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comtés dans la Nouvelle-Ecosse."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour définir et régler les droits, les devoirs et la responsabilité des voituriers publics en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération le second rapport du comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport.

Le dit rapport étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit adoptée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord Ouest et pour en détacher une portion et créer un nouveau territoire."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général datée du 3 mars courant, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie du rapport fait pendant l'été dernier par M. F. Shanly, sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. McDonald,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'aprés-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 20 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 20 mars 1876.

1876

Par l'honorable M. Carrall:

17 Mars.—Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

1876 Interpellation par l'honorable M. Girard:

15 Mars—Est-ce à l'intention du gouvernement

10. De construire prochainement le pont faisant partie du chemin Dawson, sur la rivière La Seine, en la paroisse de St. Boniface, à trois quarts de mille des bords de la Rivière Rouge, et de parachever le chemin depuis le pont en quetion jusqu'à la

Rivière Rouge.

20. De faire ouvrir quelques cours-d'eau dans le voisinage de ce chemin, à travers les marais qu'il traverse, qui tout en en rendant l'entretien plus facile rendraient en même temps à l'agriculture plusieurs milliers d'acres de terre, et fourniraient de l'eau aux habitants qui sont maintenant établis sur la rivière La Seine, depuis la Pointe de Chênes jusqu'à St. Boniface?

30. De traiter comme travaux aux frais de la Puissance ous les ouvrages à faire pour l'entretien de ce chemin, dans la partie qui

se trouve dans les limites de la province de Manitoba?

Par l'honorable M. Mc Master:

- "Qu'il soit résolu: Qu'il est désirablé, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartrées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresser au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au 1er janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.
 - Qu'il soit en outre résolu: Qu'avant que les listes d'actionnaires soient livrées à l'impression, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été présentées pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées d'une manière absolument conforme à la résolution ci-dessus.

Par l'honorable M. Girard:

"
10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à Manitoba pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin Dawson, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Par l'honorable M. Ryan:

"
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations:

1876 Par l'honorable M. Alexander:

16 mars—Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, la politique de l'administration actuelle, en entreprenant de construire et d'exploiter des chemins de fer comme travaux publics fédéraux, au lieu d'aider au moyen de concessions de terres ou de subventions en argent des compagnies particulières à construire ces chemins—est grosse de conséquences désastreuses pour la prospérité du Canada, et devra inévitablement soumettre le trésor public à la nécessité de faire de grosses avances arnuelles pour combler les déficits dans les recettes, jusqu'à concurrence des sommes qu'exigera l'entretien et le roulage de ces chemins—et que cette politique est de nature à nuire gravement au crédit public.

Interpellation par l'honorable M. Aikins:

17 " Le canal actuellement en cours de construction au Fort Francis sera-t-il terminé sans retard?

Par l'honorable M. Pâquet:

"Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

Par l'honorable M. Reesor:

"Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Pour Mardi, 21 Mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

" Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville.

Par l'honorable M. McMaster;

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tout rapport officiel de l'Ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à la quantité de rails d'acier dont l'emploi sera nécessaire dans le cours de la présente année.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 20 Mars 1876.

1876 1 17 mars.—Deuxième lecture (Bill 25.) Chemin de fer du St. Laurent à Ottawa. (Hon. M. Campbell.)
2 " Deuxième lecture (Bill 55.) Chemin de fer Intercolonial (Hon. M. Letellier de St. Just.)
3 " Deuxième lecture. (Bill 51) Loi criminelle relative à la violence et à la molestation. (Hon. M. Scott.)
4 " Prise en considération du troisième rapport du comité conjoint des impressions. (Hon. M. Simpson.)
5 " " Comité de toute la Chambre (Bill H.) Loi du revenu de l'intérieur. (Hon. M. Scott.)

SÉANCES DU SÉNAT.

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

OTTAWA:

Vendredi, 17 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

No. 22.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 20 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cochrane,	Haviland,	Northup,
Alexander,	Cormier,	Haythorne,	Páquet,
Allan,	Cornwall,	Kaulbach,	Read,
Archibald,	Dever,	Leonard,	Reesor,
Armand,	Dickey,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Baillargeon,	Dickson,	McClelan,	Scott,
Bellerose,	Fabre,	McDonald,	Seymour,
Benson,	Ferguson,	McLelan,	Shaw,
Botsford,	Ferrier,	McMaster,	Simpson,
Bourinot,	Flint,	Macdonald,	Skead,
Bureau,	Girard,	Macfarlane,	Stevens,
Campbell,	Glasier,	Macpherson,	Sutherland
Carrall,	Guévremont,	Miller,	Vidal,
Chaffers,	Hamilton (Inkerr	nan), Montgomery,	Wark,
Chapais,	Hamilton (Kings		Wilson.

PRIÉRES.

Les petitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Leonard:—d'Edward McKay et autres, et d'Edward Harris et autres, actionnaires de la compagnie d'impression et de publication du Mail.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De la Banque Métropolitaine de Montréal; demandant un acte pour autoriser la réunion du fond capital de la dite banque avec celui de quelqu'autre banque chartée du Canada et pour radier les actions reçues par la dite banque en règlement de certaines créances.

Du révérend J. M. Cramp et autres, représentants de l'assemblée Baptiste des provinces de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, et d'un comité de la dite assemblée sur les écoles publiques et séparées; et de James Armstrong et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans le territoire du Nord-Ouest et de la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De MM. Hugh et Andrew Allan et autres, particuliers et compagnies intéressés dans le commerce de transport de la Puissance du Canada; demandant que le bill intitulé: "Acte pour définir et régler les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers dans certains cas," ne devience pas loi, ou qu'il soit amendé en certains points.

De la chambre de commerce de la cité de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick, demandant qu'une délégation composée de l'honorable ministre de la marine et des pêcheries et certaines autres personnes soit envoyée en Angleterre afin de protéger les intérêts maritimes canadiens dans la législation impériale.

Et du conseil des anciens de Barrie de l'église presbytérienne en Canada, deman daut qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaires sur les chemins de fer et travaux publies le jour du dimanche.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport,

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :--

CHAMBRE DE COMITÉ,

20 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

neuvième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du pont suspendu de Clifton; demandant que son acte d'incorporation soit amendé pour lui permettre de tenir l'assemblée annuelle à laquelle doivent être élus ses directeurs le second mardi au lieu du premier lundi de juillet de chaque année; et a constaté que l'avis n'a pas été publié tout le temps voulu; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas, vu qu'il pourra comme comité des bills privés veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de la compagnie du pont suspendu de Clifton tel que recommandé dans le neuvième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 39,—Après "chrétiennes" insérez : "en rapport avec les dits frères

Page 1, ligne 40,—Retranchez "et dans d'autres pays."

Page 2, ligne 1,-Après "acquérir" insérez: "avoir et" et retranchez "trans-

porter" après "posséder."

Page 2, ligne 3,—Après "Société" insérez: "les dits biens-fonds ne devant pas excéder la valeur annuelle de quarante mille piastres, en outre et en sus des biens. fonds occupés pour les besoins de la corporation, et elle les pourra hypothéquer, vendre, céder et transporter."

Page 2, ligne 4-Après "immobiliers" insérez: "dont la valeur annuelle ne

devra pas excéder dix mille piastres."

A la fin du bill, insérez les clauses A. B. C.

Clause A.

Dès que le présent acte deviendra en vigueur, la dite corporation sera aussitôt saisie et chargée de tous les biens meubles et immeubles, droits d'actions, créances, réclamations et propriétés de toutes espèces appartenant ci-devant à la dite société ou aux dites corporations, et sera aussitôt responsable de toutes les dettes et contrats de la dite société ou des dites corporations.

Clanse B:

La dite corporation devra toutes les fois qu'elle en sera requise par le gouverneur en conseil, fournir un état complet et véridique de tous les biens meubles et immeubles et de tous les intérêts en tels biens que possèdera la dite corporation; aussi, de ses dettes, recettes et dépenses, et fournir en outre les autres détails donnés quant à la durée de la possession, à la valeur annuelle ou autre valeur, au temps de l'acquisition, à la localité et autres égards que le gouverneur en conseil demandera.

Clause C.

Le présent acte n'aura point d'effet dans les provinces où les dits Frères ont déjà été incorporés par des actes provinciaux, jusqu'à ce que ces actes provinciaux aient été abrogés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des membres,

et pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Letellier de St. Just a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des marques de commerce et des dessins de fabriques, 1868."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'honorable M. Carrall, secondé par l'honorable M. Cornwall, a proposée

Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

Après débats, -

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Cornwall, il a été

Ordonné, que la suite des débats sur la dite motion soient remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour assister son honneur le président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

Les membres représentant le Sénat au comité mixte de la bibliothèque du Parlement, ont l'honneur de présenter leur premier rapport :

Comme le nouvel et spacieux édifice qui doit servir de bibliothèque permanente sera bientôt prêt à être occupé, le comité mixte croit le moment convenable pour appeler l'attention des Chambres et du gouvernement sur les dispositions qu'il faudrait prendre, suivant lui, pour mettre la bibliothèque sur un pied digne du pays.

Le comité sait qu'il faudra nécessairement faire une dépense considérable pour la rendre telle qu'elle puisse répondre pleinement à ce que le public est en droit d'attendre; il croit que le gouvernement exécutif désire comme lui ne rien négliger de ce qui peut tendre à ce 'résultat, et que les deux Chambres seront disposées à adhérer à tout ce que l'Exécutif proposera dans ce sens.

La nécessité d'augmenter la dépense dans les circonstances présentes vient des additions importantes à faire dans la section des lois, par suite de la création de la Cour Suprême, des lacunes à combler dans la section de l'histoire et de la littérature française, et aussi de l'augmentation dans le personnel que va nécessiter la nouvelle

organisation.

Le comité est d'opinion que la bibliothèque devrait ètre divisée en trois sections une section générale, une section française et une section des lois; que chaque section devrait être placée sous la surveillance d'un sous-bibliothécaire; que les sous-bibliothécaires nécessaires soient nommés et placés sous le contrôle général du bibliothécaire principal.

Le comité est aussi d'opinion que le personnel de la bibliothèque devrait être mis sur le même pied, quand au rang et aux appointements, que les employés des ministères, et il recommande d'apporter à la loi actuelle les modifications nécessaires

à la réalisation de cet objet.

D. CHRISTIE, Président.

Bibliothèque du Parlement, 20 mars 1876.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions plus efficaces pour l'administration de la loi concernant les manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les actionnaires de la Société de construction permanente et d'épargnes de l'Union," à changer le nom de cette société en celui de compagnie de Prêt et d'épargnes de l'Union," auquel elle demande le concours de cette C ambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Uu message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé; "Acte pour autoriser les actionnaires de la Société de Construction permanente et d'épargnes Provinciale" à changer le nom de cette société en celui de compagnie de prêt et d'épargnes Provinciale, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du de chemin de fer St. Laurent et Ottawa" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Leteller de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte pour amender la loi criminelle concernant la violence, les menaces et la molestation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le revenn de l'intérieur.

(En Comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Letellier de St. Just, ministre d'Agriculture, a présenté à la Chambre son rapport pour l'année 1875, Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit,

(Voir documents de la session.)

Sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 21 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 21 Mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Girard:

20 Mars-Est-ce à l'intention du gouvernement

10. De construire prochainement le pont faisant partie du chemin Dawson, sur la rivière La Seine, en la paroisse de St. Boniface, à trois quarts de mille des bords de la Rivière Rouge, et de parachever le chemin depuis le pont en quetion jusqu'à la Rivière Rouge.

20. De faire ouvrir quelques cours-d'eau dans le voisinage de ce chemin, à travers les marais qu'il traverse, qui tout en en rendant l'entretien plus facile rendraient en même temps à l'agriculture plusieurs milliers d'acres de terre, et fourniraient de l'eau aux habitants qui sont maintenant établis sur la rivière La Seine,

depuis la Pointe de Chênes jusqu'à St. Boniface?

30. De traiter comme travaux aux frais de la Puissance ous les ouvrages à faire pour l'entretien de ce chemin, dans la partie qui se trouve dans les limites de la province de *Manitoba*?

1876 Par l'honorable M. Mc Master :

20 Mars.—Qu'il soit résolu: Qu'il est désirable, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartrées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresser au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au 1er janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.

Qu'il soit en outre résolu: Qu'avant que les listes d'actionnaires soient livrées à l'impression, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été présentées pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées

d'une manière absolument conforme à la résolution ci-dessus.

Par l'honorable M. Girard:

" 10 Jusqu'à quel point les arrangements pris pour favoriser le transport de ceux qui se proposent d'émigrer à Manitoba pendant l'été prochain peuvent être rendus publics. 20 Et quels sont les arrangements pris par rapport au chemin Dawson, comme route d'immigration, pendant le même temps?

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: 10. Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 Vic., ch. 5, concernant les banques et le commerce de banque; 20. Le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Par l'honorable M. Alexander:

Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, la politique de l'administration actuelle, en entreprenant de construire et d'exploiter des chemins de fer comme travaux publics fédéraux, au lieu d'aider au moyen de concessions de terres ou de subventions en argent des compagnies particulières à construire ces chemins—est grosse de conséquences désastreuses pour la prospérité du Canada, et devra inévitablement soumettre le trésor public à la nécessité de faire de grosses avances annuelles pour combler les déficits dans les recettes, jusqu'à concurrence des sommes qu'exigera l'entretien et le roulage de ces chemins—et que cette politique est de nature à nuire gravement au crédit public.

Interpellation par l'honorable M. Aikins:

" Le canal actuellement en cours de construction au Fort Francis sera-t-il terminé sans retard?

Par l'honorable M. Paquet:

" Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

1876 Par l'honorable M. Reesor :

20 mars—Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville.

Par l'honorable M. McMaster;

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tout rapport officiel de l'Ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à la quantité de rails d'acier dont l'emploi sera nécessaire dans le cours de la présente année.

ORDRE DU-JOUR.

Pour Mardi, 21 mars 1876.

1876 114 mars.—Deuxième lecture (Bill G.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau.)

" " Comité de toute la Chambre. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)

3 " Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.—
(Hon. M. Scott.)

" " Deuxième lecture. (Bill 7.) Formation d'un territoire séparé dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

5 20 " Prise en considération du (Bill G.) Incorporation des frères des écoles chrétiennes, tel qu'amendé. (Hon. M. Bellerose.)

6 " Prise en considération du 1er rapport du comité de la bibliothèque. (Hon. M. Allan.)

" Deuxième lecture. (Bill 19.) Changement de nom de la Société de construction et d'épargne "l'Union." (Hon. M. Allan.)

8 " Comité de toute la Chambre sur (Bill 5) relatif à la violence et à la molestation. (Hon. M. Scott.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

No. 23.

Lundi, 20 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

ANCES 8

and he was a second to the second to the second the second to

00

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET Che. OTTAWA:

1876.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 21 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cormier,	Kaulbach,	Price.
Alexander,	Cornwall,	Leonard,	Read,
Allan,	Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor
Archibald,	Dickey,	McClelan,	Ryan,
Armand,	Dickson,	McDonald,	Scott,
Baillargeon,	Fabre,	McLelan,	Seymour,
Bellerose,	Ferguson,	McMaster,	Shaw,
Benson,	Ferrier,	Macdonald,	Simpson
Botsford,	Flint,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Girard,	Macpherson,	Stevens,
Bureau,	Glasier,	Miller,	Sutherland
Campbell,	Guévremont,	Montgomery,	Vidal,
Carrall,	Hamilton (Inkerm	nan), Muirhead,	Wark,
Chaffers,	Hamilton (Kingst		Wilmot,
Chapais,	Haviland,	Páquet,	Wilson.
Cochrane,	Haythorne,	Penny,	

PRIÉRES

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. McLelan: - De William Christie et autres; de John McMillan et autres; d'Alexander McGregor et autres; de George Walker et autres; du révérend A. J. McKechan et autres ; de D. B. Blain et autres ; du révérend Jno. Lees ; d'Hector McKenzie et autres; de John McKinnon et autres; de U. McDonald Scott et autres, et de Neil McInnes et autres; tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues séparément:

De William Kersteman et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de "La compagnie d'hypothèque et de garantie d'Angleterre et du Canada."

Du révérend James Bayne, D.D. et autres; Alexander Stirling et autres; John C. Morse et autres; révérend J. J. Skinner et autres; W. A. Kenny et autres, et le révérend Geo. C. Gates et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant séparément que la section 11 de l'acte 38 Victoria, chapitre 49, soit révoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte e l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De la compagnie des vapeurs de Québec et des port du Golfe; de MM. Allan, Rae et Cie., et autres, intéressés dans le commerce de transport de la Puissance du Canada, et de la chambre de commerce de Québec, demandants séparément que le bill intitulé: "Acte pour définir et régler les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers dans certains cas," ne devienne pas loi, ou qu'il soit amendé en certains points.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska et Richelieu pour l'année 1875. Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Macpherson, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

20 mars 1876.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour se procurer et publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter

son second rapport.

Votre comité a reçu de M. A. M. Burgess, sténographe adjudicataire à la dernière session, du contrat relatif aux comptes-rendus des débats et délibérations du Sénat pendant la présente session, une offre de fournir au Sénat, par l'intermédiaire du greffier, le ou avant le premier juillet prochain, quatre cent cinquante (450) exemplaires, de l'ensemble de ces comptes-rendus, en un volume genre "Hansard", relié comme le "Hansard" de la Chambre des Communes, de la dernière session, et contenant un index analytique,-moyennant le prix d'une piastre et trente cents la page , et de faire paraître quotidiennement dans le Times d'Ottawa quatre colonnes en moyenne de ces comptes-rendus, chaque colonne contenant environ quatorze cents mots.

Le sténograghe s'engage à fournir aussi à la presse de *Montréal* et de *Toronto* des analyses des débats et délibérations de votre honorable Chambre. Les sénateurs auraient la facilité de corriger les comptes-rendus de leurs discours avant le tirage des pages du Hansard, qui contiendront ces comptes-rendus.

Votre comité recommande à votre honorable Chambre d'accepter cette offre. Et votre comité recommande de plus d'envoyer deux exemplaires du Hansard du Sénat, à chaque sénateur, et un exemplaire à chaque membre de la Chambre des

Communes; et il demande à être chargé du soin de déterminer et d'ordonner la distribution des exemplaires restant.

Le tout respectueusement soumis,

einimba'l eb enpittlequel entimans et se el manager par président.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Allan, il

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général datée du 6 mars 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et d'Ontario relativement à la concession de terres ou octroi quelconque par le gouvernement d'Ontario au chemin de fer d'embranchement de la Baie Georgienne.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre copie de tous ordres en conseil de Son Excellence le Gouverneur-Général, et de toutes les lois et ordonnances du lieutenant-gouverneur et du conseil des territoires du Nord-Ouest, rendus conformément aux dispositions de la 34 Victoria, chapitre 16, sect. 1re.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé Qu'il soit résolu: Qu'il est désirable, dans l'opinion de cette Chambre, que les différentes banques chartrées du Canada observent une règle uniforme en ce qui concerne l'envoi au Parlement de listes certifiées de leurs actionnaires; que pour qu'il en soit ainsi, le greffier de cette Chambre ait le devoir d'adresse; au principal officier de chaque banque chartrée en Canada une circulaire portant que toute liste d'actionnaires devra être dressée dans l'ordre alphabétique et jusqu'au 1er janvier de chaque année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle

année, et que, conformément aux termes du Statut 34 Victoria, chapitre 5, elle devra être dûment certifiée et soumise au Parlement dans les quinze jours, à compter de l'ouverture de la session.

Qu'il soit en outre résolu: Qu'en ce qui concerne les listes d'actionnaires de banques qui ont été soumises au Parlement pendant la présente session, et qui se rapportent à uue période ou portent une date antérieure au premier janvier dernier, le greffier de cette Chambre soit chargé de renvoyer au principal officier des banques respectives les listes qui ont été soumises pendant la présente session, et de demander qu'elles soient dressées d'une maniere absolument conforme à la résolution ci-dessus.

Après débats La dite motion a été retirée avec le consentement de la Chambre,

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. McMaster, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre: Le nom des banques incorporées qui ont négligé jusqu'à présent de transmettre au Parlement une liste certifiée de leurs actionnaires, comme l'exige l'acte 31 *Vic.*, ch. 5 concernant les banques et le commerce de banque.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, la politique de l'administration actuelle, en entreprenant de construire et d'exploiter des chemins de fer comme travaux publics fédéraux, au lieu d'aider au moyen de concessions de terres ou de subventions en argent des compagnies particulières à construire ces chemins—est grosse de conséquences désastreuses pour la prospérité du Canada, et devra inévitablement soumettre le trésor public à la nécessité de faire de grosses avances arnuelles pour combler les déficits dans les recettes, jusqu'à concurrence des sommes qu'exigera l'entretien et le roulage de ces chemins—et que cette politique est de nature à nuire gravement au crédit public.

Aprèt débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, nommé pour assister Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, et Le dit rapport étant lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 22 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 22 Mars 1876.

Par l'honorable M. Ryan:

21 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Interpellation par l'honorable M. Aikins:

" Le canal actuellement en cours de construction au Fort Francis sera t-il terminé sans retard?

Par l'honorable M. Reesor:

Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

1876 Interpellation par l'honorable M. Botsford:

21 mars.—Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville.

Par l'honorable M. McMaster:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tout rapport officiel de l'Ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à la quantité de rails d'acier dont l'emploi sera nécessaire dans le cours de la présente année.

Pour Jeudi, 23 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Sutherland:

" Le gouvernement se propose-t-il de mettre en vente pour la colonisation quelque partie de la réserve des terres du chemin de fer du Pacifique dans la province de *Manitoba* ou dans les territoires du *Nord-Ouest*; et s'il en est ainsi, quand et à quelles conditions le fera-t-il?

Par l'honorable M. Paquet:

"Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

Pour Vendredi, 24 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever:

24 "Après les déclarations qu'a faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il
d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux,
marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive,
propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une
perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retiré de
cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient.

une partie quelconque de leurs obligacions

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 22 mars 1876.

1	18' 20 n	76 nars	-Deuxième lecture (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau.)
2	"	"	Comité de toute la Chambre. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit. (Hon. M. Scott.)
3	"	"	Deuxième lecture. (Bill C). Responsabilité des voituriers publics.— (Hon. M. Scott.)
4	"		Deuxième lecture. (Bill 7.) Formation d'un territoire séparé dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
5	"		Prise en considération du (Bill G.) Incorporation des frères des écoles chrétiennes, tel qu'amendé. (Hon. M. Bellerose.)
6	"	"	Deuxième lecture. (Bill 19.) Changement de nom de la Société de construction et d'épargne "l'Union." (Hon. M. Allan.)
27	"	"	Comité de toute la Chambre sur (Bill 5) relatif à la violence et à la molestation. (Hon. M. Scott.)
8		1816.	Reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Carral: Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations. (Hon. M. McDonald, (Victoria.)
("	"	Deuxième lecture. (Bill 14) Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses aux élections. (Hon. M. Scott.)
1	0 "	"	Deuxième lecture. (Bill 13) Administration de la loi sur les manœuvres frauduleuses aux élections. (Hon M. Scott.)
1	1 "	"	Deuxième leeture. (Bill 36) Changement de nom de la Société de Construction et d'Epargne "la Provinciale." (Hon. M. Allan.)
1	2 "	"	Comité de toute la Chambre sur (Bill 55.) Chemin de fer Intercolouial. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

No. 21.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mardi, 21 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:
IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 22 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Leonard,	Price,
Alexander,	Dever,	Letellier de St. Just,	Read,
Allan,	Dickey,	McClelan,	Reesor,
Archibald,	Dickson,	McDonald,	Ryan,
Armand,	Fabre,	McLelan,	Scott,
Baillargeon,	Ferguson,	McMaster,	Seymour,
Bellerose,	Ferrier,	Macdonald,	Shaw,
Benson,	Flint,	Macfarlane,	Simpson
Botsford,	Girard,	Macpherson,	Skead.
Bourinot.	Glasier,	Miller,	Stevens,
Bureau,	Guévremont,	Montgomery,	Sutherland,
Campbell,	Hamilton (Inkern		Trudel,
Carrall,	Hamilton (Kings		Vidal,
Chaffers,	Haviland,	Odell,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Pâquet,	Wilmot,
Cochrane,	Kaulbach,	Penny,	Wilson.
Cormier.			

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald:—de Charles Randall et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Trudel:—de E. Lef. de Bellefeuille et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

D'Edouard McKay et autres, et d'Edward B. Harris et autres, actionnaires, tous actionnaires de la compagnie d'impression et de publication du Mail, demandant que le dit bill maintenant devant le parlement amendant son acte d'incorporation ne devienne pas loi.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptèmes, mariag e et sépultures dans le district de *Bedford* pour l'année 1875; et aussi un état supplé mentaire pour l'année 1874 du dit district de *Bedford*.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général

pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de tout rapport officiel de l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à la quantité de rails d'acier dont l'emploi sera nécessaire dans le cours de la présente année.

Et aussi, copie de toute correspondance officielle qui s'est échangée entre le

ministre des travaux publics et M. Carville au sujet de son renvoi d'office.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de commerce maritime du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mercredi, 22 mars 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre aux Honorables Messieurs Reesor, Sutherland, Cochrane et Haythorne, quatre des membres du Sénat, de comparaître et rendignage devont le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir sur les intérêts agricoles du Canada.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. PATRICK, Greffier des Communes.

Et il c'est retiré.

Le messager a été de nouveau appelé et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager. Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable

M. Scott, il a été

Résolu que cette Chambre permet aux honorables messieurs Reesor, Sutherland, Cochrane et Haythorne, quatre de ses membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes sur les intérêts agricoles du Canada, tel que demandé par cette Chambre par son message reçu ce jour, s'ils le jugent nécessaire.

Ordonné, que la dite résolution soit communique à la Chambre des Communes par

l'un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de faillite 1875."

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Penny, il a étê

Ordonné, qu'il soit remis à huitaine.

Six heures du soir étant sonnées son honneur le président a laissé le fauteuil pou le reprendre à sept heures et demie.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la couronne par pétitions de droit."

(En comité.)

Le titre lu et remis. Préambule lu et remis.

Les seize premières clauses ont été lues et agréées.

La dix-septième clause étant lue, il a été proposé en amendement, Page 4, ligne 1ère, retranchez "Dans tous les cas" et insérez

"Sur toute telle pétition de droit, le pétitionnaire aura droit aux frais contre Sa "Majesté, et aussi contre toute autre personne qui aura comparu ou qui aura plaidé " ou répliqué à toute telle pétition de droit, de la même manière, et sujet aux mêmes " règles, règlements et dispositions, restrictions et discrétion, en tant qu'applicables, " qui sont ou peuvent être ordinairement adoptés ou en force, relativement au droit de recouvrer les frais dans les procédures entre particuliers; et pour le recouvre-" ment de tels frais de toute telle personne, autre que Sa Majesté, qui aura comparu " ou plaidé ou répliqué, conformement au présent acte, à aucune telle pétition de

"droit, tous et tels recours et brefs d'exécution, qui sont accordés pour exiger le " paiement des frais en vertu de règles, ordres, arrêts ou jugements dans les actions " personnelles entre particuliers, seront et pourront être exercés et exécutés au nom " de tel pétitionnaire. Dans tous les cas"

Objection étant faite à la dite motion, le comité s'est divisé, et elle a été résolue

dans l'affirmative.

Les quatre clauses suivantes ont été lues et agréées.

La cédule a été lue et agréée.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. Ordonné, que le dit amendement soit reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de

St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé - "Acte pour définir et régler les devoirs, les droits et la responsabilité des voituriers dans certairs cas."

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

De retrancher le mot "maintenant" et après "fois" insérez: "d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Aikins,	Cornwall,	Kaulbach.	Price,
Alexander,	Dever,	McLelan.	Read.
Allan,	Dickey.	McMaster.	Ryan,
Armand,	Ferrier,	· Miller.	Shaw.
Campbell,	Girard,	Northup.	Trudel.—23.
Carrall,	Hamilton (Inke		174400. 20.

Non-contents:

Les honorables Messieurs:

Botsford,	Guévremont,	McClelan,	Scott.
Bureau, Christie (président),	Haythorne,	Macdonald,	Skead,
Cormier,	Leonard, Letellier de St. Just,	Macpherson, Penny,	Sutherland, Wark.—16.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant mise sur la motion principale tel qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre a continuée à siéger jusqu'après minuit,

Jeudi, 23 mars 1876.

8

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le capital de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental et pour la capitalisation de certaines charges et obligations" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Penny, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord-Ouest et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour incorporer les Frères des écoles chrétiennes en Canada" tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Armand, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour autoriser les actionnaires de la Société permanente de construction et d'épargne de l'Union à changer son nom en celui de: "Compagnie de prêt et d'épargne de l'Union," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins

de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender la loi criminelle concernant la violence, les menaces et la molestation."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour reprise des débats ajournés sur la motion de l'hono-

rable M. Currall:

Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dù faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées, ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Carrall, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'administration de la loi concernant les manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain,

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour permettre aux actionnaires de la société Provinciale permanente de construction et d'épargne à changer son nom en celui de "Compagnie provinciale de prêt et d'épargne, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins

de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le Chemin de fer Intercolonial."

(En comité.)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 23 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 23 mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Sutherland:

21 Mars—Le gouvernement se propose-t-il de mettre en vente pour la colonisation quelque partie de la réserve des terres du chemin de fer du Pacifique dans la province de *Manitoba* ou dans les territoires du *Nord-Ouest*; et s'il en est ainsi, quand et à quelles conditions le fera-t-il?

Par l'honorable M. Paquet:

"Qu'il soit résolu de prendre des mesures pour la prompte publication et la distribution quotidienne, en anglais et en français, d'un compterendu des débats du Sénat, comme cela se fait pour le Hansard de la Chambre des Communes.

Par l'honorable M. Ryan:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

1876 Par l'honorable M. Reesor:

21 mars.—Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

"
Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville.

Pour Vendredi, 24 mars 1876

Interpellation par l'honorable M. Dever :

24 "Après les déclarations qu'a faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il
d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux,
marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive,
propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une
perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retiré de
cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient.

Pour Lundi, 27 mars 1876.

Par l'honorable M. Sutherland:

22 " 1. A quelle époque le gouveruement serait-il en mesures de faire l'attribution de concessions de terres aux Métis?

2. A quelle époque les certificats (scrips) seront-ils délivrés aux colons dans la province de Manitoba en exécution de l'acte relatif au Manitoba et ses différents amendements en ce qui concerne cet obset?

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 23 Mars 1876.

1876	1 our seudi, 25 mars 1870.
	-Troisième lecture. (Bill 55.) Chemin de fer Intercolonial. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
2 20 "	Deuxième lecture. (Bill J.) Marques de commerce. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
8	Prise en considération du 2me rapport du comité spécial pour la publication d'un compte-rendu des débats du Sénat (Hon. M. Macpherson.)
4 22 "	Deuxième lecture (Bill 32.) Compagnie du grand chemin de fer Occidental. (Hon, M. Mc Master.)
5 " "	Reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Carral: Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se d'écidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interecéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations. (Hon. M. McDonald, (Victoria.)
6 "" "	Comité de toute la Chambre (Bill 14.) Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses aux élections. (Hon. M. Scott.)

frauduleuses aux élections. (Hon. M. Scott.)

Comité de toute la Chambre. (Bill 13.) Administration de la loi sur les manœuvres frauduleuses aux élections. (Hon M. Scott.)

No. 15.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi, 22 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MAOLEAN, ROGER ET CHE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 23 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Leonard,	Price,
	Dever,	Letellier de St. Just,	Read,
Alexander,	Dickey,	McClelan,	Reesor,
Allan,	Dickson,	McDonald.	Ryan,
Archibald,		McLelan,	Scott,
Armand,	Fabre,	McMaster,	Seymour,
Baillargeon,	Ferguson,	Macdonald,	
Bellerose,	Ferrier,		Shaw,
Benson,	Flint,	Macfarlane,	Simpson
Botsford,	Girard,	Macpherson,	Skead,
Bourinot,	Glasier,	Miller,	Stevens,
Bureau,	Guévremont,	Montgomery,	Sutherland,
Campbell,	Hamilton (Inkern	nan), Muirhead,	Trudel,
Carrall,	Hamilton (Kings	ton), Northup,	Vidal,
Chaffers,	Haviland,	Odell,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	Pâquet,	Wilmot,
Cochrane,	Kaulbach,	Penny,	Wilson.
Cormier			

PRIÉRES:

La pétition suivante a été presentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Northup:—de James Warlow et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De William Christie et autres; de John McMillan et autres; dAlexander McGregor et autres; de George Walker et autres; du révérend A. J. McKechan et autres; de D. B. Blain et autres; du révérend Jno. Lees; d'Hector McKenzie et autres; de John McKinnon et autres; de U. McDonald Scott et autres, et de Ned McInnes et autres; tous de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant séparément que la section 11 de l'acte 38 Victoria, chapitre 49, soit révoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Aikins, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, sur les impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 23 mars 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter comme suit son cinquième rapport:

Le comité a examiné les documents suivants, et il en recommande l'impression,

savoir:

Papiers touchant la construction du chemin de fer du Pacifique; Etat en conformité de l'acte des statistiques de chemins de fer;

Etat et documents supplémentaires, in re droits remis à la compagnie du grand

chemin de fer Occidental;

Règles générales et ordres préparés par les juges de la cour Suprême et de la cour de l'Echiquier pour régler la procédure de ces cours (pour distribution seulement);

État indiquant le nombre de journaux, etc., dans chaques comté et cité de la Puissance, qui ont payé le droit de port imposé sur les journaux expédiés du lieu de

leur publication.

Rapport par des ingénieurs touchant le site du bassin de radoub au port de

Québec (condensés);

Etat relatif à la condition de la route Dawson depuis la Baie du Tonnerre jusqu'à Fort-Garry (les tableaux seulement);

Etat relatif aux bureaux et ateliers de l'Intercolonial à Rimouski;

Etat indiquant l'usage qu'on a fait d'une partie des rails d'acier achetés par le gouvernement;

Rapport de M. F. Shanly sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard;

Etat du montant que le gouvernement est convenu de payer ou qu'il a déjà payé en rapport avec l'agrandissement des canaux du St. Laurent, y compris le canal Welland et le canal Lachine;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'Ontario touchant l'octroi de terres ou de toute autre aide par le gouvernement d'Ontario pour l'embran-

chement du chemin de fer de la Baie Georgienne;

Ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, et lois et ordonnances du Lieutenant-Gouverneur et conseil des territoires du Nord-Oucst en vertu des dispositions de l'Acte 34 Vic., ch. 16, clause 1.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés:

Correspondance avec la compagnie de la Baie d'Hudson au sujet de l'acquisition par la Puissance des terres de la dite compagnie dans Manitoba et les Territoires du

Instructions données à M. Talbot, employé du département des postes, concernant ses visites au district électoral de Charlevoix durant l'élection fédérale en janvier der-

Liste des noms des personnes qui possèdent des terres sur les îles du St. Laurent, appelées les "Mille Iles:

Correspondance entre les Sauvages des Six Nations et le département des affaires

des Sauvages au sujet du paiement d'arrérages d'intérêts;

Etat du nombre de poursuites intentées devant la Cour Suprême et jugements

rendus par cette cour:

Circulaires envoyées à des constructeurs de navires pour la construction d'un bâtiment à vapeur pour transporter les malles de la Pointe-aux-Pères aux steamers océaniques:

Liste indiquant les noms, l'âge et la résidence des vétérans de 1812-15;

Etat de tous les deniers reçus par M. Henry Mitchell, maître de havre du port de Glace Bay, Cap Breton, etc.

Le comité soumet respectueusement ce qui suit :

Que vu que le comité conjoint des impressions a, dans son troisième rapport, exprimé son approbation des mesures prises pour mettre à effet sa résolution passée le ler avril dernier, savoir: "Que si les parties auxquelles le contrat pour la reliure avait été accordé, n'étaient point munies d'un atelier de reliure et du matériel nécessaire, etc., pour faire l'ouvrage, lorsqu'elles en seraient requises, ce contrat devait être offert au plus bas soumissionnaire venant ensuite, "-et vu que le dit troisième rapport a été adopté par les deux Chambres, il est maintenant nécessaire de pourvoir à l'exécution de l'ouvrage—vu que le contrat contient une disposition à l'effet qu'il peut en tout temps être annulé par une résolution du comité; A ces causes qu'il soit

Résolu que le contrat conclu avec MM. Grison et O'Donoghue, le 13 mars 1875, pour la relinre requise par le Parlement, soit annulé, et que le reçu donné par la banque de Montréal pour la somme qu'ils y ont déposée comme garantie de leur part, soit remis à la banque, le dépôt étant sujet à l'ordre des dits MM. Grison et O' Donoghue.

Résolu qu'il soit conclu un contrat avec M. Alexander Mortimer pour la reliure requise par le Parlement conformément à sa soumission, laquelle est la plus basse après celle de MM. Grison et O'Donoghue, en par lui fournissant les garanties nécessaires.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, Président.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit recu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 23 mars 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce

qui suit comme son dixième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de William Kersteman et autres, demandant un acte afin de les constituer en corporation sous le nom de "compagnie anglo-canadienne de prêt sur garantie hypothécaire; " et il a trouvé que l'avis donné était suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie de commerce maritime du Canada, Montréal, demandant que certains amendements soient faits à son acte d'incorporation. Il a trouvé que les avis publiés par elle, ne désignent pas "clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande; " réanmoins il recommande de suspendre la 51e règle dans le présent cas, vû que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM MILLER, Président.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la pétition de la compagnie de commerce maritime du Canada, tel que recommandé dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'état, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 23 février, 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre sous les yeux du Sénat copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et de tous ordres en conseil au sujet du prolongement du chemin de fer de l'Est, dans cette province.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'état, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes communications et correspondance échangées entre le gouvernement et la compagnie du câble direct, la compagnie anglo-américaine et toutes autres compagnies de câble atlantique, depuis le 1er octobre 1873; et aussi de toutes correspondances au sujet de l'extension des lignes de ces compagnies dans la Puissance.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'état, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général datée du 18 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre l'entrepreneur de l'embranchement de chemin de fer Baie Georgienne et le gouvernement, depuis la date du contrat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

Conformément à l'ordre du jour, le hill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial" a été lu la troisième fois.

La question a été mise ce bill passera-t il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a pas é ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de 1868 sur les marques de commerce et les dessins industriels" a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre la Chambre a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour se procurer et publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le capital de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental et pour la capitalisation de certaines charges et obligations" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Penny, il a

été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats ajournés sur la motion

de l'honorable M. Carrall:

Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britanni que dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développe ment rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations.

Après débats.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les débats sur la dite motion soient ajournés à jeudi prochain, et qu'ils soient le premier item des ordres de ce jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise eu comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence des manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilmot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiué le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Leteller de St.

Just, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'administration de la loi concernant les manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiué le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la liquidation des banques incorporées insolauquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes y mentionnés concernant la milice et défense de la Puissance du Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 24 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Vendredi, 24 Mars 1876.

1876 Interpellation par l'honorable M. Dever :

24 mars.—Après les déclarations qu'à faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il
d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux,
marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive,
propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une
perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retire de
cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient?

Pour Lundi, 27 mars 1876.

Par l'honorable M. Sutherland:

22

1. A quelle époque le gouvernement sera-t-il en mesure de faire l'attribution des concessions de terres aux Métis?

2. A quelle époque les certificats (scrips) seront-ils délivrés aux colons dans la province de Manitoba, en exécution de l'acte relatif au Manitoba et de ses différents amendements en ce qui concerne cet objet?

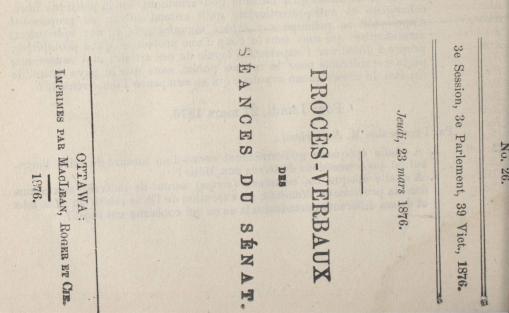
Interpellation par l'honorable M. Kaulbach:

23 Mars.—Ce que le gouvernement a fait ou se propose de faire relativement à la lettre de la compagnie du câble direct, en date du 27 janvier dernier, adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général.

ORDRE DU JOUR.

Pour Vendredi, 24 mars 1876

		ars	-Troisième lecture. (Bill 6, Ch. Com.) Poursuites contre la Couronne par pétition de droit, tel qu'amendé. (Hon. M. Scott.)
2	"	"	Comité de toute la Chambre. (Bill 7.) Création d'un nouveau territoire dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
3	"		Seconde lecture. (Bill 38.) Compagnie de commerce maritime. (Hon. M. Penny.)
4	23		Prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint des impressions. (Hon. M. Simpson.)
5	"		Comité de toute la Chambre. (Bill J.) Marques de commerce. (Hon. M. Letellier de St. Just.
6	"		Seconde lecture. (Bill 29.) Faillite de banques incorporées. (Hon. M. Scott.)
7	66	"	Seconde lecture. (Bill 68.) Loi de milice. (Hon. M. Scott.)



PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 24 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cormier,	Howlan,	Price,
Alexander,	Cornwall,	Kaulbach,	Read,
Allan,	Dever,	Leonard,	Reesor,
Archibald,	Dickey,	Letellier de St. Just,	Scott,
Armand,	Dickson,	McClelan,	Seymour,
Baillargeon,	Fabre,	McLelan,	Shaw,
Bellerose,	Ferguson,	Macdonald,	Simpson
Benson,	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
Botsford,	Flint,	Macpherson,	Stevens.
Bourinot,	Girard,	Miller,	Sutherland
Bureau,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Campbell,	Guévremont,	Muirhead,	Vidal,
Carrall,	Hamilton (Inkern	nan), Northup,	Wark,
Chaffers,	Hamilton (Kings	ton), Odell,	Wilmot,
Chapais.	Haviland,	Pâquet,	Wilson
Cochrane,	Haythorne,	Penny,	transporter than

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été presentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macfarlane: - de J. P. Foster et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Vidal:-de F. W. Haultain et autres, de Peterborough, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Charles Randall et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De E. Lef. de Bellefeuille et autres, de la cité de Montréal; demandant qu'il soit passé un bill pour incorporer la compagnie du pont Royal Albert.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'Hamilton, en date du 29 février 1876.

Et aussi une liste des actionnaires de la banque St. Stephens, St. Stephens, province du Nouveau-Brunswick, datée du 1er octobre 1875.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la banque Saint Jean-Baptiste" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors

lu par le greffier comme suit:

A la fin du bill, insérez: "pourvu toujours que rien de contenu au présent acte ne soit censé apporter de changement à la responsabilité légale existante d'aucun souscripteur au fonds capital de la dite banque.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise

sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu présentement la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour permettre aux actionnaires de la société Provinciale permanente de construction et d'épargne à changer son nom en celui de "Compagnie provinciale de prêt et d'épargne" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a éte résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser les actionnaires de la Société permanente de construction et d'épargne de l'Union à changer son nom en celui de : "Compagnie de prêt et d'épargne de l'Union," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la couronne par pétitions de droit, " tel qu'amendé,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendement

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de

nouveau amendé comme suit:

Page 3, ligne 20, après " officielle " insérez: " ou aux deux Chambres du parlement par une résolution passée dans les trente jours après que ces règles et ordres auront été soumises au parlement." La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolu dans

l'affirmative.

La question étant mise sur la motion principale tel qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en consequence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord-Ouest et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Miller a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie Maritime du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill întitulé: "Acte pour amender l'acte de 1868, sur les marques de commerce et les dessins industriels."

(En comité.)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilmot a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour établir des dispositions pour la liquidation des banques incorporées insolvables."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans aucun amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour remédier à une omission dans l'acte 37 Victoria, chapitre 42, étendant certaines lois criminelles du Canada à la Colombie-Britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour étendre les actes y mentionnés, concernant les poids et mesures, et l'inspection du gaz et des gazomètres, à l'Ile du Prince-Edouard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la premiére fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi temporaire à la province de Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des chemins de fer, 1868," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 27 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 27 mars 1876.

Par l'honorable M. Sutherland:

22 Mars.—1. A quelle époque le gouvernement sera-t-il en mesure de faire l'attribution des concessions de terres aux Métis?

2. A quelle époque les certificats (scrips) seront-ils délivrés aux colons dans la province de Manitoba, en exécution de l'acte relatif au Manitoba et de ses différents amendements en ce qui concerne cet objet?

Par l'honorable M. Ryan:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Par l'honorable M. Reesor:

" Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces. 1876 Interpellation par l'honorable M. Botsford :

23 mars.—Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville.

Interpellation par l'honorable M. Macfarlane:

"Le gouvernement se propose-t-il, en réponse aux nombreuses pétitions présentées pendant cette session, pour demander l'abrogation de la 11me section du chapitre 49 de l'acte de 1875, qui impese des écoles séparées aux Territoires du Nord-Ouest, de présenter une mesure pour abroger cette loi, objet des plaintes des pétitionnaires?

Par l'honorable M. Haythorne:

"Lors de la réprise du débat sur la motion de l'honorable M. Carrall, il proposera en amendement de retrancher tous les mots après "raisonnables" et d'insérer: "sans aggraver les taxes, pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise."

Pour Mardi, 28 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Kaulbach:

" Ce que le gouvernement a fait ou se propose de faire relativement à la lettre de la compagnie du câble direct, en date du 27 janvier dernier, adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Par l'honorable M. Wilmot:

" "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état indiquant le montant de billets de la Puissance qui ont été rachetés en or depuis le 1er septembre 1874 au 31 décembre 1875, avec indication du nom des banques ou des individus qui ont fait les demandes d'espèces d'or et à qui elles ont été payées.

Pour Mercredi, 29 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever :

" Après les déclarations qu'à faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux, marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive, propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retire de cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient?

Par l'honorable M. Carrall:

""
Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 27 mars 1876

1|23 mars.—Troisième lecture. (Bill 14) Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses aux élections. (Hon. M. Scott.) 2 24 Troisième lecture. (Bill 7.) Création d'un nouveau territoire dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.) Troisième lecture. (Bill J.) Marques de commerce. (Hon. M. Letellier 3 de St. Just. Troisième lecture. (Bill 68.) Loi de milice. (Hon. M. Scott.) 4 66 66 5 Seconde lecture. (Bill 73.) Certaines lois criminelles étendues à la Colombie Britannique. (Hon. M. Scott.) Seconde lecture. (Bill 59.) Loi d'inspection des poids et mesures et des gazomètres à l'Ile du Prince-Edouard (Hon. M. Scott.) Seconde lecture. (Bill 60.) Octroi temporaire au Manitoba. (Hon. M. Scott.) Seconde lecture. (Bill 72.) Amendement de l'acte des chemins de fer 8 de 1868. (Hon. M. Scott.)

OTTAWA: IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE. 1876.	or cracing loomings to the looming the control of the looming of the looming the looming to the looming the loomin	SÉANCES DU SÉNAT.	Die	PROCÈS-VERBAUX	iai kalo oli aa oli aa	Vendredi, 24 mars 1876.	3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.	No. 27.
---	--	-------------------	-----	----------------	--	-------------------------	---	---------

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 27 Mars 1876.

Les membres présents étaient.

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Kaulbach,	Penny,
Alexander,	Dever,	Leonard,	Price,
Archibald,	Dickey,	Letellier de St. Just,	Reesor,
Armand,	Dickson,	McClelan,	Scott,
Baillargeon,	Fabre,	McDonald,	Seymour,
Benson,	Ferguson,	McLelan,	Shaw,
Botsford,	Ferrier,	Macdonald,	Simpson
Bureau,	Flint,	Macfarlane,	Skead.
Campbell,	Girard.	Miller,	Sutherland,
Carrall,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Chaffers,	Guévremont,	Muirhead,	Vidal,
Chapais,	Hamilton (Kings	ton), Northup,	Wark,
Chinic,	Haviland,	Odell,	Wilmot,
Cochrane,	Haythorne,	Páquet,	Wilson.
Cormier,	Howlan,		,

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald — de John Murray et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston):—de John Mair M.D. et autres, de la cité de Kingston, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dickey:—du Révérend W. Somerville et autres, du comté de Kings, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Penny:—de MM. Harkett et Brown et autres, marchands de fruits.

Par l'honorable M. Aikins:—du Rév. John Potts et autres, membres de la Congrégation de l'Eglise méthodiste métropolitaine, de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De James Harlow et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit révoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque du Canada datée le 8 février 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 15.)

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Québec pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir documents de la session No. 16.)

L'honorable M. Botsford, du comité spécial auquel a été renvoyé le rapport de son honneur le président sur les règles du Sénat, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

Lundi, 27 mars 1876.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le rapport de son honneur le président sur les règles du Sénat, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné ce travail et a fait quelques amendements qu'il soumet à la considération favorable du Sénat.

Le comité recommande qu'outre l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et les instructions royales au Gouverneur-Général du Canada, l'on imprime avec des règles, ordres et formes de procéder, la commission royale de Son Excellence le Gouverneur-Général, et aussi les amendements qui ont été faits à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Respectueusement soumis.

A. R. Botsford,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'honorable M. Hamilton (Kîngston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender de nonveau l'acte du chemin de fer St. Laurent et Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest et pour en détachér une partie et créer un nouveau territoire."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 1868 sur les marques de commerce et les dessins industriels," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il désire son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour remédier à une omission dans l'acte 37 Victoria, chapitre 42, étendant certaines lois criminelles du Canada à la Colombie Britannique" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné. qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour étendre les actes y mentionnés, concernant les poids et mesures, et l'inspection du gaz et des gazomètres, à l'Ile du Prince Edouard" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement d'un octrei temporaire à la province de Manitoba" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étaut lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des chemins de fer, 1868."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acto pour accorder à la compagnie de Crédit Foncier du *Canada* de plus amples pouvoirs d'emprunter et prêter, et pour d'autres fins y mentionnés " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Association des Commis Voyageurs du Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte pour établir de meilleures dispositions applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il à été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte 38 Vict., chap. 42, concernant le transport des animaux par chemins de fer ou autres moyens de transport, dans les limites de la Puissance du Canada." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a éte lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la "Compagnie d'assurance et de placement des Citoyens," et pour changer le nom de cette compagnie en celui de "Compagnie d'assurance des citoyens du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honerable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bostford, il a été Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour reglementer le passage des cours d'eau navigables par les compagnies de chemins de fer ou autres, incorporées en vertu d'actes provinciaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour étendre les actes concernant les billets de la Puissance aux provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Colombie Britannique et de Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Hamilton, (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie Maritime du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre veudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit:

(Voir Journaux.)

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été agrées séparément.

Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il désire son concours.

Alors sur motion de l'honorable M. Hamilton, (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 28 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 28 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Kaulbach:

24 mars.—Ce que le gouvernement a fait ou se propose de faire relativement à la lettre de la compagnie du câble direct, en date du 27 janvier dernier, adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général?

Par l'honorable M. Wilmot:

"
" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état indiquant le montant de billets de la Puissance qui ont été rachetés en or depuis le 1er septembre 1874 au 31 décembre 1875, avec indication du nom des banques ou des individus qui ont fait les demandes d'espèces d'or et à qui elles ont été payées.

Par l'honorable M. Ryan:

27 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

1876 Par l'honorable M. Reesor :

27 Mars.—Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour informer et faire rapport au Sénat sur la cause de la ventilation défectueuse des corridors et des chambres de comité du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville?

Interpellation par l'honorable M. Macfarlane:

" Le gouvernement se propose-t-il, en réponse aux nombreuses pétitions présentées pendant cette session, pour demander l'abrogation de la 11me section du chapitre 49 de l'acte de 1875, qui impose des écoles séparées aux Territoires du Nord-Ouest, de présenter une mesure pour abroger cette loi, objet des plaintes des pétitionnaires?

Par l'honorable M. Odell:

"
Que lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendé par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amendement qui suit: "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Pour Mercredi, 29 mars 1876.

Interpellation par l'honorable M. Dever:

4 "Après les déclarations qu'à faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il
d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux,
marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive,
propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une
perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retire de
cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient?

Par l'honorable M. Carrall:

" Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Sutherland:

27 " 1. A quelle époque le gouvernement sera-t-il en mesure de faire l'attribution des concessions de terres aux Métis?

2. A quelle époque les certificats (scrips) seront-ils délivrés aux colons dans la province de Manitoba, en exécution de l'acte relatif au Manitoba et de ses différents amendements en ce qui concerne cet objet?

1876 Par l'honorable M. Dever:

27 Mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les états et statistiques du revenu de l'Intérieur pour les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1876.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

10. A-t-il été fait quelque progrès depuis l'ouverture du Parlement, pour obtenir un règlement des réclamations du Canada au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de nos pêcheries par les citoyens américains?

20. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou se propose-t-il de prendre pour faire valoir auprès du gouvernement de Sa Majesté l'importance de soumettre sans plus de retard, cette question à un arbitrage

conformément aux stipulations du traité de Washington?

Par l'honorable M. Penny:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les personnes lésées et le gouvernement au sujet de l'imposition de taxes par les autorités locales sur la vente de certaines marchandises par des marchands ou fabricants.

Par l'honorabie M. Price:

" "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laureut.

Interpellation par l'honorable M. Wilmot:

" Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant cette session une mesure pour autoriser les comités parlementaires à interroger des témoins sous serment.

Pour Jeudi, 30 mars 1876.

Par l'honorable M. Haythorne:

" Lors de la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Carrall, il proposera en amendement de retrancher tous les mots après "raisonnables" et d'insérer : "sans aggraver les taxes, pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise."

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 28 mars 1876

1876

- mars.—Troisième lecture. (Bill 7.) Création d'un nouveau territoire dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
 - " Prise en considération (Bill G.) Incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendé. (Hon M. Bellerose.)
 - " Comité général. (Bill 73.) Certaines lois criminelles étendues à la Colombie Britannique. (Hon. M. Scott.)
 - "Comité général. (Bill 59.) Loi d'inspection des poids et mesures et des gazomètres à l'Ile du Prince-Edouard (Hon. M. Scott.)
 - Comité général. (Bill 60.) Octroi temporaire au Manitoba. (Hon. M. Scott.)
 - "Comité général. (Bill 72.) Amendement de l'acte des chemins de fer de 1868. (Hon. M. Scott.)
 - "La Citoyenne." (Hon. M. Ferrier.)
 - " Deuxième lecture. (Bill 64.) Réserves de chemins dans le Manitoba. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
 - " Deurième lecture. (Bill (58.) Billets fédéraux étendus aux autres provinces. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

CRDRE' DU JOUR.

Pour Mardi, 28 mars 1876

	estoci ach sonori so.	D noiserogroom	(D) (D) (D) (D)	maximiliani maca, kd.q	Prize en co Chrési
IMPRIMES PAR MACLEAN. ROGER ET CIE.	ingles étendes à la doction de des des des des des des des de des des	SÉANCES DU SÉNA	PROCES-VERBAUX	Lundi, 27 mars 1876.	No. 28. 3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Chiadion d'an nouveau territoire dans le

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 28 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins.	Cormier.	Howlan,	Price,
Alexander,	Cornwall,	Kaulbach,	Reesor,
Archibald,	Dever,	Leonard,	Ryan,
Armand,	Dickey,	Letellier de St. Je	
Baillargeon,	Dickson,	McClelan,	Seymour,
Bellerose,	Fabre,	McDonald,	Shaw,
Benson,	Ferguson,	McLelan,	Simpson
Botsford,	Ferrier,	Macdonald,	Skead.
Bourinot,	Flint,	Macfarlane,	Stevens,
Bureau,	Girard,	Miller,	Sutherland
Campbell,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Carrall,	Guévremont,	Muirhead,	Vidal,
Chaffers,	Hamilton (Inkerm	an). Northup,	Wark,
Chapais,	Hamilton (Kingsto	n), Odell,	Wilmot,
Chinic,	Haviland,	Pâquet,	Wilson.
Cochrane,	- Haythorne,	Penny,	

PRIÉRES:

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De J. Foster et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et

De F. W. Haultain et autres, de la ville de Peterborough, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne scrait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'*Hochelaga*, daté du 2 janvier 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 15.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Joliette pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 16.)

L'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. Flint a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état indiquant le montant de billets de la Puissance qui ont été rachetés en or depuis le 1er septembre 1874 au 31 décembre 1875, avec indication du nom des banques ou des individus qui ont fait les demandes d'espèces d'or et à qui elles ont été payées.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé

Qu'un comité spécial composé des honorables MM. Haythorne, Pâquet, Smith, Wark, Cochrane, Aikins et du proposant, chargé de s'informer et de faire rapport sur la cause de la ventilation défectueuse des chambres de comité et des corridors du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte pour incorporer les Frères des écoles chrétiennes en Canada" tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à vendredi prochain.

Conformement à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour remédier à une omission dans l'acte 37 Victoria, chapitre 42, étendant certaines lois criminelles du Canada à la Colombie Britanuique."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examine le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour étendre les actes y mentionnés, concernant les poids et mesures, et l'inspection du gaz et des gazomètres à l'Île du Prince Edouard."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

il a été

Ordonné. que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi temporaire à la province de *Manitoba*.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Inst. il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des chemins de fer, 1868," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender les lois concernant la Compagnie de placement et d'assurance des Citoyens, et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de Compagnie d'Assurauce des Citoyens du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, il

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour étendre les actes concernant les billets de la Puissance aux provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Colombie Britannique, et du Manitoba" a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 29 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 29 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Ryan:

27 mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville?

Interpellation par l'honorable M. Dever :

4 "Après les déclarations qu'à faites le gouvernement sur la politique libreéchangiste et anti-protectioniste qu'il entend suivre, se propose-t-il
d'appliquer ce principe aux tabacs manufacturés et aux spiritueux,
marchandises qui sont sous le coup d'une protection quasi prohibitive,
propre à détourner l'importation loyale de ces articles et à causer une
perte considérable pour le revenu public, sans que le pays retire de
cet état de choses aucun avantage qui en compense l'inconvénient?

1876 Par l'honorable M. Carrall:

24 Mars.—Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Sutherland :

27 " 1. A quelle époque le gouvernement sera-t-il en mesure de faire l'attribution des concessions de terres aux Métis?

2. A quelle époque les certificats (scrips) seront-ils délivrés aux colons dans la province de *Manitoba*, en exécution de l'acte relatif au *Manitoba* et de ses différents amendements en ce qui concerne cet objet?

Par l'honorable M. Dever :

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les états et statistiques du revenu de l'Intérieur pour les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1876.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

- ' 10. A-t-il été fait quelque progrès depuis l'ouverture du Parlement, pour obtenir un règlement des réclamations du *Conada* au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de nos pêcheries par les citoyens américains?
 - 20. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou se propose-t-il de prendre pour faire valoir auprès du gouvernement de Sa Majesté l'importance de soumettre sans plus de retard, cette question à un arbitrage conformément aux stipulations du traité de Washington?

Par l'honorable M. Penny:

"
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les personnes lésées et le gouvernement au sujet de l'imposition de taxes par les autorités locales sur la vente de certaines marchandises par des marchands ou fabricants.

Par l'honorabie M. Price:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laureut.

Interpellation par l'honorable M. Wilmot:

" Le gouvernement se propose-t-il de présenter pendant cette session une mesure pour autoriser les comités parlementaires à interroger des témoins sous serment.

Pour Jeudi. 30 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Haythorne:

27 Mars.—Lors de la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Carrall, il proposera en amendement de retrancher tous les mots après "raisonnables" et d'insérer : "sans aggraver les taxes, pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise."

Pour Vendredi, 31 mars 1876.

Par l'honorable M. Odell:

"
"Que lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendé par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amendement qui suit: "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Interpetlation par l'honorable M. Ryan:

Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour faire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait aujourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les ressources et la production annuelle du pays?

ORDRE DU JOUR,

Pour Mercredi, 29 mars 1876

1876 1|27 mars.—Troisième lecture. (Bill 7.) Formation d'un territoire séparé dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.) 2 22 Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite 1875. (Hon. M. Bureau). Faillite des banques incorporées. Deuxième lecture. (Bill 29.) 3 24 M. Scott.) Deuxième lecture. (Bill 41.) Compagnie da crédit foncier du Canada. 4127 (Hon. M. Campbell.) (Bill 18.) Compagnie d'assurance contre l'incendie 5 Douvième lecture. et maritime. (Hon M. Leonard.) (Bill 49.) Association des commis-voyageurs. (Hon. Deuxième lecture. 6 M. Campbell.) (Bill 11.) Inspection des principaux articles de Deuxième lecture. provenance canadienue. (Hon. M. Scott.) Deuxième lecture. (Bill 9.) Transport des animaux par chemins de for. (Hon. M. Penny.) Deuxième lecture. (Bill 31.) Rivières navigables traversées par des 9 (Hon. M. Scott.) chemins de fer. Comité général. (Bill 64.) Réserves de chemins dans le Manitoba. 10|28 (Hon. M. Letellier de St. Just.)

ווון	S E	T		3e S
OTTAWA: IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE. 1976.	SÉANCES DU SÉNAT	PROCÈS-VERBAUX	Mardi, 28 mars 1876.	Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.
ET CIE.	NAT.	X		t., 1876.

Zc.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 29 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Leonard,	Price,
	Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor,
Alexander,	Dickey,	McClelan,	Ryan,
Archibald,	Dickson.	McDonald.	Scott,
Armand,	Fabre,	McLelan,	Seymour,
Baillargeon,	Ferrier,	McMaster,	Shaw,
Bellerose,	Flint,	Macdonald.	Simpson,
Benson,	Girard.	Macfarlane,	Skead,
Botsford,	Glasier,	Macpherson,	Smith,
Bourinot,		Miller,	Stevens,
Campbell,	Guévremont,	man), Montgomery,	Sutherland,
Carrall,	Hamilton (Tiker)	ton) Mairhead	Trudel,
Chaffers,	Hamilton (Kings	Nonthan	Vidal,
Chapais,	Haviland,	Northup,	Wark,
Chinic,	Haythorne,	Odell,	
Cochrane,	Howlan,	Paquet,	Wilmot,
Cormier,	Kaulbach,	Penny,	Wilson.

PRIÉRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur latable:

Par l'honorable M. Wark:—du révérend John Irving et autres, de Mille Isles, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De John Murray et autres, —et du révérend W. Somerville et autres, du comté de Kings, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et

De John Mair, M. D. et autres, de la cité de Kingston,—et du révérend John Potts, pasteur et autres, de la congrégation de l'église méthodiste métropolitaine de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De M. M. Harkett et Brown et al, marchand fruitiers, demandant que le bill maintenant devant le Parlement, intitulé: "Acte pour fixer la capacité du baril de pomme et d'autres fruits," ne devienne pas loi.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le capital de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental et pour la capitalisation de certaines charges et obligations" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. McDonald, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dever, secondé par l'honorable M, Campbell, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les états et statistiques du revenu de l'Intérieur pour les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1876.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les personnes lésées et le gouvernement au sujet de l'imposition de taxes par les autorités locales sur la vente de certaines marchandises par des marchands ou fabricants.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 18 février 1876, demandant à Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre, copie de toute la correspondance entre les entrepreneurs de l'embranchement du chemin de fer de la Baie Georgienne et le gouvernement depuis la date du contrat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le Revenu de l'Intérieur," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour proroger l'époque du commencement et de l'achèvement du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*, et pour d'autres fins " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Penny, il a été Ordonné, que le dit bill soit la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte intitulé Acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de Clifton, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte 38 Vict., chap. 93, intitulé "Acte pour ineorporer la compagnie d'éclairage au gaz," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie manufacturière de Welland Vale d'obtenir le prolongement d'un brevêt d'invention appelé: Rodden's improved capped ferrule or socket," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la premlère fois. Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Carrall, il aété Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, 27 mars 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre aux honorables messieurs Macfarlane, Leonard et Archibald, trois des membres du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir des causes de la présente dépressien en ce qui concerne les intérêts manufacturiers, miniers et commerciaux, la construction des navires, le commerce de bois de construction et les pêcheries.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

A. Patrick. Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messager a été rappelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Alors, sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable

M. Scott, il a été

Résolu, que permission soit accordée aux honorables MM. Macfarlane, Leonard et Archibald, trois des membres de cette Chambre, de comparaître et de rendre témoignage devant le comité de la Chambre des Communes, chargé de s'enquérir des causes de la dépression dans les intérêts des manufactures, des mines, du commerce, de la marine, du commerce de bois et des pêcheries, tel que demandé par cette Chambre dans son message reçu aujourd'hui, s'ils le jugent à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Commun 2

par l'un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte 35 Vic., chap. 111, intitulé: Acte pour incorporer la compagnée pour l'impression et la publication du Mail (à responsabilité limitée) auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smîth, secondé par l'honorable M. Kaulback, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions pour l'institution de poursuites contre la Couronne par pétition de droit et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à des amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest et pour en détacher une portion et créer un nouveau territoire."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la liquidation des banques incorporées insolvables," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Lctellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jonr, le bill intitulé: "Acte pour accorder à la compagnie de Crédit Foncier du Canada de plus amples pouvoirs d'emprunter et prêter, et pour d'autres fins y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Macpherson,

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, de commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Aikine, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association des commis-voyageurs du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Macpherson.

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne," a été lu la secoude fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 38 Vict., chap. 42, concernant le transport des animaux par chemins de fer ou autres moyens de transport, dans les limites de la Puissance du Canada."
Sur motion de l'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. McMaster,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour réglementer le passage des cours d'eau navigables par les compagnies de chemins de fer ou autres, incorporées en vertu d'actes provinciaux," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans Manitoba."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Aikins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Reesor a présenté à la Chambre une pétition d'Eliza Maria Campbell, de la ville de Whitby, province d'Ontario, demandant que le bill pour faire droit à Robert Campbell, ne soit pas passé sans certains amendements.

Ordonné, que la dite pétition soit lue et reçue. La dite pétition a été alors lue par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que la dite pétition d'Eliza Maria Campbell, soit renvoyé au comité spécial auquel a été renyoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell."

Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 30 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 30 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Haythorne:

24 Mars.—Lors de la reprise du débat sur la motion de l'honorable M. Carrall, il proposera en amendement de retrancher tous les mots après "raisonnables" et d'insérer: "sans aggraver les taxes, pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise."

Par l'honorable M. Ryan:

29 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Interpellation par l'honorable M. Botsford :

Vu la nature du rapport de l'Inspecteur des Postes pour la province du Nouveau-Brunswick, sur la conduite et la position du maître de poste de Sackville, le gouvernement va-t-il faire quelque changement au bureau de poste de Sackville?

1876 Interpellation par l'honorable M. Botsford:

- 29 Mars.—10. A-t-il été fait quelque progrès depuis l'ouverture du Parlement, pour obtenir un règlement des réclamations du *Canada* au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de nos pêcheries par les citoyens américains?
 - 20. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou se propose-t-il de prendre pour faire valoir auprès du gouvernement de Sa Majesté l'importance de soumettre sans plus de retard, cette question à un arbitrage conformément aux stipulations du traité de Washington?

Par l'honorable M. Price:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laureut.

Pour Vendredi, 31 mars 1876.

Par l'honorable M. Odell:

Que lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendé par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amendement qui suit: "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Interpellation par l'honorable M. Ryan:

Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour faire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait aujourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les ressources et la production annuelle du pays?

Par l'honorable M. McLelan:

29

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état faisant voir le nombre de tonne de fret transportées sur les chemins de fer de l'Etat, dans les provinces maritimes, pendant le trimestre expiré le 31 déc. 1875, indiquant séparément les quantités transportées à des prix spéciaux et les quantités transportées aux prix réguliers du tarif; ainsi que le prix moyen par tonne et par mille pour chaque catégorie.

Par l'honorable M. Howlan:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées avec le gouvernement, des soumissions et rapports qui ont été adressés, et des contrats qu'il a passés, dans le cours des douze derniers mois, relativement à un service postal d'hiver pour l'Ile du Prince Edouard.

1876 Par l'honorable M. Bellerose :

29 Mars.—Quand l'ordre du jour appellera la prise en considération du bill pour créer un nouveau territoire dans le Nord-Ouest il proposera: "Que ce bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois, mais qu'il soit de nouveau renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender par l'insertion de la disposition suivante à la fin de la neuvième section: "Néanmoins le lieutenant-gouverneur et son conseil n'auront point le pouvoir de modifier, amender ou abroger la onzième section de l'Acte 38 Vic., ch. 49, laquelle section sera censée faire partie intégrante du présent acte."

Pour Lundi, 3 avril 1876.

Par l'honorable M. Carrall:

Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

ORDRE DU JOUR

Pour Jeudi, 30 mars 1876

1,23 mars.—Reprise des débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Carrall:

1876

66

66

10

Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations. (Hon. M. Dickey.) 2 27 66 Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. Botsford.) 3 29 66 (Bill 40.) Pont suspendu de Clifton. (Hon. M. Deuxième lecture. Dickson.) 66 (Bill 43.) Compagnie canadienne d'éclairage au Deuxième lecture. (Hon. M. Ryan.) 66 (Bill 26.) Brevêt d'invention de Rodden. Deuxième lecture.

(Bill I.) Amendment de la loi de faillite.

(Bill 29.) Faillite des banques incorporées.

Rivières navigables traversées par des che-

Comité général. (Bill 11.) Inspection des principaux articles de pro

Comité général. (Bill 9.) Transport des animaux par chemins de fer.

venance canadienne. (Hon. M. Scott.)

(Hon.

(Hon.

M. Campbell.)

Deuxième lecture. M. Bureau).

Comité général.

M. Scott.)

(Hon. M. Penny.)

Comité général. (Bill 31.)

mins de fer. (Hon. M. Scott.)

No. 30.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi 29 mars 1876.

PROCES-VERBAUX

DE

SÉANCES DU BÉNA!

OTTAWA

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi 30 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cornwall,	Kaulbach,	Price,
Alexander,	Dever,	Leonard,	Reesor,
Archibald,	Dickey,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Armand,	Dickson,	McClelan,	Scott,
Baillargeon,	Dumouchel,	McDonald,	Seymour,
Bellerose,	Fabre,	McLelan, -	Shaw,
Benson,	Ferguson,	Mc Master,	Simpson,
Botsford,	Ferrier,	Macdonald,	Skead.
Bourinot,	Flint,	Macfarlane,	Smith.
Bureau,	Girard,	Macpherson,	Stevens,
	Glasier,	Miller,	Sutherland,
Campbell,	Guévremont,	Montgomery,	Trudel,
Carrall,	Hamilton (Inkerma		Vidal,
Chaffers,	Hamilton (Kingston		Wark,
Chapais,	Haviland,	Odell,	Wilmot,
Chinic,	Haythorne,	Pâquet,	Wilson.
Cochrane,	Howlan,	Penny,	

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées séparément et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Archibald:—de John M. Burke et autres, de la province de Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Hamilton (Inkerman):—du révérend D. Paterson et autre 1 : Ét. André, province de Québec.

Par l'honorable M. Northup:—de P. R. Foster et autres; du révérend Lockhunet autres; de Joseph Wheelock et autres, et du révérend J. R. Hart et autres, de comté d'Annapolis, province de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Génér
pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le not
d s banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements e espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue da

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Génér par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de M. Carrall:

Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été ce idition principale de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la confédération caus lienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pou convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi premise; ma que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à fair in médiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs mi lions de piastres, le gouvernement à manquer de procéder activement à la constrution de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidatio de l'union politique et sociale de leurs populations.

Sur quoi l'honorable M. Haythorne a proposé en amendement, secondé par l'hon ratie M. Skead, de retrancher tous les mots après "raisonnables" et d'insérer: "sar regraver les taxes, pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera enve

I'm la foi promise."

L'honorable M. Paquet, secondé par l'honorable M. Fabre, a proposé en amend

Mars

ment à la motion principale

Que les mots "la condition principale," dans la seconde ligne de la dite motion retranchés et remplacés par les mots suivants: "l'une des conditions."

Après débats.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et Son Honneur le Président a déclaré la Chambre ajournée à demain trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 31 Mars 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 31 mars 1876.

1876 Par l'honorable M. Odell :

27 Mars.—Que lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendo par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amendement qui suit: "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Interpellation par l'honorable M. Ryan:

Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour faire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait aujourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les resources et la production annuelle du pays?

1876 Par l'honorable M. McLelan:

29 Mars.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état faisant voir le nombre de tonne de fret transportées sur les chemins de fer de l'Etat, dans les provinces maritimes, pendant le trimestre expiré le 31 déc. 1875, indiquant séparément les quantités transportées à des prix spéciaux et les quantités transportées aux prix réguliers du tarif; ainsi que le prix moyen par tonne et par mille pour chaque catégorie.

Par l'honorable M. Howlan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées avec le gouvernement, des soumissions et rapports qui ont été adressés, et des contrats qu'il a passés, dans le cours des douze derniers mois, relativement à un service postal d'hiver pour l'Île du Prince Edouard.

Par l'honorable M. Bellerose :

" "Quand l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill pour créer un nouveau territoire dans le Nord-Ouest il proposera: "Que ce bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois, mais qu'il soit de nouveau renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender par l'insertion de la disposition suivante à la fin de la neuvième section: "Néanmoins le lieutenant-gouverneur et son conseil n'auront point le pouvoir de modifier, amender ou abroger la onzième section de l'Acte 38 Vic., ch. 49, laquelle section sera censée faire partie intégrante du présent acte."

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

- 30 " 10. A-t-il été fait quelque progrès depuis l'ouverture du Parlement, pour obtenir un règlement des réclamations du Canada au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de nos pêcheries par les citoyens américains?
 - 20. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou se propose-t-il de prendre pour faire valoir auprès du gouvernement de Sa Majesté l'importance de soumettre, sans plus de retard, cette question à un arbitrage, conformément aux stipulations du traité de Washington?

Par l'honorable M. Price:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

Pour Lundi, 3 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Carrall:

29 Mars.—Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Parl 'honorable M. Macpherson:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions présentées pour l'entreprise de la construction du tronçon de chemin de fer qui doit aller du Portage au Rat au Lac à la Croix.

ORDRE DUNJOUR.

Pour Vendredi, 31 mars 1876.

1876

	187	16	
1 2	29 m	ars	-Troisième lecture. (Bill 7.) Formation d'un territoire séparé dans le Nord-Ouest. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
2	"	66.	Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. (Hon. M. Botsford.)
3	30	"	Deuxième lecture. (Bill 40.) Pont suspendu de Clifton. (Hon. M. Dickson.)
4	"	**	Deuxième lecture. (Bill 43.) Compagnie canadienne d'éclairage au gaz. (Hon. M. Ryan.)
5	u	"	Deuxième lecture. (Bill 26.) Brevêt d'invention de Rodden. (Hon. M. Campbell.)
6	"	22	Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau).
7	11.	"	Comité général. (Bill 29.) Faillite des banques incorporées. (Hon. M. Scott.)
8	44	46	Comité général. (Bill 11.) Inspection des principaux articles de provenance canadienne. (Hon. M. Scott.)
9	44	- ((Comité général. (Bill 9.) Transport des animaux par chemins de fer. (Hon. M. Penny.)
10	66	"	Comité général. (Bill 31.) Rivières navigables traversées par des chemins de fer. (Hon. M. Scott.)
11	<i>ii</i> .	. "	Prise en considération (Bill G.) Incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes. (Hon. M. Bellerose.)
12	"	ec.	Deuxième lecture. (Bill 23.) Compagnie d'imprimerie du Mail. (Hon. M. Smith.)
13	"	"	Deuxième lecture. (Bill 33.) Jonction du Grand Occidental avec le chemin de la Rive du Lac Ontario. (Hon. M. McMaster.)
14	66	66	Deuxième lecture. (Bill 49.) Association des commis voyageurs. (Hon. M. Campbell.)

XUAGREY-SHOOK

11.88

4.77.5.27.0

STATE OF STA

No. 31.

A Al Al Al Al Al Al Be Be Be Be Be Ca Ch. Ch. Co.

3e Session, 3e Parlement, 39 Viet., 1876.

Jeudi 30 mars, 1876

PROCES-VERBAUX

-

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN. ROGER ET (JE.

1076.

PROCÉS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 31 Mars 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DA.VID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins.	Cormier.	Kaulbach,	Penny,
Alexander.		Leonard,	Price,
Allan,		Letellier de St. Just,	Reesor,
Archibald.	Dickey,	McClelan,	Ryan,
Armand,	Dickson,	McDonald,	Scott,
Baillargeon,	Dumouchel,	McLelan,	Seymour,
Bellerose,	Fabre,	Mc Master,	Shaw,
Benson.	Ferguson,	Macdonald,	Simpson,
Botsford,	Ferrier,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Flint,	Macpherson,	Smith,
Bureau,	Girard,	Miller,	Stevens,
Campbell,	Glasier,	Montgomery,	Sutherland,
Carrall,	Guévremont,	Muirhead,	Trudel,
Chaffers,	Hamilton (Kingston),	Northup,	Vidal,
Chapais,	Haviland,	Odell,	Wark,
Chinic,	Haythorne,	Pâquet,	Wilmot,
Cochrane.	Howlan.		

PRIÉRES:

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Campbell, il a été

Ordonné, que l'ordre pour la reprise des débats sur la motion de l'honorable M. Páquet en amendement à l'amendement de l'honorable M. Haythorne à la motion de l'honorable M. Carrall: "Qu'il soit résolu que la question du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations," soit replacé sur l'ordre du jour comme premier item du dit ordre.

Les pétitions suivantes ont été présentées séparément et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan—Du révérend V. H. R. Dickson et autres, de l'église reformiste du Nord; De George White et autres, du village de Yorkville; Du révérend David Mitchell et autres, de l'église presbytérienne centrale; Du révérend Samuel A. Dyke et autres, de l'église baptiste de Parliament street; D'Edward Biskett et autres, de la société de tempérance de la reforme de Toronto; Du révérend Samuel Jackson et autres, de l'église reformiste de Zion; Du révérend B. B. Usher, de Christ's Church (épiscopale reformiste); De Haque et autres, de l'association chrétienne des jeunes gens de Toronto; et du révérend Anson Green D.D. et autres, de l'alliance évangelique de Toronto, tous de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal—de l'asssemblée de l'église de Knox, Goderich, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McLelan-De George Fulton et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

Du révérend John Irvine et autres, de Mille Îles, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec; demandant qu'il soit passé un aete pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque des Marchands datée du 15 décembre 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Wilmot a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par des comités du Sénat et de la Chambre des Communes en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de lu Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour confirmer la fusion de la banque de la Cité et de la banque Royale du Canada, et pour constituér en corporation la banque Consolidée du Canada" et informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

(Voir Journal.)

Les amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées avec le gouvernement, des soumissions et rapport qui ont été adressés, et des contrats qu'il a passés dans le cours des douze derniers mois, relativement à un service postal d'hiver pour l'He du Princè-Edouard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Ceambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell," a présenté, avec la permission de la Chambre, un rapport spécial.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, 31 mars 1876.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell," avec instruction d'en faire rapport en usant de toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et auquel ont été renvoyées l'ampliation des procédures jusqu'au jugement final prises dans la Cour du Banc de la Reine de la province d'Ontario, dans la cause de Campbell vs. Gordon, et l'ampliation des procédures prises dans la Cour de Chancellerie d'Ortario et du décrêt rendu par cette Cour, refusant une provision alimentaire à Eliza Maria Campbell, les dites ampliations présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit Robert

Campbell, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du huitième jour de mars courant et à la soixante et dix-neuvième règle de votre honorable Chambre, votre comité a interrogé sous serment les témoins cités devant lui par le pétitionnaire en divorce et la défenderesse Etiza Maria Campbell, son épouse; il a aussi interrogé sous serment le dit pétitionnaire, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties, en conformité des instructions de votre honorable Chambre à ce sujet. Les témoignages des dits témoins et du dit pétitionnaire ont é é pris par écrit et sont ci-annexés, avec les deux dites ampliations de procédures et toutes les pièces et justifications produites devant votre comité.

Après un examen attentif des témoignages, des pièces et justifications, des ampliations et du décrêt de la Cour de Chancellerie, votre comité a été d'avis que les al-

légations contenues dans le préambule du bill n'ont pas été prouvées.

Et sur le renvoi qui a été fait à votre comité le dixième jour de mars courant, de la pétition présentée ce jour à votre honorable Chambre, de la part de la dite Eliza Maria Campbell, votre comité a fait droit à la dite pétition de manière à satisfaire, à

ce qu'il croit, la pétitionnaire et le conseil qui l'a présentée devant le comité.

Et sur le renvoi qui a été fait à votre comité le vingt-neuvième jour de mars courant de la pétition présentée ce jour-là à votre honorable Chambre, de la part de le dite Eliza Maria Campbell, demandant que le bill renvoyé à votre comité ne soit pas passé sans certains amendements, votre comité a été d'avis qu'il ne peut prendre en délibération la question des amendements à faire au dit bill, dans le sens que le voudrait la pétitionnaire, sans avoir reçu à cet égard les instructions de votre honorable Chambre.

Votre comité a enfin décidé de recommander que dans le cas où votre honorable Chambre ne prendrait point de décision sur le dit bill, pendant la présente session les procédures restent suspendues et puissent être reprises et continuées à la prochaîne session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY, Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des bauques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la "compagnie d'assurance et de placement des citoyens," et pour changer le nom de cette compagnie en celui de "Compagnie d'assurance des citoyens du Canada" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bourinet, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des marques de commerce et des dessins de fabrique de 1868," et informe cette Chambre qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le blli intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Maritime du Canada, et informer cette Chambre qu'elle a acquiescée aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada," auquel elle demande le eoncours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris les débats sur la motion de l'honorable M. Paquet en amendement: "que les mots "la condition principale" dans la seconde ligne de la dite motion soient retranchés et remplacés par les mots suivants: "l'une des conditions," à la motion en amendement de l'honorable M. Haythorne, savoir: de retrancher tous les mots aprés "raisonnables" et d'insérer: "sans aggraver les taxes pour convainere le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise," à la motion de l'honorable M. Carrall savoir: Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convainere le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant ou en se décidant à faire immédiatement des

dépenses non nécessaires ou d'utilité donteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations."

Après débats, La motion en amendement de l'honorable M. Paquet à la motion en amendement de l'honorable M. Haythorne à la motion de l'honorable M. Carrall, a été retirée avec

la permission de la Chambre.

Alors l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement à l'amendement de l'honorable M. Haythorne à la résolution de l'honorable M. Carrall, de retrancher tous les mots après "résolu" dans la résolution originale et d'insérer à la place ce qui suit: Que cette Chambre reconnaît pleinement l'obligation d'assurer la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, avec toute la diligence possible en ayant toutefois dûment égard aux autres nécessités financières du pays, et sans aggraver indûment le fardeau des taxes; et regrette que la conduite du gouvernement en ce qui touche à cette question, n'ait pas satisfait l'attente du peuple de la Colombie Britannique, et n'ait pas été de nature à faciliter le développement du Nord-Ouest.

Après débats, Six heures du soir étant sonnées, son honneur le Président a laissé le fauteuil

pour le reprendre à sept heures et demie P. M.

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Mills, il a été Ordonné, que la suite des débats sur la motion en amendement de l'honorable M. Dickey à la motion en amendement de l'honorable M. Haythorne, soit remise à lundi prochain et qu'il soit alors le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire."

L'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Penny, a proposé Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé

comme suit:

Page 6, ligne 12,—après "district", insérez: "Et tout et chaque magistrat stipen"diaire nommé ou qui sera nommé pour les territoires du Nord-Ouest, en vertu du
"dit acte passé en la 36e année du règne de Sa Majesté, chapitre 35, ou en vertu de
"l'acte passé en la 38e année du règne de Sa Majesté, chapitre 49, continuera, nonobs"tant la séparation du dit district de Kéwatin du reste des dits territoires, pour les
"autres objects du présent acte, d'avoir, posséder et exercer, dans les limites du dit
"district, les mêmes juridiction, pouvoirs, autorité, droits et fonctions à toutes fins
"que si le dit district n'eût pas été district des dits Territoires, ou que si le présent,
"acte n'eût pas été passé.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Dickey, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé un acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de Clifton" a été lu la seconde fois, Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième tois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Çonformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente-huit *Victoria*, chapitre quatre-vingt-treize, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne d'Eclairage au Gaz," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie manufacturière de Welland Vale d'obtenir le prolongement d'un brevet d'invention appelé" Rodden's Improved Capped Ferrule or Socket "a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés. L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de faillite, 1875."

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Penny, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions à la liquidation des banques insolvables."

(En comité.)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Bureau, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour établir de meilleures dispositions applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. Aikins a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 38 Vic., chap. 42, concernant le transport des animaux par chemins de fer ou autres moyens de transport dans les limites de la Puissance."

L'honorable M. Penny, secondé par l'honorable M. Bureau, a proposé que le dit

bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour réglementer le passage des cours d'éau navigables par les compagnies de chemins de fer ou autres, incorporées en vertu d'actes provinciaux."

(En comité.)

L'honorable M. Aikins a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette

Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour incorporer les Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada," tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés,

Sur motion de M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre a continué de siéger jusqu'à minuit.

Samedi, 1er avril, 1876.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 35 Vic., chap. 111, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication du Mail," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Macpherson, il

a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mc Master, secondé par l'honorable M. Penny, il

il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender en l'Acte pour incorporer l'association des commis voyageurs du Canada" a été lu la seconde fois-

Sur motion de l'honorable M. Mc Master secondé par l'honorable M. Penny il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 30 mars 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable M. Sutherland, un des membres du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre, sur l'immigration et

Ordonné, que le greffier porte le dit message/au Sénat.

Attesté,

A. PATRICK, Greffier des Commnnes.

Et il s'est retiré. Le messager a été rappelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Résolu, que permission soit accordée à l'honorable M. Sutherland, un des membres de cette Chambre, de comparaître et de rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes relatif à l'immigration et à la colonisation tel que demandé par cette Chambre dans son message reçu hier, s'il le juge à propos.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 30 mars 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable M. Christie, un des membres du Sénat, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir sur les intérêts agricoles du Canada.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. PATRICK,

Greffier des Communes.

Et il s'est retiré. Le messager a été de nouveau appelé et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondê par l'honorable M. McLelan, il a été Résolu, que permission soit accordé à l'honorable M. Christie, Président de cette Chambre, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de la Chambre des Communes chargé de s'enquérir sur les intérêts agricoles du Canada tel que demandé par cette Chambre dans son message reçu hier, s'il le juge à propos.

Crdonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. McClelan,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 3 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 3 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Carrall:

29 Mars.—Qu'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Macpherson:

30 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions présentées pour l'entreprise de la construction du tronçon de chemin de fer qui doit aller du Portage au Rat au Lac à la Croix.

Par l'honorable M. Howlan:

31 "Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les sommes payées à compte du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à venir au 1er jauvier 1876, et aussi un état des recettes de ce chemin jusqu'à la même date.

Par l'honorable M. Howlan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les comptes payés pour des impressions publiques à l'Ile du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Odell:

Que lorsque l'ordre du jour appelera la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendo par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amendement qui suit : "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Par l'honorable M. Odell;

" Qne lorsque l'ordre du jour appellera la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, il proposera: que la
question ne soit pas maintenant posée, mais que le bill soit renvoyé aux
juges de la Cour Suprême, pour qu'ils fassent connaître leur opinion sur
la question de savoir si cette mesure n'appartient point à la catégorie
des sujets attribués aux législatures provinciales par la section 92 (paragraphe 11) de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, sous la
dénomination "d'incorporation des compagnies pour des objets provinciaux," et par la section 93, relative à l'éducation ?

Interpellation par l'honorable M. Ryan:

Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour laire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait aujourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les ressources et la production annuelle du pays?

Par l'honorable M. McLelan:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état faisant voir le nombre de tonne de fret transportées sur les chemins de fer de l'Etat, dans les provinces maritimes, pendant le trimestre expiré le 31 déc. 1875, indiquant séparément les quantités transportées à des prix spéciaux et les quantités transportées aux prix réguliers du tarif; ainsi que le prix moyen par tonne et par mille pour chaque catégorie.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

- "
 10. A-t-il été fait quelque progrès depuis l'ouverture du Parlement, pour obtenir un règlement des réclamations du Canada au sujet de la compensation à déterminer pour l'usage de nos pêcheries par les citoyens américains?
 - 20. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou se propose-t-il de prendre pour faire valoir auprès du gouvernement de Sa Majesté l'importance de soumettre, sans plus de retard, cette question à un arbitrage, conformément aux stipulations du traité de Washington?

Par l'honorable M. Price:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 3 avril 1876.

PREMIER ORDRE.

M. Bureau).

1876

10.0	I IEBAI BA VALVANI
131 mars.—	Prise des débats ajournés sur l'amendement de l'honorable M. Dickey à l'amendement de l'honorable M. Haythorne, relative à la motion suivante de l'honorable M. Carrall: Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en faisant, ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nêcessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations. (Hon. M. Kaulback)
2	Troisième lecture. (Bill 7.) Création d'un nouveau Territoire dans le Nord-Ouest, tel qu'amendé. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
2 44 44	Deuxième lecture. (Bill K). Interrogatoire de témoins sous serment par les comités du Parlement. (Hon. M. Wilmot.)
4 " "	Prise en considération du rapport du comité spécial sur (Bill B) pour faire droit à Robert Campbell. (Hon. M. Dickey.)
3 " "	Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. (Hon. M. Botsford.)
6 " "	Deuxième lecture. (Bill 24.) Cour Suprême et d'Echiquier. (Hon. M. Scott.)

Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon.

Prise en considération. (Bill G.) Incorporation des Frères des Beoles Chrétiennes, tel qu'amendé. (Hon. M. Bellerose.)

No. 32.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Vendredi 31 mars, 1876.

PROCES-VERBAUX

DES

C. ANCES 00 时 Z

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE. 1876.

PROCÈS VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 3 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

	CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF		
Aikins,	Cochrane,	Haythorne,	Páquet,
Alexander,	Cormier,	Howlan,	Price,
Allan,	Cornwall,	Kaulbach,	Reesor,
Archibald,	Dever,	Leonard,	Ryan,
Armand,	Dickey,	Letellier de St. Just,	Scott,
Baillargeon,	Dickson,	McClelan,	Seymour,
Bellerose,	Dumouchel,	McDonald,	Shaw,
Benson,	Fabre,	McLelan,	Simpson,
Botsford,	Ferguson,	75.75	Skead,
Bourinot,	Ferrier,	Macdonald,	Smith,
Bureau,	Flint,	Macfarlane,	Stevens.
Campbell,	Girard,	Macpherson,	Suthertane
Carrall,	Glasier,	Miller,	Trudel,
Chaffers,	Guévremont,	Montgomery,	Vidal,
Chapais,	Hamilton (Kingston),	Muirhead,	Wark,
Chinic,	Haviland,	Odell,	Wilmot.
Darform			rr concot.

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey: -du révérend Charles Naismith et autres, de Sprin ;hill et Black River, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Paquet: -de F. X. A. Biron et autres, du district de Richelieu, province de Québec.

Par l'honorable M. Bellerose: -de James Simpson et autres, de la cité de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Allan: —De H. E. Clarke et autres, de l'église Méthodiste de Richmond Street; du révérend S. I. Hunter et autres, membres de la Congrégation Méthodiste d'Elm Strect; de Jessey Allan et autres, membres de la "Young Woman's Christian Association; du révérend Robert Wallace et autres, de l'église Presbytérienne West, en rapport avec l'église Presbytérienne en Canada; de W. Arthur et autres, membres de la Société Irlandaise protestante de bienfaisance; du révérend Alexander Gilray et autres, de l'église Presbytérienne de College Street; du révérend W. H. Poole et autres, de l'église Méthodiste de Queen Street; du révérend George Field et autres, officiers et membres de la Société de l'église Nouvelle Jérusalème de Toronto; du révérend R. Douglas Fraser et autres, de l'église Presbytérienne de Charles Street; du révérend G. H. Moxon et autres, membres de l'église St. Philippe; du révérend I. Gardner Robb et autres, membres de Cook's Church; et de Seth D. W. Smith et autres, membres de l'église Méthodiste Anglaise Episcopalienne, tous de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues séparément:

De John M. Burke et autres ; de P. R. Foster et autres ; du réverend Lockhart et autres; de Joseph Wheelock et autres, et du révérend J. R. Hart et autres, du comté d'Annapolis, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et

Du révérend D. Paterson et autres, de St. André, province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne sera pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour accorder à la compagnie de Crédit foncier du Canada de plus amples pouvoirs d'emprunter et prêter, et pour d'autres fins y mentionnés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné que le dit rapport soit maintenant reçu et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 34,—Après " piastres " insérez "et pourvu aussi qu'aucun pouvoir plus ample d'emprunter, acquis à la compagnie par quelque voie que ce soit, ne puisse être exercé avant la réalisation du verscment de vingt-cinq pour cent du capital supplémentaire d'un million de piastres autorisé par la législature d'Ontario, en sorte que le capital social versé soit de sept cent cinquante mille piastres."

Page 1, ligne deuxième,—après "public." insérez la clause A.

Clause A.

5. La compagnie soumettra au Parlement tels états, touchant ses affaires généralement, que sont tenues de transmettre les sociétés de construction ou les compagnies de prêt et de placement qui opèrent dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé et pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte 38 Vic., ch. 93, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odel', il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Association des commis voyageurs du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Mc Master, secondé par l'honorable M. Wilmot, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour permettre à la compagnie manufacturière de Welland Vale d'obtenir le prolongement d'un brevet d'invention appelé "Rodden's Improvéd Capped Ferrule or Socket," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. McLelan, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, un état faisant voir le nombre de tonne de fret transportées sur les chemins de fer de l'Etat, dans les provinces maritimes, pendant le trimestre expiré le 31 déc. 1875, indiquant séparément les quantités transportées à des prix spéciaux et les quantités transportées aux prix réguliers du tarif; ainsi que le prix moyen par tonne et par mille pour chaque catégorie.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de construction permanente et

d'épargnes de Ste. Catherine, la Sécurité," à changer le nom de cette société en celui de "compagnie de prêt et d'épargnes la Sécurité," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de Prêt canadienne écossaise," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois dem un.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la comparution des témoins aux procès criminels," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de "l'Acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte trente-et-un Victoria, chapitre trentetrois, au sujet de la pension de retraite des juges, au juge en chef et aux juges de la Cour d'Erreur et d'Appel de la Province d'Ontario" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte pour continuer pendant un temps limité la compagnie du pont du Canada et de la rivière Détroit, comme corporation," auquel elle demande le concours de cette Chambre

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Macdonald,

il a été

il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Banque des Artisans," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macpherson,

Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant La Compagnie du Gaz d'Outaouais," pour confirmer une résolution de ses actionnaires à l'effet de placer les actions privilégiées

et ordinaires sur le même pied, et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs comme corporation, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement de *Londres* et *Ontario* (à responsabilité limitée,) auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Uu message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie dite National Exchange," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Simpson du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,

31 mars 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son sixième rapport, lequel est comme suit :—

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants et il en recommande l'impression, savoir:

Correspondance avec le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse au sujet du transfert projeté du chemin de fer d'embranchement conduisant de Truro à Pictou;

Etat faisant connaître les permis qui ont été donnés pour pêcher à la rasse, etc., dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse pour 1874 et 1875;

Correspondance entre les entrepreneurs de l'embranchement du chemin de fer de la Baie Georgienne et le gouvernement depuis la date du contrat;

Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du cable direct, la compagnie anglo-américaine, et toutes autres compagnies de cable atlantique depuis le 1er octobre 1873;

Etat du montant payé ou qu'on est convenu de payer en vertu de chaque contrat pour l'exécution de toute partie des travaux sur le chemin de fer du Pacifique et la ligne télégraphique;

Etat indiquant approximativement la dépense faite à propos du chemin de fer du Pacifique et de ses embranchements et de la ligne télégraphique, dans chacune des divisions suivantes, savoir : à l'est de la Baie Georgienne entre la Baie du Tonnerre et le Fort-Garry; entre le Fort-Garry et Pembina; à l'Ouest du Fort-Garry et à l'Est des Montagnes-Rocheuses, et dans la Colombie-Anglaise;

Etat de tous droits prélevés sur des locomotives ou des parties de locomotives depuis le 1er juillet 1867, avec les noms des importateurs, et indiquant quelles remises de droits ont été faites;

Etat indiquant les uoms et l'âge de tous les employés de la douane à Montréal qui ont été mis à la retraite depuis deux ans, et toutes les nominations qui ont été faites durant la même période;

Correspondance au sujet du choix d'un site pour la construction d'un bassin de ra 'o ib dans le port de Québec (condensé et comme document de la session seulement);

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Correspondance au sujet de la violation de la loi relative aux chargements pris sur les ponts de navire, et au sujet de la violation de l'acte concernant les gardiens de port;

Rapports par Frédéric Baillargé, écr., assistant ingénieur du département des travaux publics, de ses explorations dans la paroisse St. Fidèle et celle de St. Simon en 1875;

Instructions concernant l'exploration du havre de Toronto, et rapports sur l'état actuel du havre ;

Correspondance entre le département de la marine et des pêcheries et L. J. Loranger, éer., inspecteur de pêcheries, au sujet de permis donnés ou refusés à des personnes qui désiraient pêcher dans les comtés de Terrebonne, Joliette, Montcalm et Berthier;

Ordres en conseil et correspondance au sujet de la tentative du Gouvernement à l'effet d'obliger les occupants de pêcheries dans les provinces maritimes à être les vasseaux du gouvernement, etc.;

Rapport par Henry R. Symmes, écr., de ses explorations dans la paroisse St. Irénée, dans le district électoral de Charlevoix en 1874-75, etc.;

Soumissions reçues en 1875 pour le transport des malles entre Victoria et San-Francisco;

Etat de remises de droits sur le thé au port de Montréal et Halifax durant l'année dernière ;

Etat des obligations ou cautionnements enrégistrés dans le département du Secrétaire d'Etat du Canada;

Soumissions pour la construction d'un phare à l'Île Guyon;

Etat indiquant les importations en 1874-5 dans les Territoires du Nord-Ouest par les ports situés sur la Baie d'Hudson et sur la Baie James ainsi que les exportations des dits Territoires;

Le tout respectueusement soumis.

J. Simpson, Président. Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rappert soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Dickey en amendement de retrancher tous les mots après "résolu, dans la résolution originale et d'insérer à la place ce qui suit: "Que cette Chambre reconnait pleinement l'obligation d'assurer la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, avec toute la diligence possible en ayant toutefois dûment égard aux autres nécessités financières du pays, et sans aggraver indûment le fardeau des taxes; et regrette que la conduite du gouvernement en ce qui touche à cette question, n'ait pas satisfait l'attente du peuple de la Colombie Britannique, et n'ait pas été de nature à faciliter le développement du Nord-Ouest" à la motion en amendement de l'honorable M. Haythorne, savoir: de retrancher tous les mots après "raisonnable" et d'insérer: "sans aggraver les taxes pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise," à la motion de l'honorable M. Carrall savoir : Qu'il soit résolu que la construction du chemin de fer du Pacifique ayant été la condition principale de l'entrée de la Colombie Britannique dans la confédération canadienne, le gouvernement canadien aurait dû faire tous les efforts raisonnables pour convaincre le peuple de cette province qu'on gardera envers lui la foi promise; mais que cette Chambre regrette d'apprendre que, tout en fesant ou en se décidant à faire immédiatement des dépenses non nécessaires ou d'utilité douteuse, pour plusieurs millions de piastres, le gouvernement a manqué de procéder activement à la construction de notre grande voie ferrée interocéanique, qui est si essentielle au développement rapide de toutes les provinces confédérées ainsi qu'à la prompte consolidation de l'union politique et sociale de leurs populations."

La question de concours étant mise sur la motion de-l'honorable M. Dickey en amendement à l'amendement, savoir : de retrancher tous les mots après "résolu" dans la résolution originale et d'insérer à la place ce qui suit : Que cette Chambre reconnait pleinement l'obligation d'assurer la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, avec toute la diligence possible en ayant toutefois dûment égard aux autres nécessités financières du pays, et sans aggraver indûment le fardeau des taxes et regrette que la conduite du gouvernement en ce qui touche à cette question, n'ait pas satisfait l'attente du peuple de la Colombie Britannique, et n'est pas de nature à faciliter le développement du Nord-Ouest, la Chambre s'est divisée et les noms étant de-

mandés ils ont été pris comme suit :

Contents: Les honorables Messieurs

Aikins,	Carrall,	Girard,	Odell,
Alexander,	Chapais,	Hamilton (Kingston)	
Allan,	Chinic,	Kaulbach,	Ryan,
Armand,	Cochrane,	McLelan (Lond'ry),	
Bellerose,	Cornwall,	Macpherson,	Smith,
Benson,	Dever,	Miller,	Sutherland,
Botsford,	Dickey,	Montgomery,	Trudel,
Bourinot,	Dickson,	Muirhead,	Vidal.—34.
Campbell.	Ferrier		7.4441.

NON-CONTENTS: Les honorables Messieurs

Archibald,	Fabre,	McClelan (Hopewell)	Seymour.
Baillargeon,	Ferguson,	McMaster,	Simpson,
Bureau,	Guévrémont,	Macdonald (Victoria	Skead.
Chaffers,	Haythorne,	Paquet,	Stevens,
Christie (Président),		Reesor,	Wark.
Cormier,	Letellier de St. Just,	Scott,	Wilmot.—24,

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte pour pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par des comités du Sénat et de la Chambre des Communes en certains cas," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell." Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements du Sénat de Son Honneur le Président." Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill imtitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions concernant la cour Suprême et la cour d'Echiquier du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery, il

a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de faillite, 1875.,'

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada" tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Un message de la Chambre des communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Nationale de crédit et de placement (à responsabilité limitée)" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 4 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 4 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Odell:

3 avril.—Que lorsque l'ordre du jour appelera la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amencé par le comité permanent des bills privés, il proposera le nouvel amerdement qui suit: "Rien de contenu au présent acte ne sera censé porter atteinte ou toucher en rien aux lois existantes sur l'éducation, ou aux lois qui pourront à l'avenir être passées par les législatures provinciales en vertu des pouvoirs dont elles sont revêtues par l'Acte de l'Amerique Britannique du Nord, 1867."

Par l'honorable M. Odell;

" " Qne lorsque l'ordre du jour appellera la prise en considération du bill d'incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, il proposera: que la question ne soit pas maintenant posée, mais que le bill soit renvoyé aux juges de la Cour Suprême, pour qu'ils fassent connaître leur opinion sur la question de savoir si cette mesure n'appartient point à la catégorie des sujets attribués aux législatures provinciales par la section 92 (paragraphe 11) de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, sous la dénomination "d'incorporation des compagnies pour des objets provinciaux," et par la section 93, relative à l'éducation?

1876 Par I honorable M. Bellerose:

3 Avril. Lorsque le bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada" sera pris en considération en comité général, il proposera les deux sections suivantes:

A. Dans la 17me section de l'acte 38 Vie., ch. I1, retranchez les mots : "ou de règlements municipaux" dans la 15me ligne de la dite section.

B. Dans la 23me section du même acte retranchez tous les mots depuis le mot: "mandamus" dans la 4me ligne jusqu'à la fin de la dite section,

Par l'honorable M. Carrall:

" Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Macpherson:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions présentées pour l'entreprise de la construction du tronçon de chemin de fer qui doit aller du Portage au Rat au Lac à la Croix.

Par l'honorable M. Howlan:

"
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les sommes payées à compte du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à venir au 1er jauvier 1876, et aussi un état des recettes de ce chemin jusqu'à la même date.

Par Ishonorable M. Howlan:

" Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les comptes payés pour des impressions publiques à l'Île du Prince-Edouard.

Interpellation par l'honorable M. Ryan:

"Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour faire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait aujourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les ressources et la production annuelle du pays?

Par l'honorable M. Price:

"
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

Pour Mercredi, 5 avril 1876

1876 Par l'nonorable M. Reesor:

3 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des commissions, instructions et dépêches télégraphiques adressées à l'honorable William McDougall en 1873 et en 1874, au sujet des pêcheries, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou entre quelque membre ou département du gouvernement et le dit honorable Wm. McDougall, relativement à son service en Angleterre pour le compte du gouvernement; ou en qualité d'agent ou représentant de la Marine et des Pêcheries—aussi copie de toutes lettres écrites de la part des ci-devant ministres de la marine et des pêcheries et de l'agriculture et de l'immigration relativement au dit service.

ORDRE DU JOUR,

Pour Mardi, 4 avril 1876.

	18	76	Premier ordre.
1	3 a	vrril-	-Prise en considération. (Bill G.) Incorporation des Frères des Ecoles Chrétiennes, tel qu'amendé. (Hon. M. Bellerose.)
2	"	"	Deuxième lecture. (Bill 70.) Société de construction permanente d'épargne de St. Catherine. (Hon. M. Benson.)
3	"	"	Deuxième lecture. (Bill 27.) Compagnie de prêt écossaise-canadienne. (Hon. M. Alexander.)
4	"	"	Deuxième leeture. (Bill 74.) Témoins dans les causes criminelles. (Hon. M. Scott.)
5	"	"	Deuxième lecture. (Bill 50.) Compagnie d'améliorations du haut de l'Ottawa. (Hon. M. Skead.)
6	"	"	Deuxième lecture. (Bill 85.) Pensions de retraite des juges de la Cour d'Erreur d'Appel. (Hon. M. Scott.)
7	"	"	Deuxième lecture. (Bill 35.) Compagnie du Pont du Canada et de la rivière Détroit. (Hon. M. McMaster.)
8	"	"	Deuxième lecture. (Bill 28.) Banque des Artisans. (Hon. M. Allan.)
9	"	"	Deuxième lecture. (Bill 67.) Compagnie du gaz d'Ottawa. (Hon. M. Skead.)
10	"	"	Deuxième lecture. (Bill 46.) Compagnie de Placement de Londres et d'Ontario. (Hon. M. Alexander.)
11	6	"	Deuxième lecture. (Bill 39.) Compagnie de placement du Canada. (Hon. M. Ryan.)
12	"	"	Deuxième lecture. (Bill 4.) Compagnie de Bourse Nationale. (Hon. M. Leonard.)
13	"	"	Comité général. (Bill K). Interrogatoire de témoins sous serment par les comités du Parlement. (Hon. M. Wilmot.)
14	"	"	Prise en considération du rapport du comité spécial sur (Bill B) pour faire droit à Robert Campbell. (Hon. M. Dickey.)
15	66	cc	Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. (Hon. M. Botsford.)

1876.

- 16 3 avril.—Comité général. (Bill 24.) Cour Suprême et d'Echiquier. (Hon. M. Scott.)
- 17 " Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau).
- 18 " " Deuxième lecture. (Bill 63.) Compagnie nationale de ciédit et de placement. (Hon. M. Aikins.)

No. 33

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Lundi 3 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

DE

SEANCES DU SENAT

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 4 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins,	Cochrane,	Kaulbach,	Price.
Alexander,	Cormier,	Leonard,	Reesor,
Allan,	Cornwall,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Archibald,	Dever,	McClelan,	Scott.
Armand,	Dickey,	McDonald,	Seymour,
Baillargeon,	Dickson,	McLelan,	Shaw,
Bellerose,	Fabre,	McMaster,	Simpson,
Benson,	Ferguson,	Macdonald,	Skead,
Botsford,	Ferrier,	Macfarlane,	Smith,
Bourinot,	Flint,	Macpherson,	Stevens,
Bureau,	Girard,	Miller,	Sutherland,
Campbell,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Carrall,	Guévremont,	Muirhead,	Vidal.
Chaffers,	Hamilton (Kingst	on), Odell,	Wark,
Chapais,	Haythorne,	·Paquet,	Wilmot.
Chinic.	Howlan.		

PRIERES!

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Cochrane: -de Hugh Walsh et autres, d'Ormstown; de John Boulard et autres, de St. Jean; de E. D. Worthington, M.D. et autres, de Sherbrooke; de John Ross et autres, de Québec; de David Lamb et autres, de Huntingdon; de W. Timberlake et autres, de Magog; de R. Robinson et autres, de Frelighsburg; de R. G. Trenholm, de Coaticook; de Thomas Hickson et autres, de Lachute; de Thomas Patrick et autres, de South Durham ; de John McDougall et autres, de Stornoway ; d'Arch. Henderson et autres de St. Andrews; et du révérend W. A. Allen et autres, de Jowanville, tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. Stevens: - de John Stewart et autres, de Knowlton; de Murdo Beaton et autres, du Lac Mégantic; de Homer Canfield et autres, de Philipsburgh; d'Edward Allan Ward et autres, de Danville, et de William Galbraith et autres, de Stanstead, tous dans la province de Québec.

Les pétitions suivantes ont été lues:

Du Révérend V. H. R. Dickson et autres, de l'église réformiste du Nord; De George White et autres, du village de Yorkville; Du révérend David Mitchell et autres, de l'église presbytérienne centrale; Du révérend Samuel A. Dyke et autres, de l'église baptiste de Parliament street; D'Édward Biskett et autres, de la société de tempérance de la réforme de Toronto; Du révérend Samuel Jackson et autres, de l'église réformiste de Zion; Du révérend B. B. Usher, de Christ's Church (épiscopale réformiste); De Hague et autres, de l'association chrétienne des jeunes gens de Toronto; et du révérend Anson Green, D.D., et autres, de l'alliance évangélique de Toronto, tous de la cité de Toronto; et de l'assemblée de l'église de Knox, Goderich, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne serait pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De George Fulton et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 32, retranchez depuis "droit" jusqu'à "ci-dessous," dans la 33me ligne.

Page 2, ligne 38, après " acte " insérez : " pourvu qu'à chaque augmentation du capital social de la compagnie, les souscripteurs versent en souscrivant einq pour cent, au moins, du montant de cette augmentation."

Page 2, ligne 44, après "compagnie" insérez: "mais la majorité des directeurs de la compagnie devra toujours se composer de personnes domiciliées en Canada, et

sujettes de Sa Majesté par naissance ou par naturalisation.

Page 4, ligne 13, retranchez depuis "d'avantage" jusqu'à la fin de la 7me clause. Page 5, ligne 26, retranchez depuis "élection" jusqu'à "comme" dans la 28me ligne et insérez: "à une assemblée générale spéciale qui sera convoquée pour cet objet par les directeurs qui resteront en charge.

Page 6, ligne 34, après "tempête" insérez: "ou autres risques de la navigation." Page 7, ligne 33, après "étrangers" insérez: "mais ces placements en effets d'états étrangers ne devront jamais excéder cinquante pour cent du montant des fonds alors placés.

Page 7, ligne 36, retranchez depuis "bien-fonds" jusqu'à "et" dans la 38me

ligne et insérez: "de la manière que les directeurs le jugeront à propos."

Page 7, ligne 42, retranchez "de temps à autre" et après "modifier" insérez :

" au besoin."

Page 7, ligne 43, retranchez "selon qu'il leur paraîtra" insérez: "qui leur paraîtront."

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du Lac Ontario" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte 35 Vict., chap. 111, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie pour l'impression et la publication du Mail, (à responsabilité limitée)" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 18 février 1876, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute la correspondance entre entre les entrepreneurs de l'embranchement du chemin de fer de la Baie Georgienne et le gouvernement depuis la date du contrat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 21 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les quantités de travail exécutées par le dragueur à vapeur du gouvernement le "Canadian," pendant l'année dernière, indiquant le coût total des draguages, les hâvres dragués, la quantité et le coût du travail exécuté dans chaque hâvre; le nombre et le classement de l'équipage, ainsi que les gages payés à chacun des hommes de l'équipage; la quantité de charbon consommée par le dit dragueur durant chaque opération; le lieu où ce charbon a été embarqué, le nom du fournisseur, avec le prix par tonne ou chaldron, indiquant aussi s'il a été employé, indépendamment de l'équipage, des hommes pour les draguages, ou pour le service, comme pilotes ou autrement; si la chose a eu lieu, en quels endroits, quelle a été la nature des services accomplia, et quels gages ont été payés?

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 18 février 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé indiquant le montant des sommes dépensées pour les terrassements et les clôtures d'enceinte de la place du Parlement, depuis le 1er janvier 1870 au 1er janvier 1876, avec une estimation de la somme nécessaire pour parachever cette place; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour la nouvelle bibliothèque, et donnant séparément le coût des gros ouvrages et le coût des installations intérièures, pendant la même période; aussi un état détaillé indiquant la dépense totale faite pour l'addition d'une aile à l'édifice ouest des Départements, avec une estimation de ce qu'il faudra encore dépensé pour terminer la dite aile.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la Session, No.)

L'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions présentées pour l'entreprise de la construction du tronçon de chemin de fer qui doit aller du Portage au Rat au Lac à la Croix.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'houorable M. Muirhead, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les sommes payées à compte du chemin de fer de l'Île du *Prince-Edouard*, à venir au 1er janvier 1876, et aussi un état des recettes de ce chemin jusqu'à la même date.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative. et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada" tel qu'amendé par le comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé

Que les amendements du dit comité soient maintenant agréés.

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendement que la question ne soit pas maintenant posée, mais que le bill soit renvoyé aux juges de la Cour Suprème, pour qu'ils fassent connaître leur opinion sur la question de savoir si cette mesure n'appartient point à la catégorie des sujets attribués exclusivement aux législatures provinciales par la section 92 (paragraphe 11) de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, sous la dénomination "d'incorporation des compagnies peur des objets provinciaux," et par la section 93, relative à l'éducation?

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative.

La question étant mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour permettre à la société

de construction permanente et d'épargne de Ste Catherine à changer son nom en celui de compagnie de prêt et d'épargne de la sécurité."

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins

de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de prét canadienne écossaise."

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé qu'il soit

maintenant lu une seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la comparution des témoins aux procès criminels" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue én tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill saas amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de "l'acte concernant la compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte 31 Victoria, chapitre trente-trois, au sujet de la pension de retraite des juges, au juge en chef et aux juges de la Cour d'Erreur et d'Appel de la Province d'Ontario," a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, seconde par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que la quarante deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant un temps limité la Compagnie du pont du Canada et de la rivière Detroit, comme corporation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit renyoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant la banque des artisans" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer,

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant La Compagnie du Gaz d'Outaouais," pour confirmer une résolution de ses actionnaires à l'effet de placer les actions privilégiées et ordinaires sur le même pied, et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs commé corporation, "a été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement de Londres et d'Ontario (responsabilité limitée)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été.

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie nationale d'échange" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par des comités du Sénat et de la Chambre des Communes en certains cas."

Sur motion de l'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. McDonald, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell." Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements du Sénat de Son Honneur le Président."

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'elle soit le premier item des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême et la Cour d'Echiquier du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie nationale de crédit et de placement du Canada (à responsabilité limitée,)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer. L'honorable M. Bellerose, seconde par l'honorable M. Armand, a proposé,

Que l'honoraire payé pour le bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada" soit remboursé aux pétitionnaires pour le dit bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'af-

firmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été
Ordonné, que la pétition présentée hier, de James Simpson et autres, de la cité de Montréal, demandant l'amendement du bill intitulé: "Acte concernant la banque des artisans" soit maintenant reque et lue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Hamilton,

the lover elandal of popular prise en consideration du rapport du chaire en

appoint di Sandran partie le le seconde fore et le consideration de les secondes de la consideration de la consideration de c

du ser elett te bour la price en sensioention du l'apport in

the section of any of the soul considerable sollowing the the their the sollowing

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 5 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 5 avril 1876

1876 Par l'honorable M. Reesor :

4 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des commissions, instructions et dépêches télégraphiques adressées à l'honorable William McDougall en 1873 et en 1874, au sujet des pêcheries, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou entre quelque membre ou département du gouvernement et le dit honorable Wm. McDougall, relativement à son service en Angleterre pour le compte du gouvernement; ou en qualité d'agent ou représentant du département de la Marine et des Pêcheries, aussi copie de toutes lettres écrites de la part des ci-devant ministres de la marine et des pêcheries et de l'agriculture et de l'immigration relativement au dit service.

1876 Par l'honorable M. Bellerose:

- 4 avril.—Lorsque le bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada" sera pris en considération en comité général, il proposera les deux sections suivantes:
 - A. Dans la 17me section de l'acte 38 Vie., ch. II, retranchez les mots: "ou de règlements municipaux" dans la 15me ligne de la dite section.
 - B. Dans la 23me section du même acte retranchez tous les mots depuis le mot: "mandamus" dans la 4me ligne jusqu'à la fin de la dite section,

Par l'honorable M. Carrall:

Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Howlan:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les comptes payés pour des impressions publiques à l'Ile du Prince-Edouard.

Interpellation par l'honorable M. Ryan:

"Le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelque mesure pour faire recueillir et publier à des époques plus rapprochées que cela se fait anjourd'hui, des renseignements statistiques authentiques sur les sources et la production annuelle du pays?

Par l'honorable M. Price:

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

Pour Jeudi, 6 avril 1876.

Par l'honorable M. Cornwall:

Qu'il appellera l'attention sur les points (autres que ceux des difficultés matérielles) qui affectent la localisation du tracé du chemin de fer du Pacifique depuis la passe Tête-Jaune à l'Océan.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 5 avril 1876.

	187	76	PREMIER ORDRE.
1	4 av	vril	-Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. (Hon. M. Botsford.)
2	***	"	Prise en considération. (Bill 4.) Compagnie de crédit foncier du Canada, tel qu'amendé. (Hon. M. Campbell.)
3		"	Prise en considération du 6me rapport du comité conjoint des impressions, (Hon. M. Simpson.)
4	66	"	Comité général. (Bill K). Interrogatoire de témoins sous serment par les comités du Parlement. (Hon. M. Wilmot.)
5	66	"	Prise en considération du rapport du comité spécial sur (Bill B) pour faire droit à Robert Campbell. (Hon. M. Dickey.)
6	46	"	Prise en considération. (Bill 18.) Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime, tel qu'amendé. (Hon. M. Leonard.)
7	"	"	Comité général. (Bill 24.) Cour Suprême et d'Echiquier. (Hon. M. Scott.)
8	"	"	Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau).

ORDRE DU JOUR

Pour Mercred, & aveil 1878

Nu. 34

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mardi, 4 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROBER ET Che.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 5 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DA VID CHRISTIE, Président.

Les honorables Messieurs:

Aikins, Cochrane, Kaulbach, Price, Alexander, Cormier, Leonard, Reesor. Allan. Cornwall, Letellier de St. Just, Ryan, Archibald, Dever, McClelan, Scott, Armand, Dickey, McDonald. Seymour, Baillargeon, Dickson. McLelan, Shaw. Fabre, Bellerose, Mc Master, Simpson, Benson, Ferguson. Macdonald, Skead. Botsford, Ferrier, Macfarlane, Smith, Bourinot. Flint. Macpherson, Stevens, Bureau, Girard, Miller, Sutherland. Campbell, Glasier, Montgomery, Trudel. Carrall, Guévremont, Muirhead, Vidal, Chaffers, Hamilton (Kingston), Odell, Wark, Chapais, Haythorne, Paquet, Wilmot. Chinic, Howlan.

PRIÉRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Wark:—De Adam McLean et autres, de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend Charles Naismith et autres, de Springhill et Black River, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

De F. X. A. Biron et autres, du district de Richelieu, province de Québec, portant certaines plaintes contre la conduite de l'honorable juge Loranger et demandant qu'il y soit fait droit;

De H. E. Clarke et autres, de l'église Méthodiste de Richmond Street; du révérend S. I. Hunter et autres, membres de la Congrégation Méthodiste d'Elm Street; de Jessey Allan et autres, membres de la "Young Woman's Christian Association; du révérend Robert Wallace et autres, de l'église Presbytérienne West, en rapport avec l'église Presbytérienne en Canada; de W. Arthur et autres, membres de la Société Irlandaise protestante de bienfaisance; du révérend Alexander Gilray et autres, de l'église Presbytérienne de College Street; du révérend W. H. Poole et autres, de l'église Méthodiste de Queen Street; du révérend George Field et autres, officiers et membres de la Société de l'église de la Nouvelle Jérusalème de Toronto; du révérend R. Douglas Fraser et autres, de l'église Presbytérienne de Charles Street; du révérend G. H. Moxon et autres, membres de l'église St. Philippe; du révérend I. Gardner Robb et autres, membres de Cook's Church; et de Seth D. W. Smith et autres, membres de l'église Méthodiste Anglaise Episcopalienne, tous de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne sera pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de tous les comptes payés pour des impressions publiques à l'Ile du Prince-Edouard.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Sou Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des commissions, instructions et dépêches télégraphiques adressées à l'honorable William McDougall en 1873 et en 1874, au sujet des pêcheries, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou entre quelque membre ou département du gouvernement et le dit honorable Wm. McDougall, relativement à son service en Angleterre pour le compte du gouvernement; ou en qualité d'agent ou représentant du département de la Marine et des Pècheries, aussi copie de toutes lettres écrites de la part des ci-devant ministres de la marine et des pêcheries et de l'agriculture et de l'immigration relativement au dit service.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet des règles et règlements du Sénat de Son Honneur le Président.'

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'elle soit le premier item des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés au bill intitulé: "Acte pour accorder à la compagnie de crédit foncier du Canada de plus amples pouvoirs d'emprunter et prêter, et pour d'autres fins mentionnées tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intîtulé: "Acte pour pourvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par des comités du Sénat et de la Chambre des Communes, en certains cas."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Alexander a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. McDonald, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell."

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Seymour, a proposé

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé Que la pétition d'Eliza Maria Campbell et les témoignages soient renvoyés de nouveau au comité avec instruction de s'enquérir de la vérité des allégations qu'ils contiennent. Et si les dites allégations sont trouvées vraies de faire rapport de tels amendements au dit bill qui assureront au pétitionnaire et à la défenderesse respectivement les droits et priviléges qui leur seraient accordés en vertu d'un décret de séparation judiciaire en Angleterre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée. et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Aikins, Alexander, Archibald, Armand, Baillargeon, Benson,	Christie (président), Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Fabre,		
Carrall.			Stevens, Wark, -30.
Chapais.	Flint	monigomory,	Walk, 30.

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Allan,	Campbell,	Kaulbach,	Odell.
Bellerose,	Chinic,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Botsford,	Dickson,	McLelan (Lond'ry),	
Bourinot,	Girard,	Macpherson,	Simpson.—16.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada," par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il désire son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême et la Cour d'Echiquier du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seçonde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de faillite de 1875."

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte 37 Vic,, chap. 51, intitulé "Acte pour autorisé l'incorporation de chambres de commerce en Canada," auquel elle demande le concours de cette ' Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte concernant les prêts p: r la compagnie des terres de l'Amérique Britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque chartée de Londres et de l'Amérique du Nord," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordopné, que le dit blll soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour permettre à Ozro Morrill d'obtenir un brevet d'invention pour certains perfectionnements aux navettes de machines à coudre "auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender la charte de la banque St. Laurent et pour changer le nom de cette banque en celui de "La banque Standard du Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte 31 *Victoria*, chap. 5, au sujet des comptes publics" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte 31 Victoria, chapitre 3, concernant l'indemnité des membres des deux Chambres du Parlement, auquel elle demande le conconrs de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Union du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Jeugs, C Arril 1876.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 6 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 6 avril 1876.

1876. Par l'honorable M. Cornwall:

4 avril.—Qu'il appellera l'attention sur les points (autres que ceux des difficultés matérielles) qui affectent la localisation du tracé du chemin de fer du Pacifique depuis la cache Téte-Jaune à l'Océan.

Par l'honorable M. Carrall:

5 "Qn'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Price:

1876.

5 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

Par l'honorable M. Botsford:

- " Lorsque l'ordre du jour appelera la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements présenté par Son Honneur le Président, il proposera les amendements suivants :
 - Règle 19, ligne 2, retranchez "trois semaines" et insérez : "dix jours," et dans la troisième ligne, retranchez "quatre" et insérez : "deux".
 - Règle 51, à la fin de la règle, insérez : " et les personnes qui feront publier l'avis enverront au bureau des ordres permanents, les deux exemplaires contenant la première et la dernière insertion du dit avis.

Que la Règle 59 soit retranchée, et remplacée par la suivante :

59. Toute personne qui voudra obtenir un bill privé, conférant quelque privilége exclusif, ou un profit, ou un avantage à un particulier ou à une corporation, ou modifiant un acte antérieur, sera tenu de déposer au bureau du greffier du Sénat, dans les huit jours qui précèderont l'ouverture de la Chambre, une copie de ce bill en langue anglaise ou en langue française, avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression.—Il en sera imprimé 600 exemplaires en anglais et 200 en français; la traduction devra être faite par les officiers de la Chambre, et l'impression par l'entrepreneur des impressions. Le pétitionnaire aura aussi à payer au greffier du Sénat une somme de \$200, plus le coût de l'impression dans les Statuts, et remettra le reçu de ce paiement au greffier du comité auquel le bill sera renvoyé—le dit paiement sera effectué immédiatement après la seconde lecture et avant la prise en considération du dit bill par le comité.

Règle 62, ligne 2, après "tenu" retranchez "dans une Chambre qui sera appelée le bureau des bills privés."

Que la règle 63 soit retranchée, et remplacée par la suivante :

"Le greffier fera préparer tous les jours par le greffier du comité auquel ces bills sont renvoyés et fera suspendre dans le vestibule des listes des bills privés ainsi que des pétitions y relatives, qui doivent être pris en considération par le comité, avec indication de l'heure de la réunion et de la chambre où siégera le comité.

Pour Vendredi, 7 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Dickey:

5 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes pétitions et lettres adressées à l'honorable ministre des travaux publics par ou pour George Noiles, père de William Noiles, relativement à la mort de ce dernier, tué accidentellement en garant des wagons, sur la ligne de l'intercolonial, à la station Amherst, en décembre 1874; et aussi de toutes réponses à ces pétitions et lettres.

Par l'honorable M. Trudel:

Le gouvernement se propose-t-il d'indemniser le conseil des arts et manufactures de la province de Québec de la dépossession de sa propriété, connue sous le nom de "Palais de Cristal," par l'octroi gratuit d'un nouveau terrain ou au moyen d'une indemnité en argent?

ORDRE DU JOUR

Pour Jeudi, 6 avril 1876.

	18	376	Premier ordre.
1	5 :	avril	-Prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements, présenté par Son Honneur le Président. (Hon. M. Botsford.)
2	"	"	Prise en considération. (Bill 41.) Compagnie de crédit foncier du Canada, tel qu'amendé. (Hon. M. Campbell.)
3	"	"	Comité général. (Bill 24.) Cour Suprême et d'Echiquier. (Hon. M. Scott.)
4	"	"	Deuxième lecture. (Bill I.) Amendement de la loi de faillite. (Hon. M. Bureau).
5	"	"	Deuxième lecture. (Bill 8.) Chambre de commerce. (Hon. M. Ryan.)
6	66	"	Deuxième lecture. (Bill 80.) Compagnie de prêt sur immeubles anglo- américaine. (Hon. M. Cochrane.)
7		"	Deuxième lecture. (Bill 45). Banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord. (Hon. M. Dickey.)
8	66	"	Deuxième lecture. (Bill 65.) Banque St. Laurent. (Hon. M. Allan.)
9	"	66	Deuxième lecture. (Bill 90.) Loi relative aux comptes publics. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
10	"	εί	Deuxièmé lecture. (Bill 91.) Amendement de la loi relative à l'indem- nité des membres. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
11	"	"	Deuxième lecture. (Bill 48.) Compagnie d'assurance de l'Union. (Hon-M. Alexander.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mercredi, 5 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

es c

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET.Che.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 6 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

		to and the organization.	
Aikins,	Cochrane,	Howlan,	Price,
Alexander,	Cormier,	Kaulbach,	Reesor,
Allan,	Cornwall,	Leonard,	Ryan,
Archibald,	Dever,	Letellier de St. Just,	Scott,
Armand,	Dickey,	McClelan,	Seymour,
Baillargeon,	Dickson,	McDonald,	Shaw,
Bellerose,	Dumouchel,	McLelan,	Simpson, -
Benson,	Fabre,	McMaster,	Skead,
Botsford,	Ferguson,	Macdonald,	Smith,
Bourinot,	Ferrier,	Macfarlane,	Stevens,
Bureau,	Flint,	Macpherson,	Sutherland,
Campbell,	Girard,	Miller,	Trudel,
Carrall,	Glasier,	Montgomery,	Vidal,
Chaffers,	Guévremont,	Muirhead,	Wark,
Chapais,	Hamilton (Kingston),	Odell,	Wilmot.
Chinic,	Haythorne,	Páquet,	

PRIÉRES:

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:

De Hugh Walsh et autres, d'Ormstown; de John Boulard et autres, de St. Jean; de E. D. Worthington, M.D. et autres, de Sherbrooke; de John Ross et autres, de Québec; de David Lamb et autres, de Huntington; de W. Timberlake et autres, de Magog; de R. Robinson et autres, de Frelighsburg; de R. G. Trenholm, de Coaticook; de Thomas Hickson et autres, de Lachute; de Thomas Patrick et autres, de South Durham; de John McDougall et autres, de Stornoway; d'Arch. Henderson et autres, de St. Andrews; et du révérend W. A. Allen et autres, de Cowanville; de John Stewart et autres, de Knowlton; de Murdo Beaton et autres, du Lae Mégantic; de Homer Canfield et autres, de Philipsburg; d'Edward Allan Ward et autres. de Danville, et de William Galbraith et autres, de Stanstead, tous dans la province de Québec, demandant séparément que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptèmes, mariages et sépultures dans la district de Kamouraska, de l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No. 16.)

L'honorab'e M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de l'acte concernant la Compagnie d'améliorations du Haut de l'Outaouais," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour continuer pendant un tempe limité la compagnie du pont du Canada et de la rivière Détroit comme corporation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement,

Sur motion de l'honorable M. Alexander, seconde par l'honorable M. Wilmot, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'houorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant "la Compagnie du Gaz d'Outaouais," pour confirmer une résolution de ses actionnaires à l'effet de placer les actions privilégiées et ordinaires sur le même pied, et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs comme corporation, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de construction permanente et d'épargnes de Ste. Cathérine, la Sécurité," à changer le nom de cette société en celui de "Compagnie de prêt et d'épargnes La Sécurité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait cha gé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la Banque des Artisans," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Macpherson, a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé à un comité

" général avec instruction de l'amender comme suit:

"Dans la première ligne de la deuxième section retranchez depuis "émettre" jusqu'à "pourvu" dans la quatorzième ligne et insérez : du capital nouveau aux conditions "et aux termes que les directeurs jugeront à propos; pourvu que le capital nouveau "ne soit point privilégié, mais qu'il soit mis de pair avec le capital réduit."

"Dans la troisième section retranchez les mots: soit comme capital privilégié " jusqu'à concurrence du montant ci-dessus fixé et aux conditions prescrites, soit" dans les seizième, dix-septième et dix-huitième lignes; et retranchez les mots: "y compris les actions ordinaires et privilégiées" dans les vingtième et vingt-et-unième lignes.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre sest

divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs

Armand, Bellerose, Bureau, Chapais,

Chinic, Ferguson, Flint, Glasier,

Guévremont, Trudel, Wark, Leonard, McClelan (Hopewell), Wilmot.—15. Pâquet,

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Alexander, Cormier, McDonald (Toronto), Price, Allan, Dever, McLelan (Lond'ry), Reesor. Archibald. Dickson, McMaster. Scott. Baillargeon. Dumouchel. Macdonald, Seymour, Benson, Ferrier, Macpherson, Shaw. Campbell, Hamilton (Kingston), Montgomery, Smith, Chaffers. Haythorne, Muirhead, Stevens. Christie (président), Kaulbach, Odell. Sutherland .- 34.

Cochrane, Letellier de St. Just,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors la question étant mise sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé

Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à

un comité général avec instruction de l'amender comme suit :

Dans la quatrième ligne de la quatrième section retranchez le mot "quelconque" et insérez: "relativement à l'émission de capital privilégié": dans la neuvième ligne retranchez les mots "présents ou représentés, à cette assemblée" et insérez; "et "relativement aux autres dispositions de l'acte, jusqu'à ce qu'il ait été ainsi accepté par une résolution passée et confirmée par les deux tiers au moins, des porteurs "d'actions acquittées, présents ou représentés à cette assemblée."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée

et les noms étant appelés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Armand, Chinic, Guévremont, Price,
Bellerose, Ferguson, Leonard, Trudel,
Bureau, Flint, McClelan (Hopewell) Wark,
Chapais, Glasier, Odell, Wilmot.—16.

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs

Letellier de St. Just, Reesor, Aikins, Cormier, Alexander, Dever, McDonald (Toronto), Ryan, Scott, Allan, Dickson, McMaster, Macdonald (Victoria) Seymour, Archibald, Dumouchel, Baillargeon, Shaw, Fabre. Macfarlane, Benson, Ferrier, Macpherson, Smith, Montgomery, Stevens, Campbell. Girard. Hamilon (Kingston), Muirhead, Chaffers, Sutherland, Christie (Président), Haythorne, Vidal.-38. Paquet, Cochrane, Kaulbach,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Alors la question étant mise de nouveau sur la motion principale, savoir:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant, elle a été sur division résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

áté

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Dickey, il a

Ordonné, que le bill présenté hier par la Chambre des Communes et intitulé: "Acte pour permettre à Ozro Morrill d'obtenir un brevet d'invention pour certains perfectionnements aux navettes de machines à coudre," soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender les Actes des Terres de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just. il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Corporation d'Assurance du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain:

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte trente-cinq Victoria, chapitre cent-huit, intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la Compagnie de Placement et d'Agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée,)" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Banque St. Jean-Baptiste," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour dissiper les doutes au sujet des actes y mentionnés, concernant la corporation des commissaires du havre de Québec" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 9. Après "valide" insérez la section qui suit comme section A.

Section A.

Les commissaires du havre pourront payer au 'président du bureau un salaire annuel u'excédant pas deux mille piastres, à même les revenus du havre.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Price, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des dépêches télégraphiques qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec; aussi copie de toute autre correspondance et des pétitions, dépêches télégraphiques et communications adressées au gouvernement, au sujet de la grande misère et de la détresse à laquelle se sont trouvés réduits, l'automne dernier, les pêcheurs résidents et trafiquants de la côte nord du fleuve St. Laurent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial sur le projet de règles et règlements du Sénat de Son Honneur le Président."

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé les

amendements suivants:

Règle 19, ligne 2, retranchez "trois semaines" et insérez : "dix jours, "et dans

la troisième ligne, retranchez "quatre" et insérez : "deux".

Règle 51, à la fin de la règle, insérez : "et les personnes qui feront publier l'avis enverront au bureau des ordres permanents, les deux exemplaires contenant la première et la dernière insertion du dit avis.

Que la Règle 59 soit retranchée, et remplacée par la suivante :

59. Toute personne qui voudra obtenir un bill privé, conférant quelque privilége exclusif, ou un profit, ou un avantage à un particulier ou à une corporation, ou modifiant un acte antérieur, sera tenu de déposer au bureau du greffier du Sénat, dans les huit jours qui précèderont l'ouverture de la Chambre, une copie de ce bill en langue anglaise ou en langue française, avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression.—Il en sera imprimé 600 exemplaires en anglais et 200 en français; la traduction devra être faite par les officiers de la Chambre, et l'impression par l'entrepreneur des impressions. Le pétitionnaire aura aussi à payer au greffier du Sénat une somme de \$200, plus le coût de l'impression dans les Statuts, et remettra le reçu de ce paiement au greffier du comité auquel le bill sera renvoyé—le dit paiement sera effectué immédiatement après la seconde lecture et avant la prise en considération du dit bill par le comité.

Règle 62, ligne 2, après "tenu" retranchez "dans une Chambre qui sera appe-

lée le bureau des bills privés."

Que la règle 63 soit retranchée, et remplacée par la suivante:

"Le greffier fera préparer tous les jours par le greffier du comité auquel ces bills sont ronvoyés et fera suspendre dans le vestibule des listes de bills privés ainsi que des pétitions y relatives, qui doivent être pris en considération par le comité, avec indication de l'heure de la réunion et de la chambre où siégera le comité.

La question de concours étant mise sur chacun des dits amendements ils ont été

agréés.

Alors, l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé Que la cinquante-cinquième règle soit retranchée et que la suivante soit insérée à sa place.

"Avant qu'un bill privé soit lu pour la seconde fois, il pourra, si le Sénat le juge "à propos, être renvoyé à la cour suprême pour que cette cour délibère et fasse "rapport sur les questions énoncées à l'ordre de renvoi, que feront naître le dit bill."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le rapport du comité spécial, tel qu'amendé, soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la considération des amendements proposés au bill intitulé: "Acte pour accorder à la compagnie de crédit foncier du Canada de plus amples pouvoirs d'emprunter et prêter, et pour d'autres fins y mentionnées, tel qu'amendé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour faire de nouvelles dispositions concercernant la cour suprême et la cour d'échiquier du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 37 Vic., chap. 51, intitulé: acte pour autoriser l'incorporation de chambres de commerce dans la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le, bill intitulé: "Acte concernant les prêts par

la compagnie des terres de l'Amérique Britannique" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, seconde par l'honorable M. Botsford, il a tté Ordenné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: Acte pour amender la charte de la Banque St. Laurent et pour changer le nom de cette banque en celui de " La Banque Standard du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Fabre, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins

de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 31 Vic. chap. 5, concernant les comptes publics."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente et un Victoria, chapitre trois, concernant l'indemnité des membres des deux Chambres du Parlement," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, seconde par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada dite l'Union," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé Que lorsque la Chambre s'ajournera demain elle soit ajournée à samedi à trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 5 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 7 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Dickey:

5 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes pétitions et lettres adressées à l'honorable ministre des travaux publics par ou pour George Noiles, père de William Noiles, relativement à la mort de ce dernier, tué accidentellement en garant des wagons, sur la ligne de l'intercolonial, à la station Amherst, en décembre 1874; et aussi de toutes réponses à ces pétitions et lettres.

1876. Par l'honorable M. Trudel:

5 avril.—Le gouvernement se propose-t-il d'indemniser le conseil des arts et manufactures de la province de *Québec* de la dépossession de sa propriété, connue sous le nom de "Palais de Cristal," par l'octroi gratuit d'un nouveau terrain ou au moyen d'une indemnité en argent?

Par l'honorable M. Cornwall:

" Qu'il appellera l'attention sur les points (autres que ceux des difficultés matérielles) qui affectent la localisation du tracé du chemin de fer du Pacifique depuis la Cache Tête-Jaune à l'Océan.

Par l'honorable M. Carrall:

" Qu'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Bellerose :

" Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada" sera pris en considération en comité général, il proposera les deux sections suivantes:

A. Dans la 17me section de l'acte 38 Vie., ch. I1, retranchez les mots : "ou de règlements municipaux " dans la 15me ligne de la dite section.

B. Dans la 23me section du même acte retranchez tous les mots depuis le mot: "mandamus" dans la 4me ligne jusqu'à la fin de la dite section,

Par l'honorable M. Fabre:

" Qu'il soit nommé un comité de sept membres pour conférer avec Son Honneur le Président sur les dispositions à prendre pour l'installation convenable de la salle du Sénat et de la gallerie des sénateurs, à la Chambre des Communes.

ORDRE DU JOUR

Pour Vendredi, 7 avril 1876.

1876 1 6-avril.—Troisième lecture (Bill 24) - Cour Suprême et d'Echiquier. - (Hon. M. Scott.) 2 Deuxième lecture (Bill 83)—Terres fédérales.—(Hon. M. Scott.) Deuxième lecture (Bill 34)—Compagnie d'Assurance du Canada.—(Hon. M. Reesor.) 66 Deuxième lecture (Bill 61)—Compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada.—(Hon. M. Benson.) 66 5 Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes au (Bill D) Commissaires du Havre de Québec.—(Hon, M. Letellier de St. Just.) 6 Deuxième lecture (Bill 90)—Loi relative aux comptes publics.—(Hon. M. Letellier de St. Just.)

No. 36.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Jeudi, 6 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 7 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Price, Kaulbach, Cormier, Aikins, Reesor, Leonard, Cornwall, Alexander, Letellier de St. Just, Ryan, Dever, Allan, Scott, McClelan, Dickey, Archibald, Seymour, McDonald, Dickson, Armand, Shaw, McLelan, Dumouchel, Baillargeon, Simpson, McMaster, Fabre, Bellerose, Skead, Macdonald, Ferguson, Benson, Smith, Macfarlane, Ferrier, Botsford, Stevens, Macpherson, Flint, Bourinot, Sutherland, Miller, Girard, Bureau, Trudel, Montgomery, Glasier, Campbell, Vidal, Muirhead, Guévremont, Muirh Hamilton (Kingston), Odell, Carrall, Wark. Chaffers, Wilmot, Paquet, Haythorne, Chapais, Howlan, Chinic,

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Ferrier:—du révérend chanoine H. Moreau, vicaire-général et Sa Grâce le très-révérend Evêque Métropolitain, et autres, de la cité de Montréal

Un message de la Chambre des Communes par con greffier, dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 6 avril 1876.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à leurs amendements au bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada," pour les raisons suivantes, savoir:

10. Parceque le mot que l'on propose de retrancher parait nécessaire pour que

la clause puisse se lire comme il faut.

20. Parceque les mots que l'on propose d'insérer paraissent inutiles, attendu que la clause sans ces mots, décrit suffisamment le caractère des cédules.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK, Greffier des Communes.

Et alors il s'est retiré.

Le messager a été rappelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'Acte pour incorporer la "Banque de Londres et du Canada," et pour amender l'acte qui l'amende," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour dissiper les doutes au sujet des actes ci-dessous mentionnés, concernant les commissaires du havre de Montréal et pour les amender" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant le canal Desjardins" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte des statistiques des chemins de fer" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par !'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte trente-huit Victoria, chapitre vingt-trois, concernant le chemin de fer du Nord du Canada" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la cour suprême et de la cour d'échiquier du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill int:tule : "Acte pour amender l'acte des Terres de la Puissance." a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Corporation d'Assurance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente cinq Victoria, chapitre cent-huit, intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de placements et d'agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce, et des chemins

de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte pour lever des doutes auxquels donnent lieu certains actes concernant la corporation des commissaires du havre de Québec."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 31 Victoria, chapitre 5, au sujet des Comptes Publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la quarante deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en sant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider son honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

Les membres représentant le Sénat dans le comité mixte de la bibliothèque du Parlement ont l'honneur de présenter un second rapport:

Les auteurs canadiens continuent à s'adresser au comité pour demander de l'encouragement et de l'assistance dans la publication de leurs ouvrages; mais le comité s'est invariablement guidé sur la règle posée en 1867, et réaffirmée en 1871 par les deux Chambres, qui veut que le comité s'abstienne de recommander des dépenses pour cet objet, en autant que l'initiative en matière de secours et d'affectations pécuniaires, revient constitutionnellement au gouvernement exécutif. Le comité, toutefois, croit devoir exprimer l'opinion que les auteurs d'ouvrages canadiens, d'un mérite reconnu, devraient être encouragés, dans la mesure au moins de l'acquisition d'un nombre suffisant d'exemplaires pour la distribution de ces ouvrages aux bibliothèques étrangères avec lesquelles la nôtre est en relations d'échange. Une telle dépense laissée à l'appréciation du gouvernement exécutif, ne pourrait qu'être faite à propos, et servirait à stimuler les efforts intellectuels. Elle ferait aussi figurer dans les bibliothèques étrangères les ouvrages recommandables de nos écrivains, en retour des envois libéraux dont nos rayons s'enrichissent tous les ans.

En vne du prochain transfert de la collection du local qu'elle occape actuellement au spacieux et bel édifice destiné à la recevoir, le comité croit qu'il est indispensable de préposer un serviteur responsable du département, devant loger dans l'édifice, à la surveillance et à la garde des lieux et aux soins divers d'entretien du service intérieur, dont il aura le contrôle sous l'autorité du bibliothécaire. Votre comité recommande en conséquence que des appartements, au rez de chaussée de l'édifice, soient assignés à L. J. Casault, homme de confiance et d'expérience, et messager en chef de la bibliothèque, et qu'il soit le seul dépositaire des clefs des différentes pièces dépendant de la bibliothèque. Et le comité désire appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité d'ouvrir un compte spécial des dépenses casuelles à faire à l'avenir pour le service de la bibliothèque. Jusqu'à ce que le transfert ait été effectué, le sergent d'armes de la Chambre des Communes, qui a la garde du local actuellement occupé par la bibliothèque, continuera, comme par le passé, à se charger

de ce chapitre de dépense.

D. CHRISTIE.

Bibliothèque, 5 avril 1876.

> Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 8 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Samedi, 8 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Dickey:

7 avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes pétitions et lettres adressées à l'honorable ministre des travaux publics par ou pour George Noiles, père de William Noiles, relativement à la mort de ce dernier, tué accidentellement en garant des wagons, sur la ligne de l'intercolonial, à la station Amherst, en décembre 1874; et aussi de toutes réponses à ces pétitions et lettres.

Par l'honorable M. Carrall:

7 avril.—Qu'il soit résolu, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir du progrès des explorations relatives au tracé du chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et instruction de faire rapport au Sénat de temps en temps.

Par l'honorable M. Bellerose:

" Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill intitulé : "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada" sera pris en considération en comité général, il proposera les deux sections suivantes :

A. Dans la 17me section de l'acte 38 Vie., ch. I1, retranchez les mots: "ou de règlements municipaux" dans la 15me ligne de la dite section.

B. Dans la 23me section du même acte retranchez tous les mots depuis le mot: "mandamus" dans, la 4me ligne jusqu'à la fin de la dite section,

Par l'honorable M. Fabre:

"Qu'il soit nommé un comité de sept membres pour conférer avec Son Honneur le Président sur les dispositions à prendre pour une meilleure installation de la salle du Sénat et de la gallerie des sénateurs, à la Chambre des Communes.

ORDRE DU JOUR

Pour Samedi, 8 avril 1876.

7 avril.—Troisième lecture (Bill 24)—Cour Suprême et d'Echiquier.—(Hon. M. Scott.)

" Comité général (Bill 83)—Terres fédérales.—(Hon. M. Scott.)

nots: |876

- " Prise en considération du message de la Chambre des Communes, refusant d'acquiescer aux amendements du Sénat au (Bill 3.)—Statistiques criminelles. (Hon. M. Dickey.)
- " " Deuxième lecture (Bill 79)—Banque de Londres et du Canada. (Hon. M. Vidal.)
- " Deuxième lecture (Bill 95) Commissaires du havre de Montréal. (Hon. M. Scott.)
- " Deuxième lecture (Bill 77)—Canal Desjardins. (Hon. M. Scott.)
- " " Deuxième lecture (Bill 99)—Statistiques des chemins de fer.— (Hon. M. Letellier de St. Just.)
 - "Deuxième lecture. (Bill 98)—Chemin de fer du Nôrd du Canada. (Hon. M. Letellier de St. Just.)

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Vendredi, avril, 7 18:6.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 8 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Aikins,	Cormier,	Kaulbach,	Price,
Alexander,	Cornwall,	Leonard,	Reesor,
Allan.	Dever,	Letellier de St. Just,	Ryan,
Archibald,	Dickey,	McClelan,	Scott,
Armand,	Dickson,	McDonald,	Seymour,
Baillargeon,	Dumouchel,	McLelan,	Shaw,
Bellerose,	Fabre,	Mc Master,	Simpson,
Benson,	Ferguson,	Macdonald,	Skead.
Botsford,	Ferrier,	Macfarlane,	Smith.
Bourinot,	Flint,	Macpherson,	Stevens,
	Girard,	Miller,	Sutherland,
Bureau,	Glasier,	Montgomery,	Trudel,
Campbell, Carrall,	Guévremont,	Muirhead,	Vidal,
	Hamilton (Kings		Wark,
Chaffers,	Haythorne,	Paquet,	Wilmot,
Chapais, Chinic.	Howlan,		train, motivate a

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McLelan: du conseil des anciens de Truro, Nouvelle-Ecosse, en rapport avec l'église presbytérienne du Canada, et de Thomas B. Chisholm et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Skead:—d'Alfred Lodge et autres, du township de Templeton, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :- de Adam McLean et autres, de la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé; "Acte pour incorporer la compagnie de prêt canadienne écossaise," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 35, après "d'intérêt" insérez: "qui n'excédera pas huit pour cent " par an."

Page 1, ligne 40, retranchez "ou municipales."

Page 2, retranchez la 4e clause.

Page 2, ligne 43, après "montant" insérez: "versé bonâ fide."

Page 2, ligne 44, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "et" dans la 45e ligne, et insérez: "et trente-trois et un tiers pour cent en sus de ce montant."

Page 2, ligne 49, retranchez "dix" et insérez: "vingt cinq."

Page 2, ligne dernière, retranchez "cent" et insérez: "deux cent cinquante." Page 3, ligne 32, retranchez depuis "aussitôt" jusqu'à "piastres" et insérez: "qu'un million de."

Page 3, ligne 33, retranchez "vingt" et insérez: "dix."

Page 3, ligne 27, retranchez depuis "en droit" jusqu'à "en" dans la 28e ligne.

Page 3, ligne 46, retranchez "ou dans la Grande Bretagne,"

Page 4, ligne 9, retranchez depuis "payé" jusqu'à "sur" dans la 10e ligne.

Page 5, ligne 32, retranchez "pendant la durée de leur charge."
Page 5, ligne 33, après "temps" insérez: "de l'exercice du directeur décédé, démissionnaire, destitué ou déqualifié."

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnic de Placements de Londres et Ontario," (à responsabilité limitée) a fait rapport qu'il avait examihé le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre vouurait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre à Ozro Morrill d'obtenir un brevet d'invention pour certains perfectionnements aux navettes de machines à coudre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane,

il a été

té

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Miller, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 8 avril 1876.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq membres.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM MILLER, Président.

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender l'acte de faillite de 1875." auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lu idi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec uu bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne (responsabilité limitée), auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Wilmot, il

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour détacher certaine partie du comté de Lotbinière et l'annexer au comté de Beauce," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la société maritime d'épargnes et de prêt, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochaiu.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell" et auquel a été aussi renvoyé la pétition d'Eliza Maria Campbell avec instruction de s'enquérir de la vérité des allégations qu'elles contiennent; et si les dites allégations sont trouvées vraies, de faire rapport de tels amendements au dit bill qui assureront au pétitionnaire et à la défenderesse respectivement les droits et priviléges qui leur seraient accordés en vertu d'un décret de séparation judiciaire en Angleterre, a présenté son rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, 8 avril 1876.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell," et auquel a été renvoyée de nouveau la pétition d'Eliza Maria Campbell, ainsi que les témoignages annexés au premier rapport du dit comité, avec instruction de s'enquérir de la vérité des allégations essentielles de la dite pétition, et dans le cas où les dites allégations seraient trouvées fondées avec instruction de faire rapport de tels amendements au dit bill qui assureront au dit Robert Campbell et à la dite Eliza Maria Campbell respectivement les droits et priviléges qui leur seraient accordés en vertu d'un décrêt de séparation judiciaire en Angleterre—a, en conformité de l'ordre de renvoi du cinq du courant, pris en considération la dite pétition et délibéré de nouveau sur la preuve, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:

Votre comité est d'avis que les allégations essentielles de la dite pétition sont fondées, d'après la preuve. Le conseil de la pétitionnaire a soumis à votre comité certaines clauses qu'il propose de substituer à celles du bill, avec certaines additions au préambule. Vu la période avancée de la session et le peu de temps qui reste pour déliberer avec maturité sur les dites clauses, qui créeraient un précédent nouveau en matière de législation, votre comité recommande que la prise en considération des dits amendements soit remise jusqu'à la prochaine session, et qu'ils puissent alors être débattus, si votre honorable Chambre le juge à propos, lorsque le dit bill sera mis à nouveau en délibération.

Et votre comité soumet avec le présent rapport le projet des dites clauses et amendements.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien fairedéposer sur le bureau de cette Chambre copie de toutes pétitions et lettres adressées à l'honorable ministre des travaux publics par ou pour George Noiles, père de William Noiles, relativement à la mort de ce dernier, tué accidentellement en garant des wagons, sur la ligne de l'intercolonial, à la station Amherst, en décembre 1874; et aussi de toutes réponses à ces pétitions et lettres.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Génénéral par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Benson, a proposé

Que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la présente session.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été réselue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des ordres permanents et des bills privés, et auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placements du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier comme suit :

96-

10-

81-

)111

611

ors

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochaio.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la cour suprême et de la cour d'echiquier du Canada."

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a proposé Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender en y ajoutant les clause suivantes après la 17me clause.

A. Dans la 17me section de l'acte 38 Vic., ch. 11, retranchez les mots: "ou de règlements municipaux" dans la 15me ligne de la dite section.

B. Dans la 23me section du même acte retranchez tous les mots depuis le mot:

" mandamus" dans la 4me ligne, jusqu'à la fin de la dite section.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement à l'amendement

Que au lieu de retrancher les mots "ou de réglements municipaux" de laisser ces mots et d'ajouter à la suite dans la dite 17e clause de l'acte 38 Vic., chap. 11, les mots suivants: "pour la population desquels le vote des franc-tenanciers ou des contribuables est nécessaire.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, il ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Armand, Bellerose, Chapais, Chinic,

Ryan, Trudel.—6.

De Jus

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Pâquet, Haythorne, Cornwall, Aikins, Scott, Kaulbach, Dever, Allan, Seymour, Baillargeon, Dickey, Leonard, Letellier de St. Just, Shaw, Benson, Dickson, McMaster, Simpso Macdonald (Victoria) Smith, Simpson, Fabre, Bostford, Ferguson, Campbell, Stevens, Macfarlane, Chaffers, Ferrier, Sutherland, Macpherson, Christie (Président), Girard, Vidal.-36. Montgomery, Glasier. Cormier,

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise alors sur la motion en amendement de l'honorable M. Bellerose, à la motion principale, elle a été résolue sur division dans la négative.

Alors la question étant mise sur la motion principale, savoir:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendoment de retrancher tous les mots après soit, et d'insérer "amendé par l'addition de

ce qui suit comme trente-neuvième section:

39. La cour suprême du Canada aura juridiction pour juger et régler tous cas de divorce et cause matrimoniale prenant naissance dans une province du Canada où il n'y a point de tribunal autorisé par la loi à prononcer sur ces cas; et à cette fin aura et possèdera relativement aux cas prenant naissance dans telle province, tous les pouvoirs dont est revêtu pour les cas de cette nature la cour de divorce et des causes matrimoniales en Angleterre, en vertu de l'acte impérial 20 et 21 Vic., chapitre 85 et des actes qui l'amendent.

Après débats,

La motion de l'honorable M. Dickey en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question étant alors mise sur la motion principale savoir: que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant," elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender "l'acte des terres de la Puissance.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Hamilton (Kingston) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre, a procédé à prendre en considération le message de la Chambre des Communes informant le Sénat qu'elle n'acquiesce pas à l'amendement du Sénat au bill intitulé: "Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada," et le dit message étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Résolu, que cette Chambre n'insiste pas sur les amendements au dit bill auxquels les Communes n'ont pas acquiescer.

Ordonné, que la dite résolution soit communiqué à la Chambre des Communes par

l'un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la "Banque de Loudres et du Canada," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Simpson, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour dissiper les doutes au sujet des actes ci-dessous mentionnés, concernant les commissaires du havre de Montréal, et pour les amender," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le Canal Desjardins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte des statistiques des chemins de fer " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente-huit Vic., chapitre vingt-trois, concernant le chemin de fer du Nord du Canada, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu une troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passem-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Cammunes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie canadienne de crédit et de placement, la Nationale (responsabilité limitée) a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rap port à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Cham bre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont ét

alors lus par le greffier, comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et de chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l compagnie dite National Exchange," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill et entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont ét

alors lus par le greffier comme suit:

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Leonard, il a él Ordonné, que les dits amendements soieut pris en considération par la Chambi lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honor ble M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 10 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Motions.

AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 10 avril 1876.

1876 Par l'honorable M. Fabre :

8 avril—Qu'il soit nommé un comité de sept membres pour conférer avec Son Honneur le Président sur les dispositions à prendre pour une meilleure installation de la salle du Sénat et de la gallerie des sénateurs, à la Chambre des Communes.

1876 Par l'honorable M. Trudel:

8 avril.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre:

10. Copie de tout contrat, acte ou transaction intervenus entre le gouveruement de la Puissance du Canada ou quelques-uns de ses membres et le collége McGill (The Royal Institution for the advancement of learning) concernant un immeuble situé en la cité de Montréal, connu sous le nom de palais de cristal, et ci-devant possédé par la chambre des arts et manufactures et ensuite par le conseil des arts et manufactures de la province de Québec.

20. Copie de tout ordre en conseil passé au sujet de la dite propriété, ainsi que de tout ordre, instruction ou injonctions donnés par le ministre de la justice de la Puissance, au sujet du dit immeuble, depuis le premier

de janvier 1872.

30. Copie de tout ordre donné par le gouvernement de la Puissance, par le ministre de la justice ou par tout membre du Conseil Privé à tout officier ou commandant militaire de la force active du Canada à l'effet de s'emparer de l'édifice du palais de cristal.

40. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance du Canada ou quelques-uns de ses membres et toute personne de la cité de Montréal, et de tout ordre donné à telle personne lui enjoi-

gnant de s'emparer de la dite propriété.

50. Copie de toute correspondance échangée entre le département de la milice de l'ancienne province du Canada et la chambre des arts et ma nufactures du Bas-Canada, ainsi qu'avec le dit collége McGill, au sujet de

l'occupation du dit immeuble par le dit gouvernement.

60. Copie de toute correspondance et de tout ordre en conseil et de toute convention intervenue entre le gouvernement de la Puissance, aussi bien que entre le gouvernement de l'ancienne province du Canada et le collége McGill (The Royal Institution for the advancement of learning) relativement à l'emprunt du gouvernement par cette dernière d'une somme de \$40,000.00 faisant partie de l'ancien fonds des Indiens, et la remise à cette dite institution de partie de la dite somme et le règlement de la différence en autant que cette transaction est liée avec l'affaire du palais de cristal.

70. De toute correspondance intervenue entre le gouvernement et les par-

12

ties actuellement en possession du dit immeuble.

Par l'honorable M. Ryan:

" Qu'avant la troisième lecture du bill d'incorporation de la compagnie de prêt canadienne-écossaise et du bill de la compagnie de placements de Londres et d'Ontario, il proposera l'addition d'une clause obligeant ces compagnies à obtenir du bureau de la Trésorerie un certificat constatant qu'elles ont effectué le dépôt des sommes qu'elles sont tenues de verser avant de s'organiser et de commencer leurs opérations.

ORDRE DU JOUR

Pour Lundi 10 avril 1876.

	1876	3	
1	7 8	avril	-Prise en considération des amendements des Communes. (Bill D.) Commissaires du havre de Quékec. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
2	8	""	Prise en considération. (Bill 27.) Compagnie de prèt canadienne écossaise, tel qu'amendé. (Hon. M. Aikins.)
3	"	"	Prise en considération. (Bill 46.) Compagnie de placement de Londres et d'Ontario, tel qu'amendé. (Hon. M. Alexander.)
4	"	"	Deuxième lecture (Bill 26.) Loi de faillite de 1875 (Hon. M. Letellier de St. Just.)
5		"	Deuxième lecture (Bill 66.) Compagnie de placement anglo-canadienne. (Hon. M. McMaster.)
6	"	"	Deuxième lecture (Bill 86) Annexion de partie du comté de Lotbinière au comté de Beauce. (Hon. M. Letellier de St. Just.)
7	"	."	Deuxième lecture (Bill 30.) Refonte des lois relatives aux Sauvages. (Hon. M. Scott.)
8	66	"	Deuxième lecture (Bill 69.) Société de prêt et d'épargne maritime. (Hon. M. Wark.)
9	66	"	Prise en considération du 2me rapport du comité sur (Bill B) pour faire droit à Campbell, et de la pétition de Eliza Maria Campbell. (Hon. M. Dickey.)
10	"	"	Prise en considération (Bill 4.) Compagnie dite National Exchange, tel qu'amendé. (Hon. M. Leonard.)
I1	"	24	Prise en considération (Bill 39.) Compagnie de placement du Canada, tel qu'amendé. (Hon. M. Leonard.)
12	"	cc	Prise en considération. (Bill 63.) Compagnie de crédit et de placement "la Nationale." (Hon. M. Aikins.)

PROCES VERBAUX

Samedi, 8 avril, 1876.

ANCES DU SÉNA

PROCES-VERBAU

OTTAWA:
IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

No. 38.

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 10 Avril, 1876.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID CHISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Aikins,
Alexander,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
Parrall,
Chaffers.
Chapais,
Chinic,

Cormier,
Cornwall,
Dever,
Dickey.
Dickson,
Dumouchel,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton (III
Hamilton (Kingston),
Haythorne,

Kaulbach,
Leonard,
Letellier de St.
McClelan,
McDonald,
McLelan,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
Macpherson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Odell,
Pâquet,

Penny,
Price,
Reesor,
Ryan,
Scott,
Seymour,
Shaw,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark,
Wilmot.

Just,

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McClelan:—Du révérend D. M. Maclise et autres, de la cité de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick; et du révérend William McCullough et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

De Sa Grâce le très-révérend Evêque Métropolitain et du revérend chanoine H. Moreau, vicaire-général et autres de la cité de Montréal, demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail non nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de l'Amérique Britannique, datée du 1er janvier 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la Session No. 15.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, le rapport du greffier relativement à l'absence de l'honorable Sir Edward Kenny.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:-

BUREAU DU GREFFIER, Lundi, 10 avril 1876.

En conformité de la 1ère règle de cette Chambre, j'ai l'honneur de faire rapport pour l'information de cette Chambre, que l'honorale Sir *Edward Kenny*, membre du Sénat pour la province de la Nouvelle-Ecosse, a été absent de son siège dans cette Chambre pendant les deux dernières sessions consécutives du Parlement:

Premièrement.-Pendant la 1ère session du 3e Parlement, ouvert le 26e jour de

mars 1874, et prorogé le 26e jour de mai de la même année.

Secondement.—Pendant la 2e session du même Parlement, ouvert le 4e jour de février 1875, et prorogé le 8e jour d'avril de la même année.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que le rapport du greffier soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les priviléges du parlement; le dit comité devant s'assembler demain, à trois heures moins un quart, p.m., dans la salle du Sénat.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Skead, a proposé,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général,

priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre:

10. Copie de tout contrat, acte ou transaction intervenus entre le gouvernement de la Puissance du Canada ou quelques-uns de ses membres et le collége McGill (The Royal Institution for the advancement of learning) concernant un immeuble situé en la cité de Montréal, connu sous le nom de palais de cristal, et ci-devant possédé par la chambre des Arts et Manufactures de la prevince de Québec.

20. Copie de tout ordre en conseil passé au sujet de la dite propriété, ainsi que de tout ordre, instructions ou injonctions donnés par le ministre de la Justice de la Puis-

sance, au sujet du dit immeuble, depuis le premier janvier 1872.

30. Copie de tout ordre donné par le gouvernement de la Pnissance, par le ministre de la Justice ou par tout membre du Conseil Privé à tout officier ou commandant militaire de la force active du Canada, à l'effet de s'emparer de l'édifice du palais de cristal.

40. Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance du *Canada* ou quelques-uns de ses membres et toute personne de la cité de *Montréal*, relativement à la dite propriété,—et de tout ordre donné à telle personne lui enjoignant de s'emparer de la dite propriété.

50. Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Milice de l'ancienne province du *Canada* et la chambre des Arts et Manufactures du *Bas-Canada*, ainsi qu'avec le dit collége McGill, au sujet de l'occupation du dit immeuble par le

dit gouvernement.

60. Copie de toute correspondance, de tout ordre en conseil et de toute convention intervenue entre le gouvernement de la Puissance, et aussi entre le gouvernement de l'ancienne province du Canada et le collége McGill (The Royal Institution for the advancement of learning) relativement à l'emprunt du gouvernement par cette institution d'une somme de \$40,000.00 faisant partie de l'ancien fonds des Indiens, à la remise à cette dite institution de partie de la dite somme et au règlement de la différence, en autant que cette transaction est liée avec l'affaire du palais de cristal.

70. De toute correspondance entre le gouvernement et les parties actuelle-

ment en possession du dit immeuble.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération de l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte pour lever des doutes auxquels donnent lieu certains actes concernant la Corporation des commissaires du havre de Québec,"

L'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé,

Que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé en amendement,

Que le dit amendement ne soit pas maintenant agréé, mais qu'il soit pris en con

sidération d'hui en trois mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Aikins, Campbell, Hamilton (Kingston), Macpherson, McLelan, Ryan.—8

NON-CONTENTS:

Les honorables Messieurs

Penny, Christie (Orateur,) Guévremont, Archibald, Price, Cormier, Haythorne, Armand, Leonard, Reesor, Dickey, Baillargeon, Letellier de St. Just, Scott, Bellerose, Dickson, McClelan, Seymour, Botsford, Dumouchel, McDonald, Simpson, Bourinot, Fabre, McMaster, Skead, Bureau, Ferguson, Macdonald, Stevens, Chaffers, Flint, Muirhead, Trudel, Chapais, Girard, Páquet, Wark.—40 Chinic, Glasier,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

1*

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été résolue

dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de Prêt Canadienne-Ecossaise."

Le premier amendement étant lu par le greffier,

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement :-

Page 1, ligne 35 Retranchez les mots: "qui n'excédera pas huit pour cent par an." L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Alexander, a proposé en amendement à l'amendement :

Que le dit amendement à l'amendement ne soit pas agréé; mais que l'amendement

original soit amendé comme suit :-

Après "an" insérez "qui sera légal ou qui pourra être légalement pris, reçu, retenu ou exigé par des particuliers ou des corporations dans le lieu où le contrat sera fait ou sera exécutoire.

La question étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant appelés, ils ont été pris comme suit :-

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	Hamilton (Kingston), Ryan,	
Allan.	Chinic,	Kaulbach,	Seymour,
Armand,	Cornwall,	McDonald (Toront	o), Simpson,
Baillargeon,	Dickey,	McMaster,	Trudel,
Bellerose,	Dumouchel,	Macpherson,	Wark,
Botsford,	Ferguson,	Miller,	Wilmot27.
Campbell.	Girard.	Montgomery,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickson,	McClelan (Hopewell), Scott,		
Archibald.	Flint,	Macdonald (Victoria), Skead,		
Chaffers,	Glasier,	Muirhead,	Stevens,	
Christie (Président),	Haythorne,	Pâquet,	Sutherland,	
Cormier,	Leonard,	Penny,	Vidal.—23.	
Dever	Letellier de St Just	Reesor		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le deuxième amendement étant lu par le greffier, il a été

Ordonné, qu'il soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 40, après "provinciales" insérez "ou des débentures de cités ou de comtés.

Le troisième amendement étant lu par le greffier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé avec l'amendement suivant :-

Page 2, ligne 2, après "emprunter" insérez les clauses A. et B.

Clause A.

"La compagnie pourra stipuler le remboursement de tout prêt en un seul paie-"ment ou par versements, et elle pourra stipuler, demander et recevoir d'avance, " semi-annuellement, l'intérêt provenant, de temps à autre, des prêts faits par la com4 pagnie, et elle pourra'additionner ensemble le capital et les intérêts de tous prêts, "et les faire payables par versements; et elle pourra aussi recevoir un paiement " annuel, semi-annuel ou trimestriel sur tous prêts, sous forme de fonds d'amortisse-"ment, pour l'extinction graduelle de ces prêts, à telles conditions et de telle manière " que pourront le prescrire les statuts de la compagnie ; et il sera et pourra être "loisible à la compagnie de vendre et céder toute hypothèque, mort-gage ou autre " garantie donnée à la compagnie ou possédée par elle.

Clause B.

"Il sera loisible à la compagnie, au liéu d'exiger de l'emprunteur le paiement " des dépenses incidentes de tout prêt à l'époque où il sera fait, de donner tel délai " pour leur paiement qui pourra être convenu, et d'ajouter ces dépenses au principal " ou aux intérêts garantis par toute hypothèque ou autre sureté donnée pour garantir " le prêt."

Les deux amendements suivants ont été lus, et la question de concours étant mise

sur chacun d'eux ils ont été agrées.

Le sixième amendement étant lu par le greffier,

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Reesor, a proposé,

Que le dit amendement soit amendé comme suit:

"Page 2, ligne 49, après "vingt" retranchez "cinq." La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins,	Fabre,	Leonard,	Skead,
Baillargeon,	Flint,	Letellier de St. Just,	Stevens,
Carrall,	Girard,	Miller,	Sutherland,
Chaffers,	Glasier,	Pâquet,	Trudel,
Christie (président),	Haythorne,	Reesor,	Vidal.—23.
Dickson.	Kaulbach.	Scott,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Alexander,	Campbell,	Hamilton (Kingst	
Allan,	Chapais,	McDonald, (Toron	
Armand,	Chinic,	McMaster,	Simpson,
Bellerose,	Cornwall,	Macpherson,	Wark.
Botsford,	Dickey,	Montgomery,	Wilmot.—21.
Bourinot,	en link due an automate	मिक्रम् वर्ष मामानी नेत्रपति अस्ति	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le septième amendement étant lu de nouveau par le greffier, il a été,

Ordonné, qu'il soit amendé comme suit:

"Page 2, ligne dernière. Après "cent" retranchez "cinquante."

Les sept amendements suivants étant lus de nouveau par le greffier et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Ordonné, que l'amendement suivant soit fait au bill,

Page 3, ligne 34. Retranchez "sept" et insérez "pas moins de neuf et pas plus de treize."

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé,

Que le bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 2, ligne dernière. Après "moins" insérez "et la dite compagnie ne pourra " s'organiser ni opérer, avant d'avoir obtenu du bureau de la Trésorerie un certificat " portant qu'il a été prouvé au bureau d'une manière satisfaisante que les quotités de "capital dont la souscription et le versement sont respectivement exigés par le pré-" sent acte, avant l'organisation et l'entrée en opération de la compagnie sous l'empire "du présent acte, ont été effectivement souscrites et versées bona fide." La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé Que la clause suivante soit ajoutée au bill:

Clause C.

"La dite compagnie devra obtenir du bureau de la Trésorerie, dans les deux ans " de la passation du présent acte, le certificat que le présent acte lui prescrit d'obtenir, " avant de pouvoir opérer; à défaut de quoi, le présent acte sera nul, de nul effet et réputé non avenu, et la compagnie encourra la déchéance de la présente charte et " de tous les droits et priviléges qui lui sont en icelle conférés."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Hamilton (Kingston,) du comté des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill iutitulé : Acte pour amender la charte de la barque St. Laurent et pour changer le nom de cette banque ou celui de "banque Standard du Canada" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 10, retranchez: "soixante-quinze" et insérez: "cinquante piastres. et une demi-action de vingt-cinq."

Page 2, ligne 17, retranchez: "soixante-quinze" et insérez: "cinquante." Page 2, ligne 20, retranchez depuis "action" jusqu'à "la" dans la 21e ligne.

Page 2, lignes 21 et 22 Retranchez: "soixante-quinze" et insérez:

" 23 et 24 Page 2, "cinquante." 43 Page 2,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la proisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la corporation d'assurance du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en

entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumet trait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont

été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 13, après: "suit" insérez: "Les personnes ci-dessus dénommées et" Page 1, ligne 18, retranchez depuis: "d'assurance" jusqu'à "dans" dans la 19e

ligne, et insérez: "contre l'incendie et maritime dite Empire."

Page 7, ligne 30, après "exigeront" insérez: "mais à aucune époque, la compagnie ne devra avoir en effets publics d'un ou plusieurs Etats étrangers plus de cinquante pour cent de la totalité de ses placements."

Page 8, à la fin du bill insérez la clause A.

Clause A.

"La dite corporation devra obtenir du ministre des Finances, dans le délai de " deux ans à compter de la passation du présent acte, le permis exigé par la section " cinq de l'acte passé en la 38e année du règne de Sa Majesté, ch. 20, faute de quoi, " le présent acte sera et demeurera nul et sans effet, et la charte par le présent ac-" cordée, avec tous les droits et priviléges qu'elle confère, sera perdue par déchéance.

Dans le préambule.

Page 1, ligne 9, retranchez depuis "nature" jusqu'à "et" dans la 10 ligne.

Dans le titre.

Retranchez "du Canada" et insérez: "contre l'incendie et maritime dite Empire." Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Glazier, il a été

Ordonné, que le bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendement, auquels il demande son concours.

L'honorable M. Hamilton (Kingston) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance dite Union du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 22, après: "suit" insérez: "Les personnes ci-dessus dénommés et" Page 1, ligne 26, après: "Assurance" insérez: "Sur la vie et contre les accidents dite l'

Page 2, ligne 41, après "Canada," insérez: "avant que cinq cent mille piastres de son capital social aient été souscrites, et que dix pour cent de ce montant aient été versés, comme il est dit ci-dessus."

Page 5, ligne 29, retranchez "les" et insérez: "toutes."
Page 8, ligne 48, après: "exigeront," insérez: "Mais à aucune époque, la compagnie ne devra avoir en effets publics d'un ou plusieurs Etats étrangers plus de cinquante pour cent de la totalité de ses placements."

Page 9, ligne 43, après "opérations" insérez: "en tant que ces lois ne seront pas inconciliables avec les dispositions du présent acte, ou avec les lois du Canada." Page 9, à la fin du bill, insérez les clauses A et B.

Clause A. Hall and the state of the state of

La dite compagnie devra obtenir du ministre des Finances, dans le délai de deux ans à compter de la passation du présent acte, le permis exigé par la section cinq de cet acte; faute de quoi le dit acte sera et demeurera nul et sans effet, et la charte par le présent accordée, avec tous les droits et priviléges qu'elle confère, sera perdue par Clause B.

Nul directeur ou officier de la compagnie ne pourra emprunter de fonds d'icelle, ni se porter garant d'une autre personne qui empruntera des fonds de la compagnie.

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "nature" jusqu'à "et" dans la 18e ligne.

Dans le titre,

Après "assurance" insérez: "sur la vie et contre les accidents dite l'" Les dits amendements élus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquels il demande

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 37 Vict., chap. 51, intitulé: Acte pour l'incorporation de Chambres de Commerce dans la Puissance du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affimative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant les prêts par la compagnie de terres de l'Amérique Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell secondé par l'honorable M. Stevens, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender les actes y mentionnés concernant l'importation et la manufacture des boissons enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest, " auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Anglo-canadienne de placements sur garanties foncières dite la Sécurité," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que la quarantc-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant, qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de crédit dite de l'*Empire Uni* (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill soit retiré.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de Placement de Londres et d'Ontario," à responsabilité limitée.

Le premier amendement étant lu,

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Reesor, a proposé de l'amender comme suit:

"Page 2, ligne 2, après "vingt" retranchez "cinq."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dansl'affirmative.

Le deuxième amendement a été lu et amendé comme suit : "Page 2, ligne 4, après "cent" retranchez "cinquante." Le troisième amendement a été lu et remplacé comme suit :

"Page 2, ligne 31, retranchez "toutes corporations municipales" et insérez "cités ou de comtés," et retranchez depuis "Canada" jusqu'à "et" dans la 33e ligne." Le quatrième amendement a été lu et amendé comme suit:

"Page 2, ligne 35, après "débentures" insérez "ou autres sûretés qu'elle pourra

"de temps à autre juger à propos."

Le cinquième amendement a été lu et amendé comme suit:

"Page 2, ligne 37, après "an" insérez "qui sera légal ou qui pourra être légale-"ment pris, reçu, retenu ou exigé par des particuliers ou des corporations, dans le "lieu où le contrat sera fait ou sera exécutoire."

Les six amendements suivants ont été agréés.

Le douzième amendement étant lu,

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé de l'amender comme suit:

"Page 4, ligne 32, retranchez "neuf" et insérez "sept."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS

Les honorables messieurs

Aikins, Christie (Président), Haythorne, Macdonald (Victoria)
Carrall, Fabre, Leonard, Reesor,
Chaffers, Flint, Letellier de St. Just, Skead.—14
Chapais, Glasier,

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

McDonald (Toronto), Ryan, Alexander, Campbell, Allan, Chinic. McMaster, Scott, Archibald, Dickson, Macpherson, Stevens, Miller, Baillargeon, Ferguson, Trudel, Bellerose, Girard, Montgomery, Wark, Benson, Hamilton (Kingston), Muirhead, Wilmot .- 27. Bureau, Kaulbach. Odell.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Les huit amendements suivants étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé

Que le bill soit de nouveau amendé comme suit:-

"Page 5, ligne 11, après " opérations " insérez : " mais la dite compagnie ne pourra " s'organiser ni opérer, avant d'avoir obtenu du bureau de la Trésorerie un certificat " portant qu'il a été prouvé au bureau d'une manière satisfaisante que les quotités de " capital dont la souscription et le versement sont respectivement exigés par le présent " acte, avant l'organisation et l'entrée en opération de la compagnie sous l'empire du " présent acte, ont été effectivement souscrites et versées bona fide."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé Que la clause suivante soit ajoutée au bill :-" Page 10, ligne dernière. Après "public" insérez la clause A."

Clause A.

"Si la compagnie incorporée par le présent acte ne commence point bond fide à " opérer sous l'empire de ses dispositions, dans les deux ans qui suivront la passation " d'icelui, en ce cas il sera nul, de nul effet et réputé non avenu (sauf et excepté en ce " qu'il pour voit ou peut-être censé pourvoir à ce que les directeurs provisoires ou les " autres directeurs pourront sur les versements faits à compte des actions souscrites se " rembourser à eux-mêmes ou payer à d'autres tous les frais et dépenses nécessités par " la demande et l'obtention de la passation du présent acte, et pour l'organisation et " les démarches accessoire à l'organisation de la compagnie) et la compagnie encourra " la déchéance de la présente charte et de tous les droits et priviléges qui lui sont par " icelle conférés."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Archibald,

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: Acte pour amender l'Acte de faillite de 1875, a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Scott, a proposé, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just,

Que le bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première et la seconde clause ont été lues et agréées,

La troisième clause étant lue,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, qu'elle soit amendée comme suit:-"Page 1, ligne 26, après "ligne" insérez: "et la dix-huitième section du dit acte " est par le présent amendée en insérant après le mot " liquidation" dans la 7e ligne "les mots "ou pour cause du manque ou d'insuffisance essentielle de l'affidavit requis " par la neuvième section."

Les clauses suivantes ont été lues et agréées. Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ryan, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant;

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie Anglo-Canadienne de Crédit et de Placement, (à responsabilité limitée,") a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. McDonald, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour détacher une portion du comté de Lotbinière et l'annexer au comté de la Beauce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M.

Scott, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender et consolider les lois concernant les Sauvages" a été lu la seconde fois:

L'honorable M. Scott, a proposé, secondé par l'honorable M. Bureau, Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

En comité.

Le titre a été lu et remis,

Le préambule a été lu et remis.

"Page 2, ligne 1. Retranchez depuis "individu" jusqu'à la fin du paragraphe.

"Page 6, ligne 38. Après "lots" insérez: "ou en a fait usage."

"Page 26, ligne 16. Retranchez "de paix" et insérez: "un magistrat stipendiaire, ou deux juges de paix." "Page 26, ligne 19. Retranchez "de deux" et insérez: "d'un" et retranchez:

" de deux ans" et insérez: "de six mois."

"Page 30, ligne 28. Après "bande" insérez: "1. Tout Sauvage auquel sera " conféré le degré de docteur en médecine ou tout autre degré par une université "d'enseignement, ou qui sera admis dans une province du Canada à l'exercice de la " profession légale comme avocat, ou comme conseil, solliciteur ou procureur, ou qui " sera admis à l'exercice du notariat, ou qui entrera dans les ordres sacrés, ou qui " sera licencié par une dénomination de chrétiens comme ministre de l'Evangile, " deviendra et sera " ipso facto " émancipé sous l'empire du présent acte."

Quelque temps, après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Aikins, de la part du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant

mise sur chacun d'iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: " Acte pour incorporer la com-

pagnie maritime de prêt et d'épargne," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Campbell," et auquel a été aussi renvoyée la pétition d'Eliza Maria Campbell ainsi que les témoignages annexés au premier rapport du dit comité, avec instruction de s'enquérir de la vérité des allégations essentielles de la dite pétition, et dans le cas où les dites allégations seraient trouvées fondées, de faire rapport de tels amendements au dit bill qui assureront au pétitionnaire et à la défenderesse respectivement les droits et priviléges qui leur seraient accordés en vertu d'un décret de séparation judiciaire en Angleterre,

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé,

Que la considération du dit rapport soit remise à la prochaine session, et que dans

l'intervalle, les témoignages soient imprimés pour l'usage des membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre conformément à l'ordre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie dite National Exchange."

Les deux premiers amendements ont été lus et agréés. Le troisième amendement étant lu de nouveau, il a été

Ordonné, qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 43.—Après "an" insérez: "qui sera légal ou qui pourra être léga-

"lement pris, reçu, retenu ou exigé par des particuliers ou des corporations dans le "lieu où le contrat sera fait ou sera exécutoire.

Les cinq amendements suivants ont été lus et agréés. Le neuvième amendement a été amendé comme suit: Page 3, ligne 31.—Après "vingt" retranchez "cinq."

Le dixième amendement a été amendé comme suit :

Page 3, ligne 33.—Après "cent" retranchez "cinquante."

Le onzième amendement a été lu et agréé. Le douzième amendement a été lu et agréé.

Le treizième amendement étant lu de nouveau et la question de concours étant mise sur icelui, il a été résolu dans la négative.

Les onze amendements suivants ont été lus et agréés. Ordonné, que le bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 4, ligne 10,—Retranchez depuis "escompte" jusqu'à "dans "dans la dou-zième ligne et insérez "ne devant pas excéder huit pour cent par an qui sera légal, ou "qui pourra être légalement pris, reçu, retenu ou exigé par des particuliers ou des "corporations."

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit : Page 12, à la fin du bill insérez les clauses A et B.

Clause A.

"Nonobstant toute chose contraire dans le présente, la dite compagnie ne " pourra s'organiser ni opérer, avant d'avoir obtenu du bureau de la Trésorerie un " certificat portant qu'il a été prouvé au bureau d'une manière satisfaisante que les " quotités de capital dont la souscription et le versement sont respectivement exigés " par le présent acte, avant l'organisation et l'entrée en opération de la compagnie "sous l'empire du présent acte, ont été effectivement souscrites et versées bona fide."

Clause B.

"La dite compagnie devra obtenir du bureau de la Trésorerie, dans les deux ans " de la passation du présent acte, le certificat que le présent acte lui prescrit d'ob-"tenir, avant de pouvoir opérer ; à défaut de quoi, le présent acte sera nul, de nul " effet et réputé non avenu, et la compagnie encourra la déchéance de la présente " charte et de tous les droits et priviléges qui lui sont en icelle conférés."

Alors sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Aikins,

il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, au bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de Placements du Canada.

Les deux premiers amendements ont été lus et agréés. Le troisième amendement a été lu et amendé comme suit : Page 1, ligne 26, après "cent" retranchez: "cinquante." Le 4e amendement étant lu,

L'honorable M. Ryan a proposé secondé par l'honorable M. Odell.

Qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 27, après "piastres" insérez: "mais la dite compagnie ne pourra s'organiser ni opérer, avant d'avoir obtenu du bureau de la Trésorerie un certificat portant qu'il a été prouvé au bureau d'une manière satisfaisante que les quotités de capital dont la souscription et le versement sont respectivement exigés par le présent

acte, avant l'organisation et l'entrée en opération de la compagnie sous l'empire du présent acte, ont été effectivement souscrites et versées bona fide.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Les quinze amendements suivants ont été lus et agréés.

Le vingtième amendement étant lu,

L'honorable M. Aikins a proposé, secondé par l'honorable M. Reesor,

Qu'il soit amendé comme suit:

Page 4, ligne 47, après "vingt" retranchez "cinq."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le vingt-et-unième amendement a été lu et amendé comme suit:

Page 4, ligne 49, après "cent" retranchez: "cinquante."

Le vingt-deuxième amendement a été lu et agréé.

L'honorable M. Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Mc Master.

Que le bill soit amendé de nouveau comme suit:

Page 9, ligne 37, après "Canada" insérez la clause A.

Clause A.

"La dite compagnie transmettra chaque année en janvier au ministre des Finances un état en double, allant jusqu'au 31 décembre précédent—le dit état vérifié sous serment par le président ou le vice-président et le secrétaire de la compagnie—faisant connaître le capital de la compagnie; la quotité des versements opérés sur ce capital; les noms des actionnaires, avec indication de leurs domiciles et du nombre de leurs actions; l'actif et le passif de la compagnie, et tels autres détails sur la nature et l'étendue des affaires de la compagnie que le ministre des Finances pourra demander. Une copie de cet état devra être transmise au greffier de chaque Chambre du Parlement, dans la première quinzaine de la session qui se tiendra après l'époque de la confection du dit état."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-

mative.

Alors l'honorable M. Campbell a proposé seconde par l'honorable M. Allan,

Que le bill soit amendé de nouveau comme suit : Page 10, à la fin du bill, insérez la clause B.

en in sont ou seeds as all in the

Clause B.

"La dite compagnie devra obtenir du bureau de la Trésorie, dans les deux ans de la passation du présent acte, le certificat que le présent acte lui prescrit d'obtenir, avant de pouvoir opérer; à défaut de quoi, le présent acte sera nul, de nul effet et réputé non avenu, et la compagnie encoura la déchéance de la présente charte et de tous les droits et priviléges qui lui sont en icelle conférés."

La question de concours étant mise sur le dit amendement, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

La Chambre conformément à l'ordre a procédé à prendre en considération les amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de crédit et de placement "la Nationale" (à responsabilité limitée.)

Les sept premiers amendements ont été lus et agréés. Le huitième amendement a été amendé comme suit :

"Après "vingt" retranchez "cinq."

Le neuvième amendement a été amendé comme suit :

Page 3, ligne 14.—Après "an" insérez: "qui sera légal ou qui pourra être léga-" lement pris, reçu, retenu on exigé par des particuliers ou des corporations dans le " lieu où le contrat sera fait ou sera exécutoire."

Les six amendements suivants ont été lus et agréés. Le seizième amendement a été amendé comme suit : "Page 6, ligne 4.—Après "vingt" retranchez "cing." Les amendements restants ont été lus et agréés.

Ordonné, que le bill soit de nouveau amendé comme suit :

"Page 2, ligne 47.—Après "opérations" "insérez: "et pourvu que la dite " assemblée générale ne soit pas tenue et que la dite compagnie ne puisse commencer " d'opérer avant qu'elle ait obtenu du bureau de la trésorie un certificat portant qu'il " a été prouvé au bureau d'une manière satisfaisante que les quotités de capital dont " la souscription et le versement sont respectivement exigés par le présent acte avant "l'organisation et l'entrée en opération de la compagnie sous l'empire du présent acte, " ont été effectivement souscrites et versées bona fide.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée. à la fin du bill.

Clause B.

" La dite compagnie devra obtenir du bureau de la Trésorerie, dans les deux ans " de la passation du présent acte, le certificat que le présent acte lui prescrit d'obtenir " avant de pouvoir opérer; à défaut de quoi, le présent acte sera nul, de nul effet et " réputé non avenu, et la compagnie encourra la déchéance de la présente charte et de " de tous les droits et priviléges qui lui sont en icelle conférés.

Alors sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan,

il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain

L'honorable M. Scott a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général datée du 22 mars 1876, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de tout rapport officiel de l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à la quantité de rails d'acier dont l'emploi sera nécessaire dans le cours de la présente année.

Et aussi, copie de toute correspondance officielle qui s'est échangée entre le

ministre des Travaux Pullics et M. Carvell au sujet de son renvoi d'office.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir Documents de la session, No. 65.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance Atlantique et Pacifique contre l'incendie et les dangers de la navigation" auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois. Shaama 515 a lacarobasma

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

L'honorable M. Letellirr de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé, Que lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée à mercredi prochain à dix heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Montgomery, secondé par l'honorable M. Wark.

a passaron de present a to lo certificat quallo présent acto lui present d'a l'estignat de decident de quoi le present d'auni e de la présent d'auni e de la compagnic encourra la décidence de la présente charte e la compagnic encourra la décidence de la présente charte e la content.

Les testroits et privilèges qui lui cort en tella confèré.

e de la Chambre des Communes par son greffin, avec au

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 11 Avril, 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mardi, 11 avril, 1876.

18	76. 10	avril.	— Troisième lecture. (Bill 96.) Ventes des matières enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest. (Hon. M. Scott.)
2	"	"	Troisième lecture. (Bill 46.) Compagnie de placement de Londres et d'Ontario. (Hon. M. Alexander.)
3	"	"	Troisième lecture. (Bill 4.) Compagnie dite National Exchange. (Hon. M. Leonard.)
4	65	"	Troisième lecture. (Bill 39.) Compagnie de placement du Canada. (Hon. M. Ryan.)
5	"	"	Troisième lecture. (Bill 63.) Compagnie de crédit et de placement " la Nationale." (Hon. M. Aikins.)

Se Segren, 30 Parlement, 30 Viet, 1876,

And breeze tot about

PROUNS. TERBAU

TANKS UN SAUN

AWARTO

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Lundi, 10 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

DE

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 11 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Aikins.	Dickson,	McDonald,	Ryan,
Alexander,	Dumouchel,	McMaster,	Scott,
Allan,	Fabre,	Macdonald,	Seymour,
Archibald,	Ferguson,	Macpherson,	Shaw,
Benson,	Ferrier,	Miller,	Simpson,
Botsford,	Flint,	Montgomery,	Skead,
Bourinot,	Girard,	Muirhead,	Stevens,
Campbell,	Glasier,	Odell,	Sutherland,
Carrall,	Hamilton (Kings	ton), Paquet,	Trudel,
Chaffers,	Haythorne,	Penny,	Vidal,
Cormier,	Leonard,	Price,	Wark,
Cornwall,	Letellier de St.		Wilmot,
Dever,	McClelan,		

PRIÉRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Penny: — de John U. Livingston et autres, de la cité de Montréal, et de Hugh Walsh et autres, de Ormstown, province de Québec. Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil des anciens de *Truro* de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte pour empêcher plus efficacement tout travail qui ne sera pas nécessaire sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche.

De Thomas B. Chrisholm et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit revoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867;

Et d'Alfred Laberge et autres, du township de Templeton, province de Québec, demandant que des ingénieurs et des experts passent des enquêtes en vue de constater la cause du fait que la crue des eaux de l'Ottawa dans l'intervalle de soixante mille entre les rapides du Long Sault et la chûte des Chaudières, est plus considérable que sur les autres points de la rivière et de proposer quelque moyen d'empêcher l'inondation qui en résulte.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des reçus et des paiements de l'Association mutuelle sur la vie du Canada pour l'année 1875.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit.

(Voir documents de la session.)

L'houorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Gaspé et St. Hyacinthe pendant l'année 1875.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit:

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse et aussi une reponse supplémentaire à une adresse de son Excellence le Gouverneur-Général datée du 29 mars 1876, priant son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les états statistiques du revenu de l'intérieur du Canada, pour les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1876.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse de Son Excellence le Gouverneur-Général daté du 30 mars 1876, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le nom des banques incorporées qui, pendant l'année 1875, ont suspendu leurs paiements en espèces ou en billets fédéraux pour une partie quelconque de leurs obligations.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable président, du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et des priviléges du parlement, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit;

> SALLE DU SÉNAT, Mardi, 11 avril 1876.

Le comité nommé pour prendre en considération les ordres et coutumes de cette Chambre et les priviléges du Parlement, auquel a été renvoyé le rapport du greffier

lu Sénat, relatif à la non-présence de l'honorable Sir Edward Kenny à son siège au Sénat, durant deux sessions consécutives du parlement, a l'honneur de rapporter :

Qu'il a pris ce rapport en considération, et qu'ayant aussi consulté les journaux le la Chambre, il a constaté que l'honorable Sir Edward Kenny, l'un des sénateurs repré-. sentant la province de la Nouvelle-Ecosse, a manqué durant deux sessions consécutives du Parlement, d'assister aux séances de cette Chambre; et de plus un honorable membre ayant déclaré de sa place que Sir Edward Kenny savait que son siège allait vaquer, votre comité, pour cette cause et celle qui précède est d'avis que son siège est

En conséquence votre comité recommande d'adopter la résolution suivante et de

présenter une adresse basée sur elle à Son Excellence le Gouverneur-Général.

R'solu, que l'honorable Sir Edward Kenny, l'un des sénateurs représentant la province de la Nouvelle-Ecosse, a manqué durant deux sessions consécutives du Parlement du Canada, d'assister aux séances de cette Chambre; que par ette e use le siége de l'honorable Sir Edward Kenny est devenu vacant; en conséquence, cette Chambre déclare et prononce que le dit siège de l'honorable Sir Edward Kenny est vacant.

Le tout respectueusement soumis.

D. CHRISTIE,

Président du comité

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, a

proposé

Que les membres du Sénat ont l'honneur d'exprimer à leur ancien collègue l'honorable Sir Edward Kenny le sincère regret qu'ils éprouvent en voyant se rompre le lien commun qu'ils avaient avec lui. Ils attachent beaucoup de prix aux services que Sir Edward a rendus au pays dans le cours d'une longue vie, qui s'est passé en grande partie au sein des conseils de sa province et du Canada; et ils désirent assurer leur ancien collègue qu'ils conserveront longtemps de bons souvenirs de son agréable présence parmi eux. Ils s'unissent cordialement pour lui souhaiter santé et bonheur dans la calme jouissance du soir de sa vie, et ce repos qu'il cherche, dit-on, en se retirant du Sénat.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue unanime

ment dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Letellier de St Just, il a été

Résolu, que son honneur le président soit prié de faire parvenir une copie de la résolution précédente à l'honorable Sir Edward Kenny.

L'honoroble M. Wilmot, secondé par l'honorable M. Me Donald a proposé

Que le rapport du greffier de cette Chambre constatant qu'un sénateur a manqué d'assister à deux sessions consécutives du Sénat, constitue de ce fait une preuve suffisante pour faire déclarer vacant le siège de l'absent, conformément au ler paragraphe de la 3e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord; et qu'en pareil cas le rapport du greffier soit toujours considéré comme une preuve concluante.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la

négative.

L'honorable président a présenté à la Chambre l'opinion des honorables juges de la cour suprême concernant le bill intitulé: "Acte pour incorporer les frères des écoles chrétiennes en Canada."

Elle a été lu par le greffier et elle est comme suit :

Cour Suprême du Canada.

A l'honorable Sénat, assemblé en Parlement :

En conformité de l'ordre de renvoi de votre honorable Chambre du quatrième jour d'avril 1876, nous avons pris en considération le bill intitulé: "Acte pour incorporer les Frères des Ecoles Chrétiennes en Canada," et nous sommes d'avis que c'est une mesure qui appartient à la catégorie des sujets attribués exclusivement aux législatures provinciales par la section 93 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 Donné sous nos seings en la cité d'Ottawa ce 11e jour d'avril 1876.

W. J. RITCHIE, J. L. H. STRONG, J. T. FOURNIER, J.

Je doute que la législature ait eu l'intention dans la 53e section de l'acte de la cour suprême et d'échiquier d'exiger des juges de cette cour qu'ils expriment, sur le renvoi à eux d'un bill privé, leur opinion relativement au droit constitutionnel du Parlement du Canada de passer un tel bill. C'est pour cette raison que je n'ai point souscrit à l'opinion exprimée ci-dessus, et non parce que je diffère de la conclusion à laquelle sont arrivés les savants juges qui ont signé.

WM. RICHARDS, J. C.

11 avril 1876. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte trente-cinq Victoria, chapitre cent-huit, intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée), a fait rapport qu'il a examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymonr, a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il?

Elle a eté résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la "Banque de Londres et du Canada" et pour amender l'acte qui l'amende," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a é é mise, ce bill passera-t-il?

Elle a é é résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement, a présenté son septième et huitième rapport. Ordonné, qu'ils soient reçus, et ils ont été lus par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 10 avril 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement, a l'honneur de présenter son septième rapport, lequel est comme suit:—

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il en recommande l'impression, savoir :

Annonces demandant des soumissions pour la construction d'un entrepôt pour l'examen des marchandises à Montréal, et soumissions, etc.;

Etat détaillé des sommes dépensées, en rapport avec les terrains et les clôtures en face des édifices du Parlement, du 1er janvier 1870 au 1er juillet 1876, et aussi en rapport avec la nouvelle bibliothèque;

Etat du capital, du trafic et des frais de fonctionnement des chemins de fer de la Puissance;

Correspondance avec le bureau colonial, ou avec le gouvernement des Etat-Unis au sujet du refus de la navigation libre des canaux des Etats-Unis;

Correspondances et demandes de soumissions pour la fourniture de rails d'acier, pour le chemin de fer canadien du Pacifique;

Etat indiquant la dette du Canada, etc., publié à Londres, le 9 octobre 1875, par l'honorable ministre des finances;

Rapport du comité chargé de s'enquérir sur la production et le commerce du sel du pays;

Rapport du comité nommé pour s'enquérir de prétendues irrégularités à la dernière élection de Charlevoix;

Rapport du comité nommé pour s'enquérir sur la possibilité de naviguer l'hiver sur le fleuve et dans le golfe St. Laurent;

Rapport du comité nommé pour s'enquérir sur la nécessité d'une législation en matière de réforme sanitaire;

Rapport du comité des intérêts agricoles de la Puissance (les témoignages seulement.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui de la Nouvelle-Ecosse au sujet du prolongement Est du chemin de fer dans cette province ;

Contrats et autres papiers concernant la construction du chemin de fer du Pacifique;

Etat du gypse ou du plâtre de Paris importé des Etats-Unis en Canada, indiquant les noms des ports et places, etc.;

Correspondance concernant la perte du steamer " Pacific";

Rapport des explorations du St. Laurent faits par des ingénieurs, et estimation du coût des améliorations, etc.;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement impérial, et entre les gouvernements locaux au sujet de certificats de service accordés par la Puissance à des capitaines de la marine marchande;

Etat indiquant les sommes payées en 1875-76 pour le transport de fret et de passagers dans la Colombie-Anglaise en rapport avec l'exploration du chemin de fer du Pacifique;

Rapport et plan de M. Perley fait en 1873 pour l'agrandissement du canal St. Pierre;

Comptes et feuilles de paie en rapport avec la construction ou la réparation en 1875, des quais à la Malbaie, aux Eboulements et à la Baie St. Paul;

Liste des personnes qui ont cessé d'appartenir au bureau du surintendant des inspecteurs de bois depuis le 1er juillet 1875, par suite de décès, retraite ou autrement;

Instructions données à l'officier en charge du dragueur à vapeur employé à creuser la barre à l'entrée de la rivière Miramichi, et rapports de la somme d'ouvrage fait dans cette localité;

Etat donnant les noms des rivières à l'égard desquelles de baux de pêche ont été renouvelés ou accordés depuis le 1er décembre, 1873;

Correspondance, etc., relative à la construction d'un embranchement de chemin de fer depuis St. Charles, comté de Bellechasse, jusqu'à St. Joseph de Lévis;

Etat indiquant l'ouvrage accompli par le dragueur à vapeur le "Canadian," durant l'année dernière. avec le coût du dit ouvrage;

Correspondance concernant le droit de péche d'Eugène Dumas, Joseph Levesque et Zéphirin Duval, dans la paroisse St. Jean Port Joli;

Documents concernant la construction, par MM. Piton et Cie., de certains édifices à la Grosse-Ile;

Témoignages pris par les arbitres de la Puissance au sujet de la réclamation de George Rochester contre le gouvernement;

Contrats entre le gouvernement et M. Charles Forgues, de la Malbaie, pour la construction d'un phare sur l'Ile aux Coudres;

Etat de tous les permis accordés par l'inspecteur des pêcheries pour pêcher dans la Baie de Burlington et le Marais de Dundas en 1872-73,74 et 75;

Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et de la Colombie Anglaise au sujet de la nomination d'un juge de la cour de comté pour New-Wesminister, Colombie Anglaise;

Etat des permis accordés pour faire la pêche avec des hameçons et des filets durant l'année 1875 pour la province d'Ontario;

Papiers relatifs à la démission de M. McDougall, maître de poste à Christmas Island, Cap Breton;

Correspondance concernant l'industrie du raffinage du sucre depuis 1872.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

CHAMBRE DE COMITÉ, 11 avril 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter le huitième rapport du dit comité, lequel est comme suit:

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il en recommande l'impression, savoir:

Soumissions pour la construction d'une ligne de télégraphe en rapport avec le chemin de fer du Pacifique;

Correspondance avec le secrétaire des colonies au sujet de l'exercice du pouvoir de désavouer les Statuts provinciaux;

Rapport du comité nommé pour s'enquérir sur la possibilité d'établir un système de télégraphe sous-marin;

Rapport du comité d'immigration et de colonisation (5,000 exemplaires.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir:

Etat des recettes et paiements des associations d'assurances mutuelles du Canada;

Correspondance entre le gouvernement et les censitaires de la seigneurie Nicolas Rioux, dans le comté de Kamouraska, dans l'affaire de la taxe qu'ils paient au seigneur;

Correspondance entre le gouvernement et l'association des vignerons du Canada au sujet de toute infraction aux lois sur le revenu;

Correspondance par le département de la marine et des pécheries, au sujet de l'inconvenient causé par le steamer du gouvernement le "Sir James Douglas" à qui on a parmis de transporter des passagers lorsqu'il était engagé dans le service du gouvernement;

Instructions données à F. X. Desales Laterrière, Ecr., médecin, de la Malbaie, pour vacciner les Sauvages de la rive nord du St. Laurent;

Actes passés par le conseil des territoires du Nord-Ouest.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,

Président.

Les dits rapports étant lus de nouveau, Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que les dits rapports soient adoptés.

L'honorable M. Macpherson, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son troisième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme

suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 11 avril 1876.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens d'obtenir et de faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a l'honneur de

présenter son troisième rapport:

Votre comité a unanimement résolu de recommander à votre honorable Chambre d'autoriser le président du comité à prendre des mesures pour faire publier les débats et délibérations du Sénat à la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

D. L. MACPHERSON, Président.

L'honorable M. Seymour, du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Sénat pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

Avril, 1876.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport, pour la présente session, a l'honneur de présenter son troisième rapport:

Votre comité recommande que les appointements de M. Alexander Saulter, com-

mis, junior, soient portés à huit cent piastres:

Que les appointements de M. Jean-Baptiste Myrand, maitre de poste soient portés à mille piastres;

Que les appointements de Frédérick Gilbert, messager de banques, soient portés

à sept cent cinquante piastres;

Que les appointements de Charles Young, messager du président, soient portés à sept cent piastres;

Et que les appointements de John Dunne, messager permanent soient portés à six

cent piastres.

Votre comité recommande en outre que Joseph Napoléon Rattey, page senior, reçoive une gratification de cinquante piastres, à l'occasion de sa retraite du service de votre honorable Chambre pour le récompenser de ses bons services depuis la première réunion du Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR, Président.

geral

l'aff

Le dit rapport étant lu de nouveau, Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité spécial auquel a été renvoyé les diverses pétitions relatives à une loi prohibitive du trafic des boissons enivrantes, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé por l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes y mentionnés, au sujet de l'importation ou fabrication des matières enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placements de Londres et Ontario (à responsabilité limitée,) a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com pagnie d'Echange Nationale, "a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette. Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de placement du Canada", tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit retiré.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de crédit et de placement du Canada," (à responsabilité limitée) tel qu'amendé.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé qu'il soit

amendé comme suit :

Dans les amendements.

Page 2, 1 , retranchez "cinquante" et insérez "trente."

Dans le bill.

Page 4, ligne 21, retranchez "et coupons."

Page 4, ligne 22, retranchez "seront" et insérez "et."

Page 4, ligne 23, après le premier "et" insérez "et les coupons signés par le gérant, et ils,"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à cer "taines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement "le 30 juin, 1876 et le 30 juin, 1877, et pour d'autres objets liés au service public" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St.

Just, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle à rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston), a proposé Que lorsque la Chambre s'ajournera elle reste ajournée à ce soir, à 8 heures, et que la séance de ce soir soit une séance séparée.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans

l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery, La Chambre s'est ajournée.

A huit heures du soir la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Ryan, McDonald. Dickson. Aikins, McMaster, Scott, Dumouchel, Alexander, Seymour, Macdonald, Fabre, Allan, Shaw, Macpherson, Ferguson, Archibald, Miller, Simpson, Ferrier, Benson, Skead, Montgomery, Flint, Botsford, Stevens, Muirhead, Girard, Bourinot, Sutherland, Odell, Glasier, Campbell, Trudel, Hamilton (Kingston), Paquet, Carrall, Vidal, Penny Haythorne, Chaffers, Wark, Price, Cormier, Leonard, Wilmot, Letellier de St. Just, Reesor, Cornwall McClelan, Dever.

PRIÈRES:

L'honorable M. Seymour, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son qua-

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Seymour secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin, 1876 et le 30 juin 1877, et pour d'autres objets liés au service public," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Campbell, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie anglo-canadienne de prêt sur garantie hppothécaire, "a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements étant alors lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisiè ne fois présentement.

Le ditibili, tel qu amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La quostion a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication lui annonçant l'intention de Son Excellence le gouverneur-général de proroger le Parlement demain, à trois heures de l'après-midi.

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé

Que le président du comité des comptes contingents soit autorisé à signer un ordre de paiement des frais occasionnés par le rapport des témoignages dans l'affaire en divorce de *Campbell*, d'après les prix ordinaires payés pour ce genre de services par les comités de la Chambre des Communes.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Montgomery La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures de la matinée.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 12 Avril 1876.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Mercredi, 12 avril 1876.

Par l'honorable M. Vidal:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil dans les termes suivants ou dans des termes au même effet:

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

Le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, prend la liberté d'approcher

respectueusement Votre Excellence pour lui représenter:

Que des pétitions ont été présentées en grand nombre à cette Chambre pour demander la passation d'une loi prohibitive de la vente des boissans enivrantes comme breuvages, mais il s'est élevé des doutes sur l'étendue des attributions respectives du Parlement fédéral et des législatures provinciales en ce qui concerne la passation d'une loi de cette nature; et on croit qu'il est désirable de s'adresser aux juges de la cour suprême pour leur demander de faire connaître leur opinion au Parlement, à la prochaine session, sur les points suivants :

10. Le Parlement fédéral a-t-il le pouvoir de prohiber dans toute l'étendue du territoire confédéré la fabrication, l'importation et la vente des boissons enivrantes destinées à servir de breuvages?

20. S'il n'a pas ce pouvoir a-t-il celui de prohiber la fabrication et l'importa-

tion de ces boissons, sans toucher à ce qui concerne la vente?

3o. Les législatures provinciales ont-elles le pouvoir de prohiber la fabrication ou la vente de ces boissons dans les limites de leurs territoires respectifs?

40. La prohibition pourrait-elle être affectée par une action concurrente, au cas où le Parlement fédéral passerait une loi contenant la condition que cette même loi ne deviendrait exécutoire dans une province que si la législature provinciale y donnait effet par une disposition législative particulière?

Le Sénat prie donc respectueusemect Votre Excellence de vouloir bien, conformément à l'acte de la cour suprême de 1875, obtenir sur ces points l'opinion des juges de la cour suprême, et la transmettre au Parlement,

à sa prochaine session.

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 12 avril 1876.

Prise en considération du rapport du comité spécial sur les pétitions demandant la prohibition du trafic des boissons enivrantes. (Hon. M. Vidal.)

No. 40

All dr. Ben Bon Can Chu Con Del Dill

3e Session, 3e Parlement, 39 Vict., 1876.

Mardi, 11 avril, 1876.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT.

OTTAWA:
IMPRIMES PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1876.

PROCES VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 12 Avril 1876.

Les membres présents étaient

L'honorable DAVID CHRISTIE, Président.

Les honorables messieurs:

Allan,	Fabre,	Macdonald,	Ryan,
Archibald,	Ferguson,	Macpherson,	Scott.
Benson,	Ferrier,	Miller,	Skead,
Botsford,	Flint,	Montgomery,	Stevens,
Bourinot,	Girard,	Muirhead,	Sutherland
Carrall,	Glasier,	Páquet,	Trudel,
Chaffers,	Haythorne,	Penny,	Vidal,
Cormier,	Leonard,	Price,	Wark,
Dever,	Letellier de St. Just,	Reesor,	Wilmot.
Dickson,	McMaster,		

PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont étéglues :

Du révérend William McCulbach et autres, de Colchester, province de la Nouvelle-Ecqsse; demandant que la section 11 de l'acte 38 Victoria, chapitre 49, soit révoquée, et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert, fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces territoires, selon les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

De John W. Livingston et autres, de la cité de Montréal; et d'Hugh Walsh et autres, d'Ormstown, province de Québec; demandant que la section 11 de l'Acte 38 Victoria, chapitre 49, soit révoquée et que tout ce qui se rattache à l'éducation dans les territoire du Nord-Ouest et la terre de Rupert fasse exclusivement partie des attributions des législatures locales des provinces qui seront formées de ces terri cires, selon les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et que l'on fasse disparaître les autres causes de grief alléguées.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée du 4 avril 1876; vriant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes les soumissions présentées pour l'entreprise de la construction du tronçon de chemin de fer qui doit aller du Portage au Rat au Lac à la Croix.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'assurance, dite Atlantique et Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit:

(Voir Journaux.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie maritime d'épargne et de prêt," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit:

(Voir Journaux.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Wilmot, secondé par l'honorable M. Penny, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence

fone

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie anglo-canadienne de prêt et de placement, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été

alors lus par le greffier, comme suit:

(Voir Journaux.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ontété agréés. Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Macpherson,

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, tel qu'amendé ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel ont été renvoyées les diverses pétitions concernant une loi prohibitive du trafic des liqueurs enivrantes.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Carrall, il a été

Ordonné, que la dite motion soit rayée des ordres du jour.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte qui pourvoit à l'interrogatoire sous serment des témoins entendus par les comités du Sénat et de la Chambre des Communes, en certains cas," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: " Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Union du

Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Corporation d'Assurance du

Cana la." ussi, le bill intitulé: "Acte pour amender la charte de la Banque St. Laurent et por changer le nom de cette banque en celui de "La Banque Standard du Canada."

t aussi le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte de faillite de 1875" et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat à chacun de ces bills sans amendement.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'Echange du Canada datée le 21 février, 1876.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la Session No. 15.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Canadienne de placement sur garanties fonciers dite "La Sécurité."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de Prêt Canadienne Ecossaise.

Aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de Placements de Londres et d'Ontario."

Aussi le bill intitulé "Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Atlantique-Pacific contre l'incendie et maritime."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Société de Prêt et d'Epargne Maritime."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement, (à responsabilité limitée.)

Aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie Canadienne de crédit

et de placements la Nationale (à responsabilité limitée.) Et aussi le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie dite National Exchange," et informer cette Chambre, que la Chambre des Communes la acquiescé aux amendements faits par le Sénat à chacun de ces bills sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederic Temple, Comte de Dufferin Vicomte et Baron Clandeboye de Clandeboye, dans le comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de St. Patrice, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la

Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:

Acte pour pourvoir à la nomination de Sous-Inspecteurs des Pénitenciers dans Manitoba et la Colombie-Britannique

Acte pour pourvoir aux traitements des juges des cours de comté dans la province

de la Nouvelle-Ecosse et pour d'autres fins.

Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

Acte concernant le chemin de fer Intercolonial.

Acte pour établir des dispositions plus efficaces pour l'administration de la loi concernant les manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de Construction Permanente et d'Epargnes de l'Union," à changer le nom de cette Société en celui de "Compagnie de Prêt et d'Epargnes de l'Union.'

Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de Construction Permanente et d'Epargnes Provinciale" à changer le nom de cette société en celui de "Compagnie

de Prêt et d'Epargnes Provinciale."

Acte pour étendre les actes concernant les billets de la Puissance aux provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Colombie-Britannique et de Mantoba.

Acte pour amender l'Acte des chemins de fer, 1868.

Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi temporaire à la province de Manitoba. Acte pour étendre les actes y mentionnés, concernant les Poids et Mesures, et l'Inspection du Gaz et des Gazomètres, à l'Ile du Prince-Edouard.

Acte pour remédier à une omission dans l'acte 37 Victoria, chapitre 42, étendant certaines lois criminelles du Canada à la Colombie-Britannique.

Acte pour amender les actes y mentionnés concernant la Milice et Défense de la

Puissance du Canada. Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres

frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte du chemin de fer du St. Laurent à Ottawa.

Acte qui amende l'Acte concernant le Revenu de l'Intérieur.

Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la couronne par pétition de droit, et relatif à la procédure dans les poursuites où la couronne est concernée.

Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans Manitoba.

Acte concernant le capital de la Compagnie du chemin de fer Grand Occidental, et pour la capitalisation de certaines charges et obligations.

Acte pour amender "l'Acte des marques de commerce et des dessins de fabriques

Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Association des Commis Voyageurs

Acte pour amender l'Acte trente-huit Victoria chapitre quatre-vingt-treize, du Canada. intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne d'Eclairage au Gaz."

Acte pour permettre à la Compagnie Manufacturière de Welland-Vale d'obtenir le prolongement d'un brevet d'invention appelé "Rodden's Improved Capped Ferrule

or Socket." Acte pour amender les actes concernant la "Compagnie d'Assurance et de Placement, des Citoyens," et pour changer le nom de cette compagnie en celui de

"Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada."

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont

Suspendu de Clifton." Acte pour réglementer le passage des cours d'eau navigables par les compagnies

de chemins de fer ou autres, incorporées en vertu d'actes provinciaux.

Acte pour établir des dispositions pour la liquidation des banques incorporées

insolvables. Acte pour amender l'Acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du Canada, concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadieune.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie de Commerce Maritime

du Canada.

68

168

Acte pour confirmer la fusion de la Banque de la Cité et de la Banque Royale du Canada, et pour constituer en corporation la Banque Consolidée du Canada.

Acte concernant la corruption des témoins aux procès criminels.

Acte pour amender l'Acte trente-cinq Victoria, chapitre cent-onze, intitulé: "Acte ponr incorporer la Compagnie pour l'impression et la publication du Mail, (responsabilité limitée.")

Acte pour étendre les dispositions de l'Acte trente et un Victoria, chapitre trentetrois, au sujet de la pension de retraite des Juges, au Juge en Chef et aux Juges de la

Cour d'Erreur et d'Appel de la Province d'Ontario.

Acte pour proroger l'époque du commencement et de l'achèvement du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario et pour d'autres fins.

Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie

et créer un nouveau territoire. Acte pour autoriser les actionnaires de la "Société de Construction Permanente et d'Epargnes de Ste. Catherine, "La Sécurité," à changer le nom de cette Société en celui de "Compagnie de Prêt et d'Epargnes La Sécurité."

Acte pour étendre les dispositions de "l'Acte concernant la Compagnie d'Amé-

liorations du Haut de l'Outaouais.

Acte pour amender l'acte incorporant "La compagnie du gaz d'Outaouais," pour confirmer une résolution de ses actionnaires à l'effet de placer les actions privilégiées et ordinaires sur le même pied, et pour confirmer, amender et étendre ses pouvoirs comme corporation.

Acte pour continuer pendant un temps limité la compagnie du pont du Canada

et de la rivière Détroit comme corporation.

Acte concernant la banque des Artisans.

Acte pour amender l'acte trente et un Victoria, chapitre trois, concernant l'indemnité des n'embres des deux Chambres du Parlement.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la banque St. Jean-Baptiste.

Acte pour amender l'acte trente et un Victoria, chapitre cinq, au sujet des comptes publics.

Acte pour établir des dispositions pour la collection et l'enregistrement de la statistique criminelle du Canada.

Acte pour amender l'Acte des statistiques des chemins de fer.

Acte pour dissiper les doutes au sujet des actes ei-dessous mentionnés, concernant les Commissaires du Havre de Montréal, et pour les amender.

Acte pour amender l'Acte trente-huit *Victoria*, chapitre vingt-trois, concernant le chemin de fer du *Nord* du *Canada*.

Acte concernant le canal Desjardins.

Acte pour amender les "Actes des Terres de la Puissance."

Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada.

Acte pour permettre à Ozro Morrill d'obtenir un brevet d'invention pour certains.

perfectionnements aux navettes de machines à coudre.

Acte pour amender l'Acte trente-sept Victoria, chapitre cinquante-et-un, intitulé: "Acte pour autoriser l'incorporation de Chambres de Commerce en Canada."

Acte pour incorporer "la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord." Acte pour détacher certaine partie du comté de Lotbinière et l'annexer au comté

de Beauce.

Acte concernant les prêts par la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Acte pour lever des doutes auxquels donnent lieu certains actes concernant la corporation des commissaires du havre de Québec.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance contre l'incendie et maritime du

Canada.

Acte pour amender l'acte trente-cinq Victoria, chapitre cent huit, intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la Compagnie de Placement et d'Agence de Londres et du Canada (responsabilité limitée.)"

Acte pour amender de nouveau l'Acte pour incorporer la "Banque de Londres et

du Canada," e pour amender l'acte qui l'amende.

Acte pour amender les actes y mentionnés, au sujet de l'importation ou fabrication des matières enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Acte qui pourvoit à l'interrogatoire sous serment des témoins entendus par les comités du Sénat et de la Chambre des Communes, en certains cas.

Acte pour amender et refondre les lois concernant les Sauvages.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance sur la vie et contre les accidents dite l'Union du Canada.

Acte pour incorporer la Compagnie contre l'incendie et maritime de l'Empire. Acte pour amender la charte de la Banque St. Laurent et pour changer le nom de cette banque en celui de "La Banque Standard du Canada."

Acte qui amende l' "Acte de faillite de 1875."

Acte pour incorporer la Compagnie de Prêt Canadienne-Ecossaise.

Acte pour incorporer la Compagnie de Placéments de Londres et Ontario (à responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement (à

responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Atlantique-Pacifique contre l'incendie et maritime.

Acte pour incorporer la Société d'Epargnes et de Prêt, la Maritime.

Acte pour incorporer la Compagnie Anglo-Canadienne de placements sur garanties fonciers dite "la Sécurité."

Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne de Crédit et de Flacements La

Nationale (responsabilité limitée.)

Acte pour incorporer la Compagnie dite National Exchange.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier comme suit : "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :-

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au

gouvernement de subvenir aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1876, et le trentième jour de juin 1877, et pour d'autres objets liés au service public," que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Alors l'honorable Président du Sénat a dit:

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie du soin et de l'attention que vous avez apportés dans l'accom-

plissement de vos devoirs durant la session.

Le bill que vous avez passé relativement à l'administration des affaires des Sauvages et à l'émancipation graduelle des Sauvages sera non-seulement utile comme refonte des statuts existants, mais aussi une nouvelle preuve de l'intérêt que porte le peuple canadien au bien-être de leurs compatriotes sauvages. Il est intéressant de savoir que plusieurs de ces dispositions ont été suggérées par les Conseils des Sauvages des plus anciennes provinces.

J'ai l'intention de faire, dans le cours de la vacance, des traités avec les tribus sauvages de la région de la Saskatchewan Occidentale, dans le but d'éteindre leurs titres et d'ouvrir une autre grande étendue de territoires fertile à la colonisation et à la

culture.

La création du nouveau district de Kéwatin, dans la partie est des territoires du Nord-Ouest, et les progrès faits jusqu'ici dans l'établissement de communications par chemins de fer et télégraphe avec l'intérieur, ainsi que les améliorations apportées dans notre système de concessions des terres, prépareront les voies au rapide établissement de ces vastes régions et contribueront, à une époque peu éloignée, au développement du commerce du pays, tout en donnant un nouveau prestige au Canada. Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons actuellement plus de 700 milles de ligne télégraphique en opération à l'ouest de la Rivière-Rouge.

Les amendements faits aux lois relatives aux élections des membres de la Chambre des Communes auront pour résultat, je l'espère, l'expression franche et sincère de

l'opinion des électeurs dans le choix de leurs représentants.

Les mesures que vous avez adoptées dans le but de faire recueillir des statistiques précises en matières criminelles, de faillite et d'opérations de chemins de fer, seront, je n'en ai aucun doute, d'une grande utilité et fourniront de précieux renseignements sur chacun de ces différents sujets.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires au service public, et je ne manquerai pas d'apporter à la condition du crédit accordé pour les travaux du chemin de fer du *Pacifique* toute l'attention qu'elle mérite.

Je suis heureux qu'une sage économie ait fait disparaître la nécessité de nouveaux impôts, et j'espère que le retour de la prospérité du commerce ne tardera pas à justifier

votre confiance dans l'avenir.

Honorables Messieurs du Sénat.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je regrette d'avoir à vous dire que l'on n'en est pas encore venu à un règlement de la compensation à payer pour nos pêcheries, conformément aux dispositions du traité de Washington.

Je fais des vœux pour qu'à votre retour dans vos foyers vous entrevoyiez la promesse d'une saison prospère, et pour que vos travaux comme particuliers soient aussi utiles et avantageux que le sont ceux que vous avez accomplis dans le cours de cette session.

Alors l'honorable président du Sénat, a dit:

Honorables Messieurs du Sénat.

Messieurs de la Chambre des Jommunes,

"C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de pro-"roger ce parlement à lundi le vingt-deuxième jour de mai prochain, pour être ici "tenu, et ce parlement est en conséquence prorogé à lundi le vingt-deuxième jour de "mai prochain."

OTTAWA: IMPELNES PAR MAGLEAN, ROGER ET CHE.	die office al anability of all anability of a second and	SÉANCES DU SÉN	PROCES-VERBAUX	Mercredi, 12 avril, 1876.	3e Session, 3e Parlement, 39 Vict.,	No. 41.
er Cir.		NAT	X		ct., 1876.	

